

à l'encours de différentes mesures
proposées par M. le Commissaire Côté.

Résolu De l'usurpation de la voie de ladite
société pour la faire ci-dessous.

32810

Soumis un rapport du département en Loi, con-
cernant la demande de la compagnie Canadian
Tele & Tél., pour l'établissement d'une voie
d'évitement à travers la rue Saint-Patrick.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
De notifier la compagnie Canadian Tele & Tél.
qui leur demande qu'il fait à la Commission
des Chemins de Fer, pour l'intérêt d'une or-
donnance autorisant la construction, le maintien
et l'opération de cette voie d'évitement, et qu'à
l'issue s'objection pas à une demande pour
l'émission d'une ordonnance autorisant la
construction, le maintien et l'opération de cette voie
d'évitement et signifie à la Cité, pourvu que la
demande pour l'intérêt de telle ordonnance
stipule que l'ordonnance sera mise sous la
condition suivante, imposée à la compagnie
société:

1^e Que ladite voie d'évitement sera constituée, main-
tenu et opérée suivant l'plan annexé à ladite
demande;

2^e Que l'espace sur la rue et le trottoir et sur
une largeur de 18 pouces, en dehors de chaque rail
sera tenu en bon état de réparation et en bon
état;

3^e Qu'il ne sera permis à aucun char de stationner
sur ladite voie d'évitement, itablier la rue.

4^e Que la Cité de Montréal sera indemnifiée et tou-
t' indemnisée contre toute perte, frais, dommages, ou dépens
auxquels elle pourra être soumise ou pourrait sou-
frir à cause de la construction, du maintien, ou de l'opéra-

tion de ladite voie d'évitement.

5^e Que sur réception d'un avis de 30 jours, donné par écrit
par la Cité, sous son sceau officiel, à cet effet, le 20 mai
d'évitement, le matin, les accessoires y sont attachés
seront enlevés de la rue Saint-Patrick, et la
chaussée et le trottoir de ladite rue seront remis
dans le même état et dans la même condition
qu'ils étaient au temps où ladite voie d'évitement
a été construite, à moins que la compagnie obtienne
cette ordonnance, ses successives ou ayant-
droit disposer devant la Commission des Chemins
de Fer, dans les dix jours de la réception dudit
avis, une demande pour l'émission d'une ordon-
nance l'autorisant à continuer l'opération de
ladite voie d'évitement et obtenir l'autorisation
de la Commission des Chemins de Fer, après au-
ditas, de continuer telle voie d'évitement.

6^e L'addition d'évitement sera comptabilisée dans le trou-
men, à compter de la date de l'ordonnance, en autorisant
la construction, et dans le cas où telle voie d'évi-
tement ne sera pas complétée dans le délai
de trois mois, l'ordonnance l'autorisant devin-
dra nulle et de nul effet, et pourvu que l'ordi-
nance qui sera émise par la Commission des Chemins
de Fer impose à la compagnie autorisée par ladite
voie d'évitement, ordonner la construction, maintien
et opération ladite voie d'évitement, la condition ci-dessus
mentionnée.

32377

Soumission rapport de l'intendent du département
de l'Éclaireuse, concernant l'expédition et l'en-
lèvement de matériaux servis à la Montreal High Heat
Power dans le district Nos 4 et 6.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
De l'expédition au département en Loi, pour rapport.

32871

Soumission rapport du Département en Loi au sujet
de la victimation de M. Antoni Decau, auquel

enfusation dans le département des Égouts.
Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Ameil, il est
Rejeté la résolution d' M. Desauv. com.
ne ayant aucun fondement, et de informer
M. De Gaulle que le Bureau ne voit pas oppor-
tun de recourir sur la décision qu'il a prise à
son sujet.

* Soumis un projet de contrat, entre la Cité de
Montreal et la Compagnie des Tramways,
au sujet de l'échange de certaine terrains
etc. En rapport avec le tunnel de la rue
Saint-Denis.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Ameil, il est
Rejeté. Quelque projet de contrat, entre la Compagnie
des Tramways et la Cité de Montreal, soit
envisagé à l'heure temporaire par les Avocats
de la Cité, en prenant cette dernière d'informer
les Avocats de la Cité si elle est consentante à
passer un contrat avec la Cité, suivant les
termes du dit projet de contrat, et que les avocats
de la Cité aient ce Bureau après réception
de la réponse de la compagnie.

* Soumis un rapport du département en Légi.
au sujet des travaux de réparation de la rue
des Tramways, rue la rue St-Louis-Damas, entre
les rues Colline et Ma Lord.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Ameil, il est
Rejeté. Informe la Compagnie des Tramways con-
formément au rapport du département en Légi.

33117. Soumis un rapport d' l'Ingénieur-mécanicien
en charge des autos, recommandant de ren-
dre l'ancienne voiture-automobile, lors d'usage.
Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Ameil, il est
Rejeté au Surlendant de Adalat et de

Verba; pour rapport.

33118.

Soumis un rapport de l'Ingénieur Surlendant
de la Voie, informant le Bureau que la Compa-
gnie des Tramways, en installant une voie
temporaire, sur la rue Bleury, entre la rue Sher-
brooke, et l'avenue du Parc, a causé des dommages
au passage pour un montant de \$ 3,600.-
Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Ameil, il est

Rejeté. D'après la Compagnie des Tramways d'avoir répon-
du le passage de la rue Bleury, conformément au
rapport de l'Ingénieur-Surlendant de la Voie,
et que si elle le fait par exigence de travaux, la
Cité le fera exécuter aux dépens de ladite compagnie.

M. le Commissaire Ross laisse son siège, et
M. le Commissaire Villeneuve est appelli à prendre.

3309.

Soumis un rapport du Surlendant de Police
en réponse à une communication de M. H. G. Va-
liquette, au sujet de l'emmènage d'un arbre,
en face de sa propriété, rue Saint-André.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Ameil, il est

Rejeté. De l'assentir copie du dit rapport à M. Valiquette.

M. le Commissaire Ross prend son siège et continue
à prêter de.

33077.

Soumis un rapport de l'Inserme, informant le
Bureau que les cotisées ont autorisé le taxe
d'affiche, violente de M. Napoléon Jean.

Sur proposition de M. le Commissaire Ameil,
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Rejeté. D'informe M. Jean, conformément au dit rapport.

33096.

Soumis un rapport du Surlendant de Marché
transmettant la demande à M. J. L. Rolland
qui désire que son bail pour l'ital No 41 de Mar-
chi Boulencour, soit à l'avenir signé au nom

de St. L. Rollard, bte.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
Défau droit à la date demandée.

Résolu

32932.

Soumis un rapport du Secrétaire d'at de
Privéger et de Lévesque, concernant l'en-
seigne magnétique de Galerie Parc-avenue
rue Sainte-Catherine Est.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy.
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
Offert transmis à la Société d'Administration
Générale copie du dit rapport.

Résolu

33093.

Soumis un rapport du Bibliothécaire, recom-
mandant d'faire voter un crédit additionnel
de \$ 60.00 pour son contingent.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy.
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
De recommander au Conseil aux fins ci-dessus
une somme de \$ 60.00 à être pris à même
le crédit voté par le Règne et Joursans.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
D'apprécier le règlement suivant:

Voirin (Div. Ouest) No. 74-76-77-78-80.

Parc (Parc Mont-Royal) 47-48-49

Inspecteur de Bâti 17-18.

Parc (Parc Lafontaine) 208-209-210-211-212-213-24

Edifice Municipal 94-95.

Incendiation 72.

Incendie 147-148-149.

Maladie Contagieuse 44-45-46-47.

Police 144-145-146-147-147a-148-149.

150-151-153-154-155.

Alarmer 45.

Voirin (Div. Est) 133-134-135.

Aqueduc 476-477-478-479-480-481-482

483-484-485-486-487-488-489-490

491-492-493-494-495-496-497

Egout (Div. Ouest) 99-100-101.

Voirin (Desendre) Hotel de Ville 4.

do (Div. Nord) 274-281

do do do 270-275-276-277-278-279-282

287

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

D'autoriser le Secrétaire d'at d'Achat et des
Ventes à acheter de la Compagnie St. Lawrence
Brick 250.000 briques au prix de \$ 9.50 le mill.

Il est en suite,

D'autoriser le Secrétaire d'at d'Achat et des
Ventes à acheter de la compagnie Natural Brick
au prix de son contrat, soit à \$ 9.50 le mill., la
brique dont la Ville aura besoin jusqu'à la fin de
l'année.

Soumise une communication de MM. Renaudet, Hiff-
ner, visant la proposition faite de soumettre à
un arbitrage, qui sera dirigé par le Bureau
Réglement de leur réclamation au montant de
\$ 163.040^{1/2} pour dommages et intérêts que ils
prétendent avoir subis, relativement à l'exécution
d'un contrat pour la construction de la 2^e section
de l'égoit du quartier Mont-Royal.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

De soumettre le règlement de cette réclamation à
un arbitrage qui sera conjointement avec l'In-
genieur et l'adj.

/ M. le Commissaire Amy - dessiné.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Que MM. P.M. & H. St. George soient choisis comme
l'arbitre devant agir avec l'Ingenieur en chef
dans le règlement de la réclamation de MM. Rei-
naudet, Hiffner, pour prétendus dommages
subis, en rapport avec l'exécution d'un contrat
pour la construction de la 2^e section de l'égoit.

du Quartier Mont-Royal, et que le remboursement d' M. St. George soit fixé à \$10,- pour chaque heure de travail, le compte des honoraires du dit M. St. George étant sujet à vérification par l' Ingénieur en Chef.

Interpellation

M. le Commissaire Villeneuve déclare sache de son Honneur M. Mai comment il a fait que, malgré l'invitation qui lui a été faite la Ville n'ait pas été représentée officiellement à la célébration du 40^e anniversaire de la fondation de la Société des Artistes Canadien Français.

✓
d'établir
Est

Que donc le but d'aujourd'hui de ce genre de réunion est pour son Honneur M. Mai de transmettre à l'avocat au Conseil toutes les invitations officielles qu'il reçoira, afin qu'en son absence, la Ville débute un autre représentant de la cité.

M. le Commissaire Ross lauré au village, et M. le Commissaire Amy prend le fauteuil.

31863.

Soumis un rapport de l'Ingénieur-Sous-tendant de la Voie recommandant de rembourser à la Compagnie Tongue Sand. une somme de \$235.¹⁵ pour frais de stationnement déclaré de 12 h sur la voie du C.P.R. pour le tram de la Division Nord.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

✓
Résolu

Appuyé par M. le Commissaire Est, il est résolu d'autoriser le remboursement de la somme ci-dessus à la Compagnie Tongue Sand.

1825.9

Soumis un rapport du Département en Légi. recommandant de payer à M.M. Brown, Montgomery et Mc Michael, une somme de \$715.¹² représentant le total de frais dont la cause de l'assassinat contre l' Bureau des Commissaires de la Cité de Montréal (L.S. No 2004) et de l'assassinat contre l' Bureau de la Cité de Montréal, M.

(L.S. No 2002).

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve. Appuyé par M. le Commissaire Est, il est résolu D'autoriser le paiement de la somme ci-dessus ex-fonds de réserve.

32779

Soumis un rapport du Département en Légi. concernant l'expropriation d'un terrain de terrain, appartenant à la Compagnie J. B. Sparrow Practical & Amusement, situé sur la rue Guy. Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

✓
Résolu

Appuyé par M. le Commissaire Est, il est résolu De céder de nouveau le domaine à l'Ingénieur en Chef pour raison de l'absence de la Ville, si tel est compris dans le terrain de terrain en question.

33048.

Soumis un rapport du Sous-tendant des Achats et des Ventes, informant le Bureau qu'il n'y a pas lieu d'accepter l'offre faite par la Compagnie Montreal Stone Specialty, de vendre de la pierre et du marbre à la Ville.

✓
Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Est, il est résolu D'informer ladite Compagnie, conformément au rapport du Sous-tendant des Achats et des Ventes.

32634.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, informant le Bureau que la Ville n'est pas responsable de l'entretien de la route située au sud du No 21 rue Latour, cette route reliant par la propriété de la Cité.

✓
Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve. Appuyé par M. le Commissaire Est, il est résolu D'informer la cité, en conséquence.

32571

Soumis un rapport de l'Ingénieur-Sous-tendant de la Voie, recommandant que la portion de la rue Sainte-Catherine entre la rue Craig et Notre-Dame, soit inscrite et classée comme un joli boulevard.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve. Appuyé par M. le Commissaire Est, il est

Pisotin

De faire rapport au conseil en conséquence.

33037.

Summe un rapport de l'Architecte de la Ville sur l'offre faite par M. J. Tremblay de vendre à la Ville deux lots situés au coin de la rue Saint-Jérôme et de la 8^e avenue et sur lequel un permis de construction lui a été délivré.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
De demander à l'Enginier en Charge du Service Géodésique qu'il rend rende les travaux d'arpentage pour l'établissement de la ligne de Boulevard Saint-Joseph à l'endroit de la rue Dr. Lacombe.

32924.

Summe un rapport du President du Bureau des Entrepreneurs, sur l'offre faite par la Compagnie St. Lawrence Boulard Land à l'effet d'acheter à la Ville une partie de terrain, situé au coin du Boulevard Saint-Laurent et du Boulevard Gouin.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
De faire rapport au Conseil, recommandant d'accepter l'offre de la Compagnie St. Lawrence Boulard Land, à l'effet d'acheter au prix de 0.30 \$ le pied la partie de terrain en question.

La séance est adjournée à jeudi, le 7 septembre courant, à 11 h. A.M.
5 mots payés mch. 1 mvrn tm.

Ajournement.

8.000m²

Procès verbal d'une assemblée de la Rénandise Communale.

Tenu le 7 septembre, 1916.

Pisotin,

M. M. le Commissaire Villeneuve.

Anney.
Ross.
Côté.

En l'absence de Son Honneur le Maire,
M. le Commissaire Villeneuve est appelé à présider.

Pour faire suite aux résolutions du Bureau,
en date du 6 septembre, 1916.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est
D'aller honorer à M. P.W. St. Georges, l'arbitré nommé pour agréer la réclamation de MM. Hinault & Jefferson, soit payé par ce dernier, et que M. G.P. MacLeod, l'Enginier-Sousintendant des Égouts, soit adjoint à MM. Hinault & St. Georges pour agréer dans l'étude de cette réclamation.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Anney, il est

De reculer la résolution du Bureau, en date du 6 septembre, à l'effet de payer à la Tongue Land Company un compte au montant de \$ 265.35 et de référer la question aux Avocats de la Cité pour prendre connaissance du contrat de ladite compagnie et pour savoir si la Ville est responsable du paiement de ce compte.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Anney, il est

De reculer la résolution du Bureau, en date du 6 septembre, à l'effet d'accepter l'offre de la St. Lawrence Land Co. de vendre à la Ville un terrain de terrain situé au coin du Boulevard Saint-

L'agent et du Boulevard Gouin, et de demander au Président du Bureau des Extractions quelle est la valeur marchande des terrains rive-nord vendus par le Boulevard Gouin et le Boulevard St-Lazare.

33040.

Soumis un rapport de l'Ingenieur-Sousintendant de la Voie, sur lequel il signifie que la Cité par la compagnie Bell Telephone, de son intention d'ériger des poteaux sur cette avenue. Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Résolu

Appuyé par M. le Commissaire Ross. Il est recommandé au Conseil de permettre à la Compagnie Bell Telephone, d'ériger des poteaux sur la rue Old Orchard, Greenwich, Aldington aux conditions suivantes, et à la condition additionnelle que ladite compagnie soit tenue responsable de tous dommages pouvant résulter de l'installation de ces poteaux et de leur maintien.

2^e De recommander au Conseil de permettre à ladite compagnie d'ériger des poteaux sur la rue Verville, aux conditions suivantes, mentionnées dans le rapport de l'Ingenieur-Sousintendant de la Voie, en date du 22 juillet 1916.

Soumis une communication de la compagnie Atco Oil & Asphalt Refining, au sujet de son contrat, pour le nettoyage de certains rues. Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Résolu

Appuyé par M. le Commissaire Ross. Il est recommandé à l'Ingenieur en Chef, et au département en Légi, pour rapport.

Soumis une communication de la compagnie Garth, au sujet de son nouveau local, visant, pour l'achat de compétence. Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Résolu

Appuyé par M. le Commissaire Ross. Il est recommandé à l'Ingenieur-Sousintendant de l'Aqueduc

pour rapport.

Soumis une communication de M. G. E. Gaunt, se plaignant du bruit causé par certaines voitures de la compagnie des Tramways, circulant sur la ligne de la rue Guy.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Résolu De transmettre au géant-géant de la compagnie des Tramways, une prière de donner son attention si l'état de choses signalé leur l'informent en outre que M. le Commissaire Ross conforme les allégations, contenues dans la communication de M. Gaunt.

32848.

Soumis un rapport du département en Légi, au sujet des instructions que le Bureau lui a données de soumettre à la Commission des Utilities Publics, le fait que la Mutual Public Service Corporation érigé des poteaux dans la rue de la Cité, sans être au préalable, obtenu de l'Inspection de la Cité, l'ordre en ces poteaux doivent être enlevé. Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Ross. Il est recommandé à l'Ingenieur-Sousintendant de la Voie, pour savoir quel sont les autorisations que la compagnie a été tenue en face, et faire préparer un plan montrant les endroits où la compagnie a érigé ses poteaux sans avoir obtenu la localisation de l'inspector de la Cité et les endroits où elle aurait dû ériger ses poteaux si elle avait obtenu cette localisation.

M. l'avocat Brossard a présenté devant le Bureau et offre de régler 15 actions en dommages qu'il a perdu au nom de différentes personnes, au rapport avec la construction du tunnel du Boulevard Saint-Lazare, au paiement d'une somme de \$ 2500.00 en capital, intérêt et frais d'administration difficiles.

32136. Somme un communiqué de la Mutual City Land, au sujet de la cession de certaines terres à quai au Longue Pointe.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Amy. Il est
Réolu. Déposé au dossier.

32482. Somme un communiqué de la compagnie Pathé Heights, offrant de céder à la Cité une partie de leur propriété.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy.

Appuyé par M. le Commissaire Ross. Il est
Réolu. Déposé au Secrétaire du Parc Mont-Royal, et au Président du Bureau des Études et Recherches pour rapports.

33075. Somme un rapport du Député Dugayeur en Chambre commandant la construction d'un abri sur le côté nord de la rue Bilanque, entre la rue Saint-Hubert et Saint-André; au coût de \$ 134.⁰⁰

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Amy. Il est
Réolu. Décommandé au Conseil d'appliquer aux fins ci-dessus une somme de \$ 134. à la fin de l'année, la balance disponibilité de l'appropriation votée pour la construction d'un abri sur la rue Saint-André.

33135. Somme un rapport du Secrétaire du Parc recommandant de faire voter un crédit de \$ 3 745. dont \$ 795.⁰⁰ pour la construction d'un abri sur le Parc Baldwin et \$ 950.⁰⁰ pour travaux de nivellement, etc., sur le Parc fontaine.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy.

Appuyé par M. le Commissaire Côté. Il est
Décommandé au Conseil le vote de ladite somme, pour la fin ci-dessus, sujet à l'approbation du Contrôleur et Auditeur.

33103. Somme un rapport du Secrétaire d'art de Marche, demandant un crédit additionnel de \$ 2 50.⁰⁰ pour contingent de son déplacement.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy. Appuyé par M. le Commissaire Ross. Il est
Réolu. Décommandé au Conseil le vote de somme pour la fin ci-dessus, sujet à l'approbation du Contrôleur et Auditeur.

31388. Somme un rapport du Secrétaire d'art de Marche, recommandant de faire voter un crédit supplémentaire.

Pour faire riposte à la ville de Marche \$ 15 000.
Pour achat d'uniforme 1 000.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy. Appuyé par M. le Commissaire Ross. Il est
Réolu. Décommandé au Conseil le vote de cette somme pour la fin ci-dessus, sujet à l'approbation du Contrôleur et Auditeur.

Somme que la ville de Marche, versée par le Contrôleur et Auditeur de la Cité aux montants suivants: \$ 256⁵⁴, 19 382⁰⁰, 1547⁰², 1414³².

Sur proposition de M. le Commissaire Côté. Appuyé par M. le Commissaire Amy. Il est
Réolu. Décommandé au Conseil le vote de ladite somme pour la fin ci-dessus, sujet à l'approbation du Contrôleur et Auditeur.

Les documents suivants sont remis au Bureau et déposés aux archives:

33098. Rappel du Secrétaire du Parc en réponse à un communiqué de la Montreal Soldier's Home League qui demandait l'autorisation d'offrir en vente sur la rue de Billé pour une représentation devant être donnée à l'Arme.

24888. Liste de marchandise livrée au Département des Incendies durant le mois d'avril.

1. L'absence d'accident de l'emploi du dépar-
tement du Edifice Municipal.

32700.

1. Soumission rapport du Sûrintendant des
Services de l'Incendie, en rapport avec
la plante, concernant la mort ou cause par
le dépot de la Paris Cravache.

Sur proposition de M. le Commissaire Ameij.
Appuyé par M. le Commissaire Cote, il est
Résolu De transmettre copie du dit rapport au
plaignant.

1. Soumission communiquée de la Old Brewery
Miseur, concernant la réparation du fond du
Hôpital.

Sur proposition de M. le Commissaire Ameij.

Appuyé par M. le Commissaire Cote, il est
Résolu De faire au Directeur de l'Assistance Mu-

nicipale, pour rapport.

M. le Commissaire Côte lance son siège.

33121.

1. Soumission rapport du Directeur du Bureau
Municipal d'Hygiène et de Statistique, en
sujet de la pollution de terrains dans la Ville
d'Outremont, et recommandant que dans
l'intérêt de la santé publique et en vue
d'éviter des similités avec la Cité d'Outremont
un égout soit construit dans l'arr. Maplewood.

Sur proposition de M. le Commissaire Rose.
Appuyé par M. le Commissaire Ameij, il est
Résolu De faire à l'Ingénieur en Chef (M. McLeod)
pour son jugement il n'y a pas d'égout sur
cette rue.

23624

1. Soumission rapport du Directeur du Bureau
Municipal d'Hygiène et de Statistique, con-
cernant le décretant de l'égoit de l'arr. Mc Gill
dans le bassin Etienne.

Sur proposition de M. le Commissaire Rose.
Appuyé par M. le Commissaire Ameij, il est

Résolu De faire à l'Ingénieur-Sûrintendant du Égout
pour rapport.

33119.

1. Soumission rapport du Directeur du Bureau
Municipal d'Hygiène et de Statistique, recom-
mandant de faire à Mademoiselle St. Ode St.

1. Jean, une somme de \$ 20. pour 40 officines
données sur la tuberculose et la mortalité en
faveur.

Le Directeur du Bureau Municipal d'Hygi-
enne est présent et fournit les explications déman-
dées, par la résolution du Bureau, en date du 22
avril dernier.

Sur proposition de M. le Commissaire Rose.

Appuyé par M. le Commissaire Ameij, il est
Résolu D'autoriser le paiement de ladite somme de \$ 20. à la

Mademoiselle Saint-Jean.

33942.

1. Soumission rapport du Sûrintendant du dépar-
tement de l'Éclairage, recommandant d'aller
lancer à arr. dans le centre de place Martel, devant
le mon. d'iti.

Sur proposition de M. le Commissaire Rose.

Appuyé par M. le Commissaire Ameij, il est
Résolu D'approuver le dit rapport.

32990.

1. Soumission rapport du Sûrintendant des Achats
et des Ventes, recommandant de rembourser
à M. P. Charbois un dépôt de \$ 300. fait
en rapport avec sa soumission pour l'ensem-
blage de blouse et de pantalons, pour les officiers
du département de Police.

Sur proposition de M. le Commissaire Rose.

Appuyé par M. le Commissaire Ameij, il est
Résolu D'autoriser le remboursement du dit dépôt.

33127

1. Soumission rapport du Chef du département des
Incendies, recommandant l'octroi d'une indemnité
de \$ 1000 aux héritiers de l'ex-pompiers A. D. Agnew.

Sur proposition de M. le Commissaire Rose.

Appuyé par M. le Commissaire Ameij, il est

Résolu De référer au département en loc. pour rapport.

33024 Soumission de la communication de la Commission des Services Électriques, concernant l'installa-
ment d'un service d'Alarms à l'église
Notre-Dame.

Sur proposition de M. le Commissaire Rose.

Résolu Approuvé par M. le Commissaire Amy. Il est
de transmettre copie de ladite communication
à la fabrique de Notre-Dame.

33110 Soumission rapport du Sûrintendant du dépar-
tement de l'Éclairage, concernant l'installa-
tion du système d'éclairage et d'ornementation
dans le district souterrain M. b.

Sur proposition de M. le Commissaire Rose.

Résolu AD. Autour le Sûrintendant du Département de
l'Éclairage à donner suite à son rapport pré-
ci qui concerne les lampes et les lampadaires
et d'accorder à la Compagnie J. Stack la con-
struction de fondation et l'installation des lan-
padaires, si elle consent à bâti son pôle 15^e.

Interpellation.

M. le Commissaire Villeneuve démis saisi si le chef du
département des Incendies a un inventaire de
l'outillage et des appareils en usage dans son
département, y compris l'évacuation. Il doit l'ap-
porter. Le Chef du département des Incendies est
prié d'en fourrir une copie au Bureau.

La séance est adjournée vendredi, le 8 septembre
commençant à 11 h. M. W.

Gouvernement.

Proposed 20

Résolu Ainsi assister au Bureau des Commissions

Tenu le 8 septembre, 1916 A.M.

Réunis,

M. M. le Commissaire Rose.

Villeneuve

Amy.

Côte.

En l'absence de Son Honorabilité M. le Commissaire Rose est appelle à presider.

Soumission de la communication du secrétaire-trésorier
du Conseil du Travail et du Travail, demandant
la permission de faire exécuter un programme d'ins-
truction à la fontaine, samedi prochain, 13 Septembre
P.M.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy.

Il est unanimement

Résolu De faire droit à la demande du Conseil du Travail
et du Travail, et de donner instruction au Sûrinter-
endant de l'arce de faire déposer les mesures nécessaires
à cet effet.

Les résolutions sont approuvées telle que lues.

Une délegation de la Chambre de Commerce, du Board
of Trade et de diverses sociétés de bienfaisance
se présente devant le Bureau et demande que la
Ville offre une réception aux délégués de la Pro-
vince d'Ontario devant venir à Montréal, lors
le cours du présent mois, ainsi que dans d'autre
ville de la Province de Québec, pour répondre au
mouvement qui se fait dans l'intérêt de la
législation plus sympathique entre les deux provinces.

Il est unanimement
Résolu De voter à monsieur l'ordre de réunir une somme de
\$ 500.00 qui sera mise à la disposition de la com-
mission de réception pour offrir une réception à l'adde-

débâton.

M. le Notaire Nathan et M. le Docteur Durant, se présentent devant le Bureau et suggèrent à la municipalité l'adoption concernant la départition du coût de la construction des trottoirs et des égouts. Ils s'engagent à soumettre leur suggestion par écrit.

33146.

Soummi une communication de la John McDougall Colclough Son Fils, demandant la remise d'un dépôt de \$ 2,822.⁰⁰

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Avey, il est
Résolu De faire au Sûrintendant de l'Achats et des Ventes, pour rapport.

33145.

Soummi une communication de la compagnie Dams L'Alonde, demandant de raccorder leur établissement à la conduite d'eau de 12 pouces, passant dans la rue Iberville.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Avey, il est
Résolu De faire à l'Ingénieur-Sûrintendant de l'Agence pour rapport.

27959.

Soummi une communication du pré-maire de la Ville de Westmount suggérant l'établissement d'une ligne de tramways sur la rue du Saguenay.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Avey, il est
Résolu De faire à l'Ingénieur en Chef (M. Leod) pour rapport.

29207.

Soummi une communication de MM. Drummond, McColl &c. au sujet du contrat No 1 de plant de filature.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Avey, il est
Résolu De faire à l'Ingénieur en Chef (M. Leroy) pour rapport.

33147.

Soummi une communication de M. R. C. Dickson demandant le remboursement de son dépôt.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
Résolu De faire au Sûrintendant des Achats et des Ventes pour rapport.

33199.

Soummi une communication de M. Elysée Pogonthi demandant l'inorporation de la Gaed D'Ormeau des Ormeaux.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
Résolu De faire au Sûrintendant de Police, pour rapport.

Soummi une note de mandat vérifié par le Contrôleur et Auditeur de la Côte, aux montants respectifs de \$ 7,828.²⁰, 3,633.⁵⁹, 5,754.⁰⁰ suivant les accusés.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
Résolu De faire au trésorier le paiement.

32429.

Soummi un rapport de l'Ingénieur-Sûrintendant de la Voie, transmettant un estimate du coût de parage en asphalte de la rue Hutchison, entre le Boulevard St. Joseph et la rue Bernard

au montant de \$ 40,150. payé à \$ 2,467.⁰⁰
par la Ville d'Ottawa et \$ 37,688.⁰⁰ par la
Ville de Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
Résolu Qu'il soit résolu du 31 juillet 1916 à ce sujet tout
parcours, et que rapport soit fait au Conseil
un commandement de faire pour la construction du dit
parage la somme de \$ 37,688.⁰⁰ représentant la
part de la Ville, et de verser la ville d'Ottawa
montant de dépense entre le terrains de la voie de
la Côte le montant de \$ 2,467.⁰⁰ représentant la part
de ladite ville d'Ottawa.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

recommandant la construction de parage en
asphalte et compostion sur la rue suivante:
Rue De A Italini Léont
Comte, Fort. Alerte asphalte \$ 10,450.
Kirkland Mackay vers l'est de 8a 30.75
St. Martin St. Adolphe C.P.R. Empreinte 1,732.
\$ 13,012.

Résolu.

Sur proposition de M. le Commissaire Léotie,
Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve il est
De recommander au Conseil de voter, pour la
fin ci-dessus, la délibérative somme de \$ 13 012.00 à être
emprunté sur la balance disponible de ce dit
semaine voté pour construction de trottoirs:
169 Rue des Pins \$ 5,201.00 401 Marlowe \$ 1,099.45
453 Mulberry 1,374.50 402 Yermaud 2,416.50
458 Côte de Riggi 1,147.00 413 Wilson 905.25
461 Mountaine 869.25

Soumis un rapport de l'Ingénieur Administrateur
de la Voie, déclarant qu'il a été additionné
de \$ 19,002.00 et requiert pour terminer le parage
en macadam asphalte de la rue Hector,
entre la rue Sherbrooke et la Rivière.

Résolu.

Sur proposition de M. le Commissaire Léotie,
Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
De recommander au Conseil le vote de la déli-
somme, pour la fin ci-dessus.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef ven-
dant le vote d'un crédit de \$ 74,254.00 pour
terminer le parage en asphalte de la rue Saint-
Lazare, entre la rue Drabek et le Boulevard Guy.

Résolu.

Sur proposition de M. le Commissaire Léotie,
Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
De recommander au Conseil le vote de la déli- somme
pour l'exécution desdits travaux à la fin de ce mois.

33139.

Soumis un rapport du Directeur-Ingénieur en Chef
recommandant le vote d'un crédit de \$ 4,010.00
pour l'asphalte de la rue Sherbrooke, entre la

plan et Papineau.

Sur proposition de M. le Commissaire Léotie.

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
De recommander au Conseil, pour la fin ci-
dessus, le vote d'une somme de \$ 4,010.00 à être
emprunté sur la balance disponible de ce dit
vote pour la construction de trottoir terminé
sur la rue des Pins, St. Laurent, Robie, Agel-
da et Bourassa.

32945.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, au
sujet de la construction du pont Laralle et du
pont-roue.

✓ Sur proposition de M. le Commissaire Léotie.

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
De recommander au Conseil le vote d'un crédit de
\$ 63,101.00 pour compléter le montant nécessaire à
la construction du pont-roue de l'Aqueduc et du
pont Laralle, ce montant devant être pris à min-
timum de l'emprunt spécial autorisé pour
l'agrandissement de l'Aqueduc et pour la con-
struction de l'avenue de Promenade et de l'avenue
générale d'ingénierie électrique, soit
Aggrandissement de l'Aqueduc \$ 37,800.00
Pont-roue générale bibliothèque 25,200.00
\$ 63,000.00

M. le Commissaire Villeneuve dessine.

33138.

Soumis une communication de M. Emil Truchet, of-
ficiant sa dimension comme employé de la Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Léotie.

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
De accepté la dite dimension, qui prendra effet
le 15 septembre 1916, et de ne plus remplacer M. Truchet.

33140.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef au sujet
du tunnel de la rue Sherbrooke.

Sur proposition de M. le Commissaire Léotie.

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
De faire au département en la personne de la
Ville l'entier force à Bishop Construction les Ltd.

a refaire les parties défectueuses du tunnel de la rue Sherbrooke construit en 1910.

327992.

Demander un rapport de l'ingénieur en chef concernant la taxe spéciale imposée dans d'autre ville, pour l'entretien de la route superposée de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est résolu De faire huit rapport et les documents y annexes au comité chargé de chercher de nouvelles sources de revenus.

32769.

Demander un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et de Statistique, au sujet des garderies d'enfants en place au Québec.

Résolu

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est De recommander au Conseil le versement d'un crédit de \$4 600⁰⁰ pour cette fin soit à destination de la Société Saint-Joseph de Montréal et à la Gouvernance de la Ville à régler le contrat.

Demander un rapport de l'ingénieur en chef, au sujet de la ferme d'épuration, sur l'avenue Henri-Julien.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est De recommander le premier pari de la révolution adoptée par le Bureau du Commissaire le 31 juillet 1916, lorsqu'il a été communiqué.

Révolte: Que la ferme d'épuration de l'avenue Henri-Julien soit convertie en parc, et de faire rapport au Conseil recommandant de voter un crédit de \$1 000⁰⁰ pour financer faire un accordement des égouts sur le chemin Crémazie.

Et Ici il rit Révolte: Que la ferme d'épuration de l'avenue Henri-Julien soit convertie en parc et que rapport soit fait au Conseil pour un crédit de \$1 950⁰⁰ imputable au Rèverne et de \$5,540 imputable au fonds d'impôt pour la financement au rapport ci-dessous de l'ingénieur Suivant le rapport des Égouts.

32924

Attendre que la Ville de Montréal ait propriétaires d'une bûche de terrain, au coin de boulevard Saint-Lawrence et Forme, mesurant environ 17 pieds de profondeur par 12⁰ pieds, soit une surface approximative de 216⁰ pieds, et que la St. Lawrence Bankhead Land Co. désire faire l'achat de ladite bûche de terrain.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est Résolu De recommander au Conseil de vendre ladite bûche de terrain à la St. Lawrence Bankhead Land Co. au prix d'environ 0.30 £ pied superficial et d'autant au Nom de l'Homme et l'Name et le Gouvernement de la Ville à régler le contrat.

32807.

Demander un rapport de l'ingénieur en chef, au sujet de deux égouts de 2x3 construits en 1916.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est Résolu De voter huit rapport et d'instruire à recommander au Conseil à régler le rapport à M. le Commissaire Villeneuve.

32794.

Demander un rapport de l'ingénieur Suivant le rapport de la Ville au sujet du sujet de la construction d'un trottoir sur la rue Sherbrooke, entre la rue Delormier et Champplain.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est Résolu De faire au Président du Bureau de Entretenir, avec instruction de préparer le rôle de répartition pour la construction d'un trottoir sur la rue Sherbrooke entre la rue Delormier et Champplain.

35345.

Demander le rapport mensuel de l'ingénieur de la Plomberie, pour le mois d'août.

Déposé aux archives.

32935.

Demander un rapport de l'Architecte de la Ville, commandant d'octroyer à MM. J. L. Lafleur et C. d'occuper le lot Nos. 1471-72-73 du quartier Ste-Anne, No. 366 de la rue Notre-Dame Ouest, pour

y vacua, emmagasement vendu de la gaz dans
dans un récipient souterrain.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
d'accorder la permission demandée.

Soumis le tableau d'assentiment de employés
du département des Marchés.

Déposé aux archives.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
de recommander au Conseil de permettre à la
compagnie de téléphone Bell d'installer
des postes, sur le côté et de l'avenue Pilgrim,
pourvu que ledit poste ne causera pas de
nuisance et que la compagnie soit tenue re-
ponsable de tous dommages résultant de
leur installation.

32933

Soumis un rapport de l'ingénieur en chef
sur la plainte de M. A. E. Myers, concernant
l'agrandissement de sa cave.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
d'informer M. Myers, conformément au rapport.

32873

Soumis un rapport de l'ingénieur en chef dé-
clarant que le trottoir face de l'hôtel Queen
est brisé.

Déposé aux archives.

32268

Soumis un rapport de l'ingénieur en chef décla-
rant, en réponse à une plainte de M. E. P.
Charlton, qui un trottoir a été con-
struit sur l'avenue du Collège McGill.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
d'informer M. Charlton, en conséquence.

Soumis un rapport du Directeur du Bureau M.

municipal d'Hygiène et de Statistique, recommandant de permettre aux Docteurs J. A. Rouleau,

J. H. Servais, E. G. Ouellet, d'accéder à leur séminaire à la Convention des Services Sanitaires, qui aura lieu à Québec, les 12, 13 et 14 septembre courant.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
d'accorder ladite autorisation.

33153

Soumis un rapport de l'ingénieur en chef recom-
mandant la construction d'un trottoir sur la
rue Platt.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
de recommander l'admission dudit rapport à l'ingénieur en chef
pour trouver le moyen nécessaire à cette fin.

Soumis le tableau d'assentiment du Bureau des
Estimations, pour le mois d'avril.

Déposé aux archives.

33077

Soumis un rapport de l'ingénieur en chef, décla-
rant en réponse à un demande de M. le Comp-
till, que la Ville peut vendre un aéroport, qui elle
n'utilise pas.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
d'informer M. Campbell, en conséquence.

Le Bureau fournit à l'omnibus de soumission
pour la fourniture et l'apport de parages en blocs
et la construction de parages en blocs et la
construction de parages en asphalte.

Les soumissions suivantes sont ouvertes en fin
semaine du partie intermédiaire.

1. Siriby Asphaltum Parapet Ltd. chiffre d'affaires 3500.
2. La Cité de Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est

d'ajuster la date, recommandée au département en
Lor, et à l'ingénieur en chef pour rapport, avec

instruction à ce sujet. Il informe le Bureau
se dans le but de la commission de la Ville et
à un échéancier montant pour l'entretien, la
dépécration, etc. et se la Compagnie Bithu-
tite. D'après la demande aux infirmiers de la
Ville des renseignements au sujet de ce dont
elle se plaint dans la lettre qu'elle a adressé
au Bureau le 6 septembre 1916.

Résolu

Que le billet de dépôt soit déposé au Bureau
du Trésorier de la Cité.

33131

Soumis une demande de l'agent de publicité
de l'Assiseary McGill Battalion, pour le
privilege de placer une banderole à l'angle
de l'avenue Ste-Catherine et Peel, pour finir de
recrutement.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Résolu

D'abandonner le Superintendent des Travaux et
des Recrues et le Lieutenant de Police
afin d'enterrer la présente demande.

M. le Commissaire Rose lâche son siège, et M.
le Commissaire Villeneuve est appelé à prendre

20907

Soumis un rapport du département en loco.
R. Communications d' M. l'Avocat lequel
demande que la Cité enlève ses trottinettes
transformées électriques, fait sortir une
brosse électrique, etc. placées et installées
sur la propriété de M. Etienne Vautcht, com-
ste Catharine et Sanguinet, et aussi, rapport
du Secrétaire de la Commission des Services
Électriques au sujet de travaux entrepris
sur la même propriété.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Amey, il est
que l'Avocat en chef de la Cité soit prié de
négocier avec M. Etienne Vautcht et de faire rapport

Résolu

M. le Commissaire Rose répond son siège à la pre-
sidence.

33149

Soumis un rapport du Trésorier de la Cité, au
sujet du rachat d'obligation des municipalités
sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
que l'Avocat rapport au Conseil le projet d'adop-
tion d'un règlement édictant l'émission d'un em-
prunt de \$ 126,913.⁵⁶ pour un terme n'excédant
pas 40 ans, à date du premier novembre prochain
sous forme de rente annuelle portant 4 1/2% d'in-
térêt, payable semi-annuellement le 1er mai
et 1er novembre de chaque année; tel emprunt
devra être placé au nom du Trésorier de la Cité
fiduciaire-commissaire, pour le fonds d'amortissement de
la Cité.

Résolu

Et de recommander, en outre
que l'intitut pour un fonds d'amortissement destiné
au rachat de cet emprunt, a richesse.

Soumis un rapport du Trésorier de la Cité, déclarant
qu'en vertu du règlement No. 523 la Cité est autorisée à
emprunter un montant de \$ 13,253,520.⁰⁰ pour
travaux publics et que des emprunts au montant de
\$ 13,190,000.⁰⁰ ont été effectués, laissant une
balance de \$ 63,520.⁰⁰ et recommandant d'émettre
un emprunt, pour un montant de \$ 63,520.⁰⁰
sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
que l'Avocat

recommande au Conseil d'autoriser l'émission
pour un terme de quarante ans, à partir du 1er no-
vembre 1916, d'un emprunt de \$ 63,520. portant 4 1/2% d'in-
térêt payable semi-annuellement le 1er mai et 1er
novembre de chaque année, et emprunt devant être
placé en rente annuelle (stock) au nom du
Trésorier de la Cité en fiduciaire-commissaire, pour le fonds
d'amortissement de la Cité.

Soumis un rapport du Trésorier de la Cité, déclarant
qu'en vertu du règlement No. 536 la Cité est autorisée

afair un impôt de \$ 802 450 et usur-
mon dont l'excuse d'un impôt de \$ 2 480.
Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Appuyé par M. le Commissaire Côte, il est
Resolu De recommander au Conseil d'autoriser
l'emission d'un emprunt de \$ 2,480. — fait
de l'impôt autorisé par l'arrangement N.
536, pour un terme de quarante ans à partir
du 1er mai 1916 et portant 5% d'intérêt
payable tous-annuellement le 1er mai et
subrognable chaque année, cet impôt
devant être placé en vente en caisse (stock),
au nom du Trésorier de la Côte en fiducie
pour le fonds d'amortissement de la Côte.

La séance est adjournée lundi, le 11 septembre
durant à 11 h. A.M.

Aournement.
J. W. Eccles

Procès-verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires

Tenu le 11 septembre 1916 à 10 h

Présent,

M. M. les Commissaires Amy
Côte
Villeneuve.

En l'absence de Son Honneur le Maire,
M. le Commissaire Villeneuve est appelé à presider.

Le bâton des minutes est donné à une séance
ultérieure.

L'effet de la résolution du 12 avril, 1916 concernant
le jour de réaumur, est suspendu, pour permettre
la fin en considération de deux questions urgentes.

Demander un rapport de l'ingénieur-Écuyer dont de
la Voie, transmettant son estime, pour la construction
d'un passage en asphalte sur la rue Baby à
parti du Boulevard Saint-Laurant, jusqu'au
vieux du C. P. R.

Sur proposition de M. le Commissaire Côte

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
Resolu De recommander au Conseil l'vote d'une
somme de \$ 18,975. — pour la fin ci-dessus.

M. le Commissaire Amy remplace M. le Commissaire
Villeneuve à la présidence.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve

Appuyé par M. le Commissaire Côte, il est

Resolu De résoudre la résolution du Bureau, d'effet
de recommander la vente à la St. Lawrence
Land Company d'une ligne de terrain, située
à l'angle du Boulevard Saint-Laurant et du
boulevard Souci, et de faire l'offre de la Côte
de voter sur ledit rapport au Bureau de Commissaires.

31521.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Côte.
 Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
 D'abord donné instruction à l'Ingénieur en Chef
 de procéder immédiatement à terminer le passage
 de la rue Ste-Catherine, entre le Boulevard
 Saint-Laurent et la rue Ambert, et de
 notifier la Compagnie de Tramway
 par voie de petit arrêté que la Cité
 chargea à ladite compagnie la partie du
 passage qui elle-même tenu de verser
 M. le Commissaire, en vertu de la clause 7 de l'arrangement
 No. 210, le tout sous la direction du Suprême
 ment en loc.

32377

Donner un rapport du département en Légi.
 avec le Bureau qui il faut être procédé
 à l'expérimentation du matériau aérien de la Montreal
 Light, Heat & Power Co. dans le district
 4 et 6. En son rapport en date du 1er
 septembre courant,灵魂 le mode suggéré
 dans un rapport du Superintendent du dépa-
 tement de l'Éclairage, en date du 1er septembre
 courant.

Sur proposition de M. le Commissaire Côte.

Résolu

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
 D'abord donné au Superintendent du département de
 l'Éclairage de procéder à l'expérimentation du
 matériau aérien de la Montreal Light, Heat &
 Power Co. dans le district 4 et 6, selon son
 rapport en date du 1er septembre courant.

25526

Donner un rapport de l'Ingénieur en charge des
 Chemins de Fer, en réponse à une communication
 de M. Clément Dubéth, concernant les lignes
 et les niviers de la rue Saint-Augustin et
 de la rue Notre-Dame.

Sur proposition de M. le Commissaire Côte.

Résolu

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
 D'abord informé M. Dubéth que sa demande n'a pas
 pu être accordée, avant que le Commissaire des
 Chemins de Fer ait rendu sa décision sur une

application de même nature qu'il a faite lui-même à ladite Commission de Chemin de Fer.

35374.

✓

Donner le rapport de l'ingénieur du Tramway
 pour la semaine finissant le 2 septembre courant.
 Disposé au secrétariat.

31012

✓

Donner un rapport de l'Ingénieur en Chef sur
 l'opportunité d'ajouter l'éclairage homologué
 sur le Boulevard Crémazie et la rue Lajeunesse.
 Sur proposition de M. le Commissaire Côte.

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
 D'abord informé du département en Légi. pour savoir si il
 convient dans ledit rapport de l'Ingénieur en Chef
 et de donner instruction à ce sujet de laisser
 à tel ou y apparaît de construction en ligne un
 éclairage homologué actuel de la rue Lajeunesse.

32823.

✓

Donner un rapport de l'Ingénieur-Superintendent
 de la Voie, en réponse à une communication du
 Superintendent de la Compagnie de Pacifique qui a
 demandé de faire balayer par une de ses rues
 par le employé de la Cité.

Sur proposition de M. le Commissaire Côte.

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
 D'abord transmis copie du dit rapport au Superintendent
 de la Compagnie de Pacifique.

31272

✓

Donner un rapport de l'Ingénieur-Superintendent de
 l'Agence, au sujet de la construction d'un mur de
 séparation, en faveur de la propriété de monsieur H.P.
 MacInnes, au niveau de la Rue.

Sur proposition de M. le Commissaire Côte.

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
 D'abord informé de nouveau du département en Légi. pour
 faire dans un projet d'arrangement, conformément
 au rapport de l'Ingénieur-Superintendent de la Voie.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Côte, il est
 De donner instruction à l'Ingénieur-Superintendent

de l'Aqueduc d'faire fermer bien soon toutes les sections actuellement vacantes.

Soumet aux secrs de son ordre, vérifiée par le Contrôleur et Auditeur de la Cité, aux montants respectifs de $\$ 16,573^{13}$, $\$ 944^{55}$, suivit bûcher certifiés.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu D'autoriser le paiement.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
Que le rapport de l'Ingénieur en Chef au sujet
du coût de l'Égout, construit en 1916, il sui-
vra au Bureau le 1^{er} septembre courant, soit
publié dans le Bulletin Municipal.

30497. Soumet un rapport de l'Ingénieur-Suivant du Égout, recommandant d'acheter des entreprenemus de bois de West Broadway, un certain nombre de tuyaux en béton, qui ne sont pas utilisés par suite du fait que cet égout n'est pas été construit en entier à la condition que l'entrepreneur renonce à toute indemnisation ou dommages, résultant de l'inexécution de leur contrat.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
De l'accorder dans le rapport de l'Ingénieur-
Suivant du Égout, sujet à l'approbation
du département en log.

M. le Commissaire Villeneuve remplace M. le Commissaire Amy à la finidure.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, il est
Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
Qu'il soit réservé au Bureau, No. 2061, en date
du 30 aout 1916, recommandant la pose d'un barri-

fontain, sur la rue Lacombe, soit amender au
chargeant le montant de $\$ 25.00$ par celui de
 $\$ 8.50$.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Que faire suite à la résolution du Bureau, No. 33110
en date du 7 septembre 1916, concernant l'installation
du système d'éclairage et d'énumération, dans le
district No. 6 d'approvisionner les deux piquets par le
Suivant du département de l'Eclairage, pour
la fourniture et l'installation des cables, etc., pour la
distribution de l'éclairage dans le district No. 6
et de donner instruction au Suivant du
Achat et de Vente de demander des soumissions
pour cette fin.

Soumet une communication de la Fête-Dame de
Grâce Civic Improvement League, demandant
l'accès gratuit de la salle Municipale de quatre
Fête-Dame de Grâce, pour jeudi, le 14 du mois
courant et pour la deuxième lundi de chaque
mois, jusqu'au moyen de nos propres.
Sur proposition de M. le Commissaire Amy.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
Que faire droit à ladite demande.

31702. Soumet un rapport du Suivant du Parc
n'commandant de payer à l'Harmonie de Montréal
une somme de $\$ 300.00$ pour trois concerts donnés dans
les parcs, le 13 juillet et le 3 et 31 aout dernier.
Sur proposition de M. le Commissaire Amy.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
D'autoriser le paiement de ladite somme de $\$ 300.00$ à
même le crédit de $\$ 2,000.00$ versé à cette fin.

32152. Soumet un rapport conjoint de Trésorier de la Cité
et du Suivant du Édifice Municipal
sur l'opportunité de disposer d'un Bureau de Rec-
eption du Département de Trésorier de la même
façon que le Bureau Général de l'Estimation.

Résolu

Sur la proposition de M. le Commissaire des Armes
Approuvée par M. le Commissaire des Armes, il est
D'apprécier le dit rapport, et d'en transmettre
copie au Conseil en réponse à l'interpellation
de M. le C. Léonard Litourneau, en date du 12 juillet
dernier.

29207-31799

Résolu

Sur la proposition de M. le Commissaire des Armes
Approuvée par M. le Commissaire des Armes, il est
De donner instruction à l'Avocat en Chef de la
Cité, de préparer un acte aux fins de nomination
d'un arbitre et amiables compromis en vue la
matière de la Compagnie Cook Construction, contre
la Cité.

Que la Cook Construction Company soit notifiée
de choisir son arbitre.

Que l'arbitre de la Cité soit M. J. M. P. Baird,
auquel il est Chef de la compagnie du Pacifique
Canadien;

Que le troisième arbitre soit M. Aime Goffin
P.C., et que l'Avocat en Chef de la Cité soit
privé de s'entendre avec la compagnie Cook
Construction sur le honoraire à la tête payé aux
dits arbitres, et de faire rapport sur la question
du honoraire à la tête payé aux dits arbitres.

Sur la proposition de M. le Commissaire des Armes
Approuvée par M. le Commissaire des Armes, il est
Qu'il soit débité de \$ 2,000.00 au Compte au
département des travaux, soit imputé comme suit
Balayage de Rue pavée (Nord)

Devises Est	\$ 800.
" Nord	400.
" Ouest	800.

Sur la proposition de M. le Commissaire des Armes

Approuvée par M. le Commissaire des Armes, il est
Qu'il soit débité de \$ 1,940.00 au Compte au
département des travaux de la rue Saint-Jeanne-
le-Ronde soit imputé comme suit:

Résolu

Balayage de Rue pavée (Nord)

Devises Est	\$ 776.
" Nord	388.
" Ouest	776.

32972. Soumis un rapport de l'ingénieur Supintendant
des Egouts concernant l'extinction de l'égout
de la rue De Lorimier et de la rue Craig.

Sur la proposition de M. le Commissaire des Armes
Approuvée par M. le Commissaire des Armes, il est
Résolu De faire au département en Ley, pour direction.

33057. Soumis un rapport du Bibliothécaire, déclarant
ne pouvoir recommander d'accepter l'offre
faite par M. E. G. Phamph, à l'effet de vendre à
la Ville, un certain nombre de livres.

Sur la proposition de M. le Commissaire des Armes
Approuvée par M. le Commissaire des Armes, il est
Résolu D'informer M. Phamph, en conséquence.

29207 Soumis un rapport de l'ingénieur en Chef recommandant
de payer à MM. J. Buthe et P. St. Georges
des comptes au montant de \$ 450.00 chacun, pour
service professionnel, rendu au sujet de
difficultés survenues entre la Cité et la Compagnie
Cook Construction.

Sur la proposition de M. le Commissaire des Armes
Approuvée par M. le Commissaire des Armes, il est
Résolu D'autoriser le paiement du dit compte, à même le
crédit voté pour service d'égout.

Les documents suivants sont remis au Bureau
et déposés aux archives.

Et de替que de l'émission des permis, pour le mois
d'avril dernier.

Rapport mensuel de l'inspecteur de l'assainissement.

33051. Soumis le rapport de Supintendant du Département
de la Voie (division Nord), sur le plainte
d'un M. Joseph Doyon employé comme charpentier
menuier, qui a été envoyé du Service

De la plainte de M. Doyon et le rapport du
Saufveur dant du département de la Voie
(service Post).

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
Qu'Instruction soient donnée au Saufveur dant
général de la Voie, M. J. P. Gagnon, d'impliquer
M. Doyon dans l'une des trois causes éta-
lees.

La séance est adjournée mardi, le 12 septem-
bre à 11 h. à M.
9 mots payés nuls.

Gouvernement.

E. Villeneuve

33171

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
Qu'Instruction soient donnée au Secrétaire de notifier
les intéressés que la continuation de l'enquête, concer-
nant la tentative de rendre à la Ville un certain
nombre de perforations est adjourné sans dé-

Soumis une communication de Mme E. Brocard
se plaignant au nom de M. A. Brocard, du
fait qu'à Ville en continuant un trottoir sur la
rue Brocard, a brisé le mur de la rue.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
Résolu Que l'officier à l'origine - Saufveur dant de la Voie,
soit rappelé.

33164 Soumis une communication de M. V. Morris, de-
mandant de faire rebâtir la chaussée du trottoir mi-
-voi l'entière de la rue à côté du No 42 de
la rue Prince Arthur Ouest.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
Résolu Que l'officier à l'origine - Saufveur dant de la
Voie soit rappelé.

33175 Soumis une communication de M. J. Abram, infor-

Procès-verbal d'une assemblée du Bureau des Communi-
cations

Tenu le 12 septembre 1916. à M.

Présente,

M. M. le Commissaire Côté,
Amy
Villeneuve.

En l'absence de Son Honneur le Maire,
M. le Commissaire Villeneuve est appelé à presider.

Les minutes sont approuvées telles qu'elles.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
Qu'Instruction soient données au Secrétaire de notifier
les intéressés que la continuation de l'enquête, concer-
nant la tentative de rendre à la Ville un certain
nombre de perforations est adjourné sans dé-

Soumis une communication de Mme E. Brocard
se plaignant au nom de M. A. Brocard, du
fait qu'à Ville en continuant un trottoir sur la
rue Brocard, a brisé le mur de la rue.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
Résolu Que l'officier à l'origine - Saufveur dant de la Voie,
soit rappelé.

Soumis une communication de M. V. Morris, de-
mandant de faire rebâtir la chaussée du trottoir mi-
-voi l'entière de la rue à côté du No 42 de
la rue Prince Arthur Ouest.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
Résolu Que l'officier à l'origine - Saufveur dant de la
Voie soit rappelé.

mont le Bureau qu'il est en état de fournir aux entrepreneurs de l'œuvre de filtration tout le gravier et tout le sable qu'ils ont besoin pour l'exécution du contrat No 2 et No 3.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Ameix, il est De bonne heure la présente communication et il est donnée instruction au Secrétaire de conformer la déclaration d'entrepreneur qui a été rendue par le greveur à l'heure où il a été demandé à l'entrepreneur que ce soit pour le faire savoir qu'il peut lui procurer tout le sable et tout le gravier nécessaire pour terminer l'évacuation du contrat No 3 cette année et du contrat No 2 à bonheur dans le plus bref délai prochain.

32994.

Soumis une communication de la compagnie Stock Diving & Contracting, demandant que la Ville lui accorde le contrat pour la réfection du trottoir Bonaventure, Saint-Laurant.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Ameix, il est D'informe ledit entrepreneur que le Bureau ne peut lui accorder le contrat, sans que des renseignements soient demandés, et que il n'est d'autant pas décidé si ces travaux seront exécutés par contrat ou à la journée.

33147.

Soumis une communication de M. R. C. Dietrich, demandant la vente d'un dépôt de 350² fait en rapport avec son contrat pour la fourniture de pierre dans le quartier Maisonneuve.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Ameix, il est De referir au Sûrteur et au Directeur de l'Administration Municipale pour rapport.

33151.

Soumission communication de M. J. Doyon, demandant sa réinstallation comme menuisier, au département de la Voie publique Nord.

Sur proposition de M. le Commissaire Ameix,

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est De transmettre à M. Doyon une copie de la résolution

adoptée par le Bureau le 11 du mois courant à son sujet.

Soumis une communication de la Merchant & Employers Guarantee & Accident Co. demandant à l'Administration Municipale de faire faire certaines réparations aux anciens murs de l'Annexe.

Le Sûrteur et au Directeur de l'Administration Municipale, et appuyé devant le Bureau il reçoit instructions de se occuper immédiatement de cette question et de faire rapport d'urgence.

32847.

Soumis une communication de M. A. Hardy au sujet de l'ancien vignoble qui lui a été signifié à l'effet que la Ville intenta contre lui un procès pour un terrain situé sur la rue Saint-Joseph.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Ameix, il est De faire alerter l'Avocat du Sûrteur et du Bureau.

22582

Soumis une communication de la compagnie Arctic Automatic Smoke Control offrant d'installer une fumigation à la bibliothèque civique.

Sur proposition de M. le Commissaire Ameix,

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est De faire alerter l'Architecte Payette pour rapport.

33152.

Soumis une communication du "University Settlement" demandant un octroi de 1500² pour l'acquisition d'un terrain.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Ameix, il est De faire alerter au Directeur de l'Assistance Municipale pour rapport.

33153.

Soumis une offre de Madame D. E. Bowes, à l'effet de vendre à la Ville un terrain d'environ 1500² sis au coin de la rue Bonaventure et de la rue Rosemont.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Ameix, il est

De faire alerter au Président du Bureau de l'Administration Municipale pour rapport, et il est donné instruction

l'Ingenieur - Suptendant de la Voie de fer, pour un plan montant à treize mille quatre cent et cinquante mètres sur cette partie du Boulevard René-Lévesque au bout de l'avenue.

33181.

Soumis un rapport du département en L. C. au sujet de certaine réclamation de la compagnie des Tramways, contre la Ville et la Ville contre la Compagnie des Tramways.

Sur proposition de M. le Commissaire le Côte.

Résolu Approuvé par M. le Commissaire le Côte.
Il est demandé au Directeur de la compagnie des Tramways que les deux dernières réclamations de la Ville et celle de la Ville contre la compagnie, quand il plaira aux ingénieurs de M. le C. de la farré, et de procurer à l'avocat de la compagnie des Tramways de s'entretenir avec l'avocat en chef de la Ville, pour discuter ces réclamations.
Il est en suite.

Résolu Que dans l'intervalle, la Compagnie des Tramways fera faire à payer à la Ville le montant de \$ 15,339⁷⁴ mentionné dans sa lettre en date du 1er septembre 1916.

33182.

Soumis un rapport du département en L. C. au sujet de fait que la Ville ait imposé à la compagnie Douglas Sand pour faire de certaines démonstrations qu'il aurait payées à la Compagnie des Tramways.

Sur proposition de M. le Commissaire le Côte.

Résolu Approuvé par M. le Commissaire le Côte.
Il est demandé à la compagnie des Tramways de rembourser à la compagnie Douglas Sand.

32578.

Soumis un rapport de l'Ingenieur - Suptendant de la Voie en rapport à une requête demandant de faire réparer la chaussée des Aves Old Orchard, Addington.

Résolu

33183.

Sur proposition de M. le Commissaire le Côte.
Approuvé par M. le Commissaire le Côte. Il est
d'approuver ladite recommandation.

Soumis un communiqué de M. P. H. St. George déclarant accepté que comme arbitre dans l'affaire de la réclamation de M. G. Hamill & Co. ferner pour fixer le dommage suffisant en rapport avec l'exécution de leur contrat pour la construction de l'église du quartier Mont-Royal.

Sur proposition de M. le Commissaire le Côte.

Approuvé par M. le Commissaire le Côte. Il est demandé aux archives.

33187.

Attendu que le Chef du département des Tramways, c'est pour la partie des deux voies d'automobiles mentionnées dans la révolution du Bureau en date du 6 septembre 1916.

Sur proposition de M. le Commissaire le Côte.

Résolu Approuvé par M. le Commissaire le Côte. Il est demandé au Suptendant des Achats et de l'Entretien, de faire rapport sur cette demande, en même temps que sur la recommandation faite par l'ingénieur municipal en charge du quartier, à l'effet de vendre ces voies à l'usine.

32532.

Soumis un rapport de l'Ingenieur - Suptendant de la Voie, en rapport à une requête demandant de faire réparer la chaussée des Aves Old Orchard, Addington.

Sur proposition de M. le Commissaire le Côte.

Résolu Approuvé par M. le Commissaire le Côte. Il est demandé à la compagnie en conséquence.

32525.

Soumis un rapport de l'Ingenieur - Suptendant de la Voie en rapport à une communication de M. C. S. Stobey concernant la condition de l'Av. Royal.

Sur proposition de M. le Commissaire le Côte.

Résolu Approuvé par M. le Commissaire le Côte. Il est demandé à l'archivette copie du dit rapport à M. Stobey.

33037

Soumis un rapport de l'ingénieur. Suivant d'aut
de la Ville, transmettant un plan montant
les deux lots offerts en vente à M. J. Trunley
et situés à l'intersection de la rue Saint-Jérôme
et de la Rue Avenue.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
De laisser au dossier, en attendant le rapport
de l'ingénieur en charge du service
géodésique.

32958.

Soumis un rapport de l'ingénieur. Suivant d'aut
de la Ville, en réponse à une communication de
M. le Notaire Paucier, se plaignant de la
construction d'une cabane en bois dans une
ruelle située en arrière de la propriété de
Madame J. N. Armand.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
De transmettre au Notaire Paucier copie
du rapport de l'ingénieur suivi d'aut
Ville.

33015.

Soumis un rapport de l'ingénieur en Chef dé-
clarant que le passage de la rue Closse, entre
le Rue Comte et Rue Cathcart, n'est pas fait
maintenant.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
De informer M. le chef Ward conformément audit
rapport.

33184.

Soumis un rapport de l'ingénieur. Suivant d'aut
de la Ville, en faveur de la Ville qui le demande
que Stinson Rub Bulten Supply incument
par son contrat pour la fourniture de la puissance
électrique à la satisfaction de l'ingénieur de la
Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
De faire le Notaire de la Ville de renouveler

projet de la firme Rub Bulten Supply "la
mettant en demeure de faire la puissance
conformément à son contrat".

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
D'apporter la régulation suivante :

Ville (Dir. Nord) No. 283-284-285-286-288-289-290
291.

" " Et
" " Ouest

Aqueduc

488-499-500-501-502-503-504-
505-506-507-508.

Soumis une communication du Conseil des Métiers
et du Travail, concernant la question de remettre
entre les mains d'une commission nommée par
le Gouvernement Provincial l'administration de la Ville
de Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy,

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
De faire le Secrétaire d'accuser réception de ladite
communication.

30626

Soumis un rapport de Suivant d'aut du Edifice
Municipaux recommandant la nomination d' M. le
Duperré, comme Salague a l' Amex.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy,

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
De donner instruction au Directeur de Bureau
Municipal d'Hôpital de faire subir un examen
medical audit M. Duperré.

Soumission d'un avis demandant vérification par le
Contrôleur et Auditeur de la Ville aux montants sui-
vants des 273.214.²², 76.896.⁴⁴ nusant bille enti-
gues.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy,

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
De autoriser le paiement.

Sur proposition de M. le Commissaire Léoti,
Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
Résolu De donner instructions à l'ingénieur-Sous-tit
stant de la Ville, de faire construire un trottoir
en bois sur la rue la marini à M. Corbeil, au
Saint-Dominique, à même le crédit octroyé par
le Conseil le 1^{er} Septembre courant, pour la construc
tion de trottoirs en bois.

La séance est adjournée mardi le 13 septem
bre 1916, à 11 h. M. M.

^{M. Malenfant}
Ajournement.

Procès-verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires

Tenu le 13 septembre 1916 à

Présente,

Son Honneur le Maire M. Martin, President,
M. M. le Commissaire Léoti,

Villemaur
Rose.
Amy.

Les minutes sont lues et approuvées.

31234 Soumis un rapport du Directeur de l'Académie M.
incipale recommandant de payer à la Montreal
Dispensary la somme de \$ 500.00 qui lui a été versée
comme subvention pour 1916.

Sur proposition de M. le Commissaire Rose,
Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
Résolu D'autoriser l'ouverture de ladite subvention.

31864 Soumis une communication de M. l'Abbé Picotte
Curé de Saint-Paul-Claver, demandant à la
Cité de faire faire le nivellement du Boulevard St
Joseph, près de l'église de cette paroisse.
Sur proposition de M. le Commissaire Léoti,
Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu De faire au Député-Ingénieur en Chef avec
instructions de préparer un estimate final du
coût de l'enlèvement du roc qui se trouve à cet
endroit, et de son transport dans un essaye
tion qui se trouve également sur le Boulevard
St-Joseph, et de donner la fonds nécessaire pour
l'exécution de ces travaux.

33181 Soumis une communication de la compagnie "Decau
Boile & Luminator," concernant la condition de la
rue Renouf.

Sur proposition de M. le Commissaire Léoti,
Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Resolu

De l'opérat. à l'Ingenieur. Sumtendant de la
Ville, pour rapport.

33334.

Souvenir de communication de la Montreal
Paper & Sewer Corporation demandant la
permissons d'ingerer des fondations sur la rue
Saint-Dominique, l'avenue du Parc et
l'avenue Fairmount.

Sur proposition de M. le Commissaire Cote.

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
De l'opérat. à l'Ingenieur. Sumtendant de la
Ville, pour rapport.

23434.

Souvenir une communication de M. E. Sutton, de-
mandant la permission quand la Ville commençera
les travaux de construction du tunnel de l'avenue
Métro.

Sur proposition de M. le Commissaire Cote.

Appuyé par M. le Commissaire Rose, il est
d'informe M. Sutton qui aussitôt que la Com-
mission de Chemin de fer aurait donné
officiellement l'autorisation de construction
du tunnel, des communions seront demandées
pour l'exécution de ces travaux.

Sur proposition de M. le Commissaire Cote.

Appuyé par M. le Commissaire Rose, il est
qu'il l'avenue, lorsque la Cité aura décidé de
communier un passage permanent sur une rue
la compagnie reçoivent un avis à cet effet
et qu'elles soient en même temps requises
d'affamer une épave de tuyaux et conduits qui
se trouvent à cet endroit, et en faire rapport
aux ingénieurs de la Cité.

33168.

Souvenir une communication de MM. D.M. Campbell.
le offrant d'envoyer à la Ville un carabin de saill.
D'accord au domm.

33183.

Souvenir une communication du capitaine du 245^e
régiment Bataillon demandant le permis d'installa-

der un vignoble dans le parc, pour des fins de re-
culturage.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy.

Appuyé par M. le Commissaire Rose, il est

Resolu De l'opérat. au Sumtendant des Parcs et au
Sumtendant du Parc Mont-Royal, pour
rapport.

M. le Commissaire Cote tenu son siège.

33179.

Souvenir une communication de M. W. Desmarais, de-
mandant le renouvellement de son privilége pour la
rente de rafraîchissement et l'exploitation de jeu
à l'île Sainte-Hélène.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy.

Appuyé par M. le Commissaire Rose, il est
De l'opérat. au Sumtendant des Parcs, pour rapport.

33182.

Souvenir une communication de M. G. Durford, con-
cernant l'état du Parc Molson.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy.

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
De l'opérat. au Sumtendant des Parcs, pour rapport.

29207.

Souvenir une communication de M. M. Langlois, con-
cernant l'appropriation de ses terrains, pour l'i-
largissement du canal d'agrandissement.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
De l'opérat. au département en Lg, pour rapport.

M. le Commissaire Cote prend son siège.

Sur demande de M. Mari attire l'attention du Bureau
sur la subvention de \$ 10,000.00 qui fut payée
il y a quelque années à la compagnie d'exposition
de Montréal.

Le Secrétaire reçoit instruction de mettre devant le
Bureau le domm. rapportant cette question.

À la suggestion de M. le Commissaire Mari, il est

Resolu

Que le Trésorier de la Cité reçoive instruction de mettre devant le Bureau le chèque transmis à la Ville par M. G. Beauchêne, l'abbé de la Ville, dans l'appropriation du Bombarde Saint-Joseph, ainsi que la remise au Bureau du rapport à ce sujet.

Resolu

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve, il est
Que le Contrôleur et Auditeur, informe le Bureau
combien la Ville a versé, à différentes périodes
pour le Monument Cartier, tant à titre de
subvention que pour l'exécution de travaux, et
de demander en outre à l'Ingénieur en Chef
qu'en quoi les travaux que devraient être exécutés
autour du Monument Cartier, ne l'ont pas
encore été.

M. Lourdeau de Beauvois, tenant général de
la Banque Provinciale, se présente devant le
Bureau au sujet de l'offre faite par le "St Lau-
rence Bombard Co." d'acheter de la Ville une
brièvre de terrain située au coin du Bombarde
Saint-Laurent et du Bombarde Forum.

M. Beauvois déclare que la Banque Pro-
vinciale a acheté de cette compagnie le terrain
adjacent à cette brièvre de terrain, au prix de
40 25 £ l'acré.

Soumettre tout acte de mandat vérifié par le
Contrôleur et Auditeur de la Cité, aux montants
respectifs de \$ 4,969 12, \$ 1537 48, 12,138 15 étant
bien certifiés.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Lortie, il est
d'autoriser l'achat.

33192 Soumettre un rapport du Secrétaire du dépar-
tement d'Instruction, recommandant de
faire voter un crédit de \$ 5,000.00 pour l'achat de
écrans.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy.

Resolu

Appuyé par M. le Commissaire Lortie, il est
de recommander au Conseil de voter la somme
pour la fin de l'an prochain sujet à l'approbation du
Contrôleur et Auditeur.

Sur Nomme le Marin Louis son sieur.
Et M. le Commissaire Amy est appelle à prendre

33171.

Soumettre un rapport du département en faveur au sujet
de la récente plainte par M. Azam Charkhian
pour être autorisé à prêter à la Cité suivant
la loi des accidents du travail.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Lortie, il est

d'informer le département en faveur à s'introduire avec
M. Charkhian, en une date réglement de cette vicila-
ration.

32972

Soumettre les documents concernant le prolongement de
l'église de l'Assomption de Lourdes et de la rue Craig
et faire la propriété des communautés de Poit.

Sur proposition de M. le Commissaire Lortie,

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est

Resolu Que l'arrangement semblable à celui déjà fait
dans le cas précédent soit fait avec le Com-
missaire du Hôpital, et que ce rapport soit fait
au Conseil, recommandant de voter un crédit
de \$ 8,200.00 pour le prolongement de l'église de la
rue Craig, un crédit de \$ 6,000.00 pour la construction
d'une sacristie de l'église de l'Assomption de Lourdes
et un autre crédit de \$ 11,430.00 pour le prolonge-
ment de ce dernier édifice.

L'ingénieur Suintendant de l'Aguedas et M.
Mellorcroft, représentant la Compagnie Gath
se présente devant le Bureau, au sujet d'un
soumission sujet le 11 avril dernier pour la fer-
meture du compteur à eau.

L'ingénieur Suintendant de l'Aguedas explique
la raison de ce qu'il a fait la recommandation

tions que il a fait dans son rapport en date du 31 avril 1916.

Apres explication fournie par M. Headcroft, la considération du rapport de l'Inspecteur. Le. Undersecretary of l'Aqueduct est laissée à son étude prochainement.

Summe un rapport du département en Légi. ayant le Bureau d'en vigueur l'action pris par Dame Louise Triffle Hibut contre la Cité.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve. Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
d'autoriser la vigueur de ladite action, en payant à la Dame en question, à moins le fond de réserve, une somme de \$ 150.- et à ses procurés, Mme. Santans, leur la faire de l'action, int. # 124.05

M. le Commissaire pour faire son siège.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve. Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
d'autoriser l'Union de la Cité à rembourser le dépôt fait par la compagnie John Quinlan & Aaron Leitch " Foundation " en rapport avec leurs soumissions pour la construction du pont L'Assomption.

32986. Summe un rapport du Contrôleur et Auditeur concernant l'opérance de l'entretien final des sections 3, 4 et 5 de l'église collégiale de Notre-Dame de Grâce.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve. Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
de demander à l'Inspecteur en Chef, et au département en Légi. qu'il n'y aurait pas lieu de faire faire un entretien de section 2. int. # 5 de l'église collégiale de Notre-Dame de Grâce contre la chose a été faite pour les sections 1 et 4 en vue de faire l'usage à sa charge par la

entrepreneur.

M. J. A. Belanger de l'Am. Prop. Canadienne St-Hubert se présente devant le Bureau, en rapport avec la communication qu'il a adressée dans le cours du mois d'avril dernier, au sujet de son contact pour la formation de la juini.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
d'autoriser que le Sous-Inspecteur des Achats et des Ventes l'Inspecteur en Chef reçoivent instruction de soumettre leur rapport sur cette communication pour l'assemblée de demain matin.

La séance est adjournée jusqu'à 11 h. et continuera
11 h. - A. M.

Ajournement.

J. Ainley.

Procès-verbal d'une assemblée du Bureau des Commissions
Tenue le 14 septembre 1916. A.M.

Résolu,

M. W. le Commissaire: *Annie Ross*
Poss.
Villermeur.

En l'absence de Son Honour le Maire.
M. le Commissaire Villermeur a été appuyé à prendre.

Le Secrétaire procéda à la lecture des minutes
du cours de laquelle M. le Commissaire Côté
(page 533), prit la parole au siège.

Su proposition de M. le Commissaire Villermeur.

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il fut
Résolu Que les minutes soient approuvées, après les avoir
lues et corrigées;

1^e En ajoutant après la suggestion de Son
Honour le Maire concernant la subvention de
\$10,000 payée à la Compagnie d'Électricité de
Montréal, la note suivante: M. le Commissaire
Villermeur suggère que les Avocats de la
Ville reçoivent l'Instruction de prendre des pro-
cédures pour le recouvrement des sommes
d'argent qui avaient été payées indû-
ment aux arbitres qui ont jugé dans l'op-
position du Boulevard Saint-Joseph. La
considération de cette affaire est difficile à l'as-
semblée de vendredi prochain.

2^e En chargeant donc la résolution se rapportant
au Monument Cartier, la note "Sur proposi-
tion de M. le Commissaire Villermeur par celle de
l'A. la suggestion de Son Honour le Maire.

Su proposition de M. le Commissaire Côté.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Villermeur, il fut
que la réunion du Bureau, en date du 13 septembre

1916, a l'effet de rembourser le dépôt fait par
certains soumissionnaires du Pont Lassalle, soit
recouvert et remplacé par la suivante:

Que la chique de dépôt fait par M. W. John
Quinton Côté, et la "Foundation Co. in rapport
avec leurs soumissionnaires pour la construction du
Pont Lassalle, leur soient remboursés et que le
dépôt fait par les autres soumissionnaires soient
retenu jusqu'à ce que le Génie de la Ville et le
département en Légal soit fait rapport sur ladite
soumission.

Une dérogation de propriété et de marchandise de
la rue Sainte-Catherine Est, au point devant le
Bureau, et demande que les travaux en cours
d'exécution sur la ditte rue, entre la rue Ambert
et le Boulevard Saint-Laurent soient poursuivis
avec plus de vigueur. La dérogation ne retira, ap-
partenue à l'assurance que ces travaux soient
poursuivis avec toute l'activité possible.

Le représentant de la compagnie qui a soumissionné
pour le compteur à éau dit "Leda" fut interrogé sur
l'explication au sujet de l'efficacité de ce compteur.

Il fut fait une communication de M. Leichem O'Connell
demandant l'installation d'une lampe à arc
sur la rue Shear.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross,
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il fut
Résolu de faire au Superintendent du département de
l'Eclairage pour rapport.

33842 Soumis une communication de l'Architecte de la
Bibliothèque, au sujet de certains travaux de menuiserie
que le entrepreneur avaient confié à une maison
de Midland Ont.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Ross, il fut
Résolu de faire au département en Légal pour rapport.

tin qui il a fait dans son rapport en date du 31 aout 1916.

Apres explication fournie par M. Medocoff, la consideration du rapport de l'Ingenieur-Subordoné de l'Aqueduc est laissée à un décret prochain.

Sous un rapport du département en Lisi, devant le Bureau d'agir l'action puis par Dame Marie Stiffi Hibit contre la Cité.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
d'adopter le viglement de ladite action, en
payant à la Cité au montant, à même le Fonds
de réserve, une somme de \$ 150. et à
ses procurur, Mme. Santans, le frais
de l'action, soit \$ 124.55

Présolu

M. le Commissaire Porlier sur siège.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
d'autoriser l'Ingenieur de la Cité à rembourser la
dépense faite par la compagnie "John Gwinnett
Bank Letch" Foundation en dépens avec
toute somme nécessaire pour la construction du
fort Légaré.

32986

Sous un rapport du Contrôleur et Auditeur
concernant l'exercice de l'extinction final des
sections 2, 4 et 5 de l'agent collecteur de Notre-
Dame de Grâce.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
de demander à l'Ingenieur en Chef, et au
département en Lisi, qu'il y ait porté
de faire faire un relevé de la section 2, etc.
de l'agent collecteur de Notre-Dame de Grâce
comme la chose a été faite pour les sections 1 et
en vue de nommer il y a une charge par la

entrepreneur.

M. J.A.A. Bilanger de la "Fin Prog" demande
qu'il se présente devant le Bureau, en
rapport avec la communication qu'il a adu-
cie dans le cours du mois d'août dernier,
au sujet de son contrat pour la construction de
puis.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
d'autoriser le Subordoné des Achats et des Ventes
l'Ingenieur en Chef, reçoivent instruction de
soumettre leur rapport sur cette communication
pour l'assemblée de dimanche matin.

La séance est adjournée jusqu'à l'heure antéro
"Mer. A.M."

Gouvernement.

J. Arrey.

Procès-verbal d'une assemblée du Bureau de Commission
Tenue le 14 septembre 1916. A.M.

Résolu,

M. le Commissaire: Anny.
Ross.
Villermeur.

En l'absence de Son Honneur le Maire:
M. le Commissaire Anny est appelé à prendre.

Le Secrétaire prend à la lecture des minutes
au cours de laquelle M. le Commissaire Côté
(page 533), prend son siège.

Sur proposition de M. le Commissaire Villermeur.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est
que les minutes soient approuvées, après les ad-
mendes;

1^e En ajoutant après la suggestion de Son
Honneur le Maire concernant la subvention de
\$10,000 payée à la Compagnie d'Exploitation de
Montreal, la note suivante: M. le Commissaire
Villermeur suggère que les Avocats de la
Ville reçoivent l'équivalent de la somme de pro-
cédures pour le recouvrement des sommes
d'argent qui avaient été payées indé-
ment aux arbitres qui ont jugé dans l'expres-
sion du Boulevard Saint-Joseph. La
considération de cette affaire est différée à l'as-
semblée de vendredi prochain.

2^e En chargeant pour la rédaction et rapporter
au Monument Barthélemy, la note "en proposi-
tion de M. le Commissaire Villermeur par celle de
l'A. la suggestion de Son Honneur le Maire.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Villermeur, il est
que la rédaction du Bureau, en date du 13 septembre

1916, à l'effet de rembourser le dépôt fait par
certains soumissionnaires du Pont Lassalle, soit
renvoyé et remplacé par la suivante:

Que la chique de dépôt fait par Messrs. John
Quinlan & Cie, et la "Foundation Co. in rapport
avec leurs soumissionnaires pour la construction du
Pont Lassalle, leur soit remboursé, et que le
dépôt fait par les autres soumissionnaires soit
retenu jusqu'à ce que le Sénateur de la Cité et le
département en faveur ait fait rapport sur la date
soumissionnaire.

Une dérogation de propriétaires et de marchands de
la rue Sainte-Catherine Est se présente devant le
Bureau, et demande que les travaux en cours
d'exécution sur la ditte rue, entre la rue Amherst
et le Boulevard Saint-Laurent soient poursuivis
avec plus de vigueur. La dérogation se réfère au
avis sous l'assurance qu'en travaux seront
poursuivis avec toute l'activité possible.

Le représentant de la compagnie qui a soumissionné
pour le compteur à éau dit "Lyell Mkt" fournit des
explications au sujet de l'efficacité de ce compteur.

Sur une communication de M. Richard O'Connell
demandant l'installation d'une lampe à arc
sur la rue Shear.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
de l'opérateur au Sénateur d'autoriser le département de
l'Eclairage pour rapport.

33142. Soumis une communication de l'Architecte de la
Bibliothèque, au sujet de certains travaux de menuiserie
que l'entrepreneur avaient confié à une maison
de Midland Ont.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est
de l'opérateur au département en faveur pour rapport.

Demain une demande d'emploi de mademoiselle Alice Rollard.
Déposé au dossier des demandes d'emploi.

✓ 29207. Soumis une communication de la compagnie "Levra Bros", transmettant le somptier au montant de \$ 1.102.27 contre l'entrepreneur de l'usine de filtration.
Sur proposition de M. le commissaire Côté.
Approuvé par M. le commissaire Ross, il est
Déposé au dépôt au dépôt en lice pour rapport.

Résolu

✓ 33203. Soumis une communication de M. J. Mallatt, demandant la construction d'un égout dans la rue O'Shanghnessy.
Sur proposition de M. le commissaire Côté.
Approuvé par M. le commissaire Villeneuve, il est
Déposé au Département à l'ingénieur-Sous-tendant des Eaux pour rapport.

35318.

Soumis une communication de la "Bell Telephone Co.", demandant la permission de construire des conduits souterrains dans la rue Close.
Sur proposition de M. le commissaire Côté.
Approuvé par M. le commissaire Ross, il est
Déposé au Département à l'ingénieur-Sous-tendant des Eaux pour rapport.

Résolu

32781.

Soumis un rapport du Directeur de l'Assistance Municipale demandant l'autorisation de faire devant la Cour de Recours, de procéder, pour le recouvrement d'une somme de \$ 50.00 due pour le frais d'inhumation de René Estelle Paquin, à l'ancien saint-Jean de Dieu.
Sur proposition de M. le commissaire Côté.
Approuvé par M. le commissaire Villeneuve, il est
Déclaré l'autorisation demandée.

Résolu

32476-32744.

Soumis un rapport du Directeur de l'Assistance Municipale, recommandant de fermer le cimetière suivant:

Compte de M. G. D'orme, pour frais d'enterrer de son enfant.
" " M. J. Gagnon " " d'enterrer de Mme M. Moody, son épouse pour faire d'enterrer de son fils.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve
Approuvé par M. le commissaire Côté, il est
Résolu D'approuver ledit rapport.

33125.

Soumis un rapport du Directeur de l'Assistance Municipale recommandant de payer à la Colonie de Vacances de Cap-de-la-Victoire, la subvention de \$ 250.00 que lue a été votée pour l'année 1916.
Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.

Résolu

Approuvé par M. le commissaire Côté, il est
D'autoriser le paiement de ladite subvention.

Soumis le tableau d'accident de l'emploi du département de l'Assistance Municipale, pour l'année 1916.

Déposé aux archives.

33126.

Soumis un rapport du Directeur de l'Assistance Municipale recommandant de faire voter un crédit additionnel de \$ 500.00 pour l'inhumation de personnes indigentes et de la mosquée.

Résolu

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.
Approuvé par M. le commissaire Côté, il est
De recommander au Conseil le vote de ladite somme pour la faire verser.

33124.

Soumis un rapport du Directeur de l'Assistance Municipale, demandant d'être autorisé à payer aux huitiers de certains employés décédés le salaire du mois dernier pour le mois durant lequel ils sont décédés.

Résolu

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.
Approuvé par M. le commissaire Côté, il est
D'autoriser l'autorisation à payer aux huitiers de

Long Richard du département de Police de Samuel G. Verry, du département d'Algimont leur salaire respectif pour le mois d'août dernier et de John Thompson, du département de l'Aqueduc, le salaire de ce dernier, pour le mois de septembre courant.

32347 Soumis une communication de M. J. C. Peltier, avocat, concernant la querelle de Tramways. ✓ Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve. Approuvé par M. le Commissaire Léoti, il est résolu. Déposé au dossier.

32348 Soumis un rapport de Son Honneur le Maire, concernant une réclamation de la compagnie Garth pour travaux exécutés en 1908. ✓ Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve. Approuvé par M. le Commissaire Léoti, il est déposé à l'Ingenieur et au Suptendant de l'Algimont pour savoir si la compagnie a fait les travaux en question et qu'il devrait en être tenu compte dans son opinion.

32349 Soumis une communication de M. Fred Morgan se plaignant de ne pas avoir eu un petit avantage de la Ville, pour le fournit des engrangements. ✓ Sur proposition de M. le Commissaire Léoti, Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve, il est déposé au Suptendant de l'Algimont et au Trésorier.

32350 Soumis une communication de M. D. Baill offrant ses services pour régler l'achat d'une propriété dont la Ville aura besoin à l'avenir. Déposé aux archives.

32351 Soumis une communication de Son Honneur le Maire sur sujet du contrat de la compagnie de Téléphone Bell pour le service téléphonique de la cité. ✓ Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Réolu Approuvé par M. le Commissaire Léoti, il est déposé au Suptendant de l'Algimont et au Trésorier pour rapport.

32352 Soumis une communication de mademoiselle Mme Pollet, sollicitant une position à la Bibliothèque. Déposé au dossier des demandes d'emploi.

32353 Soumis un rapport de la compagnie Montreal Water Powers Co. City Land, demandant que sa propriété du quartier de l'île Macmillan soit pourvue d'un service d'eau et d'électricité. ✓ Sur proposition de M. le Commissaire Léoti, Approuvé par M. le Commissaire Rose, il est déposé à l'Ingenieur et à l'Architecte pour rapport.

32354 Soumis un rapport de l'Ingenieur et à l'Architecte pour rapport. ✓ Sur proposition de M. le Commissaire Rose, il est déposé au dossier.

32355 Soumis un rapport du Chef du département de l'Incendie, au sujet de la convention de l'Association Internationale du Chef de Pompiers, tenue à Providence R. I. le 10 octobre 1908. ✓ Sur proposition de M. le Commissaire Rose.

32356 Soumis un rapport de l'Ingenieur et à l'Architecte pour rapport. ✓ Sur proposition de M. le Commissaire Rose, il est déposé au dossier.

32357 Soumis un rapport du Suptendant de Police concernant l'incorporation du "Inniscible Club". ✓ Sur proposition de M. le Commissaire Rose.

32358 Soumis un rapport de l'Ingenieur et à l'Architecte pour rapport. ✓ Sur proposition de M. le Commissaire Rose.

32359 Soumis un rapport de l'Ingenieur et à l'Architecte pour rapport. ✓ Sur proposition de M. le Commissaire Rose.

32360 Soumis un rapport de l'Ingenieur et à l'Architecte pour rapport. ✓ Sur proposition de M. le Commissaire Rose, il est déposé à l'Ingenieur et à l'Architecte pour rapport.

de faire à l'Notaire de la Côte à préparer une quittance
à cet effet.

32912

Soumission rapport du Directeur du Bureau
Municipal d'Hygiène, concernant la construction
d'un égout l'école la partie de la rue Mozart
passant à travers le propriété de la successeur
Beller.

Sur proposition de M. le Commissaire Rose.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
résolu de faire à l'ingénieur-Sous-tendant une légende
les documents suivants sont soumis au
Bureau et déposés aux archives.

Tableau d'accidenté du département des
Pêcheries et des Licences pour le mois d'août.

Tableau d'accidenté du département des A.
chats et des Voitures pour le mois d'août.

Rapport mensuel de l'opération du service de
l'inspection du lait pour le mois d'août.

Rapport hebdomadaire du service des malades
des contingences, pour la semaine finissant
le 2 septembre.

32769

Soumission estatut du procès verbal d'une
réunion du Conseil tenu le 11 septembre 1897
de voter un rapport du Bureau,
mentionnant d'abord d'adopter un crédit de 600
pour la garde des enfants.

Sur proposition de M. le Commissaire Rose.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
résolu de faire au Directeur du Bureau Munici-
pal d'Hygiène, pour rapport.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
d'approuver le règlement suivant.

Egoutte (Dir. Est)	^{ant}
Vonie (Dir. Est)	
" " Ouest	
" " Nord	
Bayum	

no. 104	
140	
79	
291	
19	

32746

Soumission rapport du Sous-tendant du départe-
ment de l'Éclairage, en réponse à une interpella-
tion de M. le Commissaire Villeneuve, concernant la
municipalisation du réseau de l'éclairage.

Sur proposition de M. le Commissaire Rose.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
de voter le dit rapport, et d'en transmettre copie
à chacun des membres du Bureau.

M. le Commissaire Rose laisser son siège.

M. le Commissaire Villeneuve donne avis qu'il sera
le 15 courant, il proposera la motion suivante:
Attendu qu'en réunion à été présent le 12 juillet
dernier par M. J. H. Léveillé M.P.P., du Bureau
du Commissaire tendant la construction
d'une passerelle du côté ouest du pont Viger
pour l'usage des piétons.

Attendu qu'en réponse à cette réunion, l'ingénieur
des Ponts et Chaussées a déclaré qu'il ne
pouvait recommander l'addition d'une passerelle
sur le côté ouest du Pont Viger, parce qu'il n'eût de
27 ans. Le pont ne pouvait supporter l'addition
d'autant charge supplémentaire;

Attendu qu'il faut de toute nécessité fournir aux
piétons qui traversent ce pont toute la garantie
de sécurité possible. Et pour cette fin, il con-
vientrait de lui faire subir des améliorations qui
seraient de nature à en solidifier la structure
générale;

Attendu qu'il est du devoir de l'administration
de prévenir toute exploitation des deniers des com-

tébuelle, et quis la suit à une information
communiquée par Mr Horneau le Maire à la
craie de lui, certain particulier ayant profité
de la construction d'un pont rebord le
Boulevard St-Lazare à Laval du Rapide
à qui se fait de nature à surcharger le Ville
et le contribuable.

Ou il soit résolu De demander à l'ingénieur
en Chef de la Cité de fournir au Bureau des
Commissaires, le coût des estuaries qui pourraient
nécessiter la réfection du pont Vieux, de façon
à être en état pour solde, et à offrir aux piétons
la sécurité nécessaire, et de faire un rapport
dans un délai de deux semaines.

32058.

Soumission rapport de Secrétaire d'Etat
et de la Ville, au sujet de la fourniture de la pierre
publique par la "Villeay Quality Co." dans le quartier
McGraw.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
d'opinion à dit rapport, et de donner instruction
au Secrétaire d'Etat et de la Ville, de
poser cette question, en vue de la réduction du
pier au plus tôt que la voie de tramway sera
complète.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
d'opinion à la demande au département en Loyer de la Ville
de faire également en ordonnant à la "Pele-
riue Quarry" 1656 tonnes de pierre "Publique"
renvoi à l'agent du département de la Ville, de
vivre N° 246-269.

32281.

Soumission rapport de Secrétaire d'Etat
et de la Ville, transmettant un état des quanti-
tés d'avoir et d'avoir employé dans le dé-
partement pour l'année 1916.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
de transmettre copie à chacun des commissaires.

32944. Soumis un rapport du Secrétaire d'Etat
et de la Ville, au sujet du contrat de la "Finproof
Crushed Stone Co." pour la fourniture de pierre com-
mune.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
de transmettre copie du dit rapport à ladite com-
pagnie.

33113. Soumis un rapport du Secrétaire d'Etat
et de la Ville, au sujet du contrat de la "Morin
Gauges Co." pour la fourniture de pierre.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
d'opérer à l'ingénieur en Chef pour faire visiter le
département de Thérèse-Pointe et à amener
d'ici à la fin de l'année d'une quantité de 16,603
tonnes de pierre, tel qu'ordonné à ladite compa-
gnie.

Soumis un compte au montant de \$ 208.50 pour
débours fait par le département en Loyer.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
d'autoriser le paiement de ladite somme, expédié de
l'ordre.

33176. Soumis un rapport du Trésorier de la Cité, en
réponse à un communiqué de la compagnie

"Thompson & Morris" demandant une exemption de
taxe.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
d'opérer au Trésorier de Bureau de Easton-
town, pour rapport.

32863-33177-33178. Soumis un rapport du Secrétaire d'Etat
et de la Ville, transmettant un état de la dépense
du Trésorier et de la Licencie, sur le d.

mande de permis suivant.
Alfred O. Le Suer, pour l'exploitation d'un entrepôt à marchandise, Rue Sainte-Jean, n° 100 à la propriété No 20.

✓ 2: Mme Thomas Measures, pour l'exploitation de garderie en place d'entreprises de charbon, Bomber Street Saint-Henry, n° 100 à la propriété No 2 et 4.

3: Dom Dr. Matthew Dineen, pour l'exploitation de garderie en place d'entreprises de charbon, Rue Saint-Antoine, partant le No 456 à 462, il y a entre deux marchandises sous le toit ou de la même unité, à côté de la même propriété.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Révolu De faire rapport au Conseil, recommandant l'obtention de cette permission.

Soumis au mandat vérifié par le Contrôleur et Auditeur de la Ville, aux montants respectifs de \$ 368373 et de \$ 55112 suivant les titres certifiés.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Révolu D'autoriser le permis.

M. le Commissaire Villeneuve remplace M. le Commissaire Amy à la présidence.

35374 Soumis le rapport de l'imposture de Tramways pour la semaine finissant le 9 septembre 1916.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Révolu Et déposé aux archives.

35202 Soumis une communication de Mr. G. Dewart, au sujet des services de tramways dans l'arrondissement de Rosemont.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Révolu Et déposé à l'organigramme de Chemin de Fer.

33156 Soumis un rapport de l'Architecte et Superviseur de l'Administration, recommandant de permettre à M. W. Dufresne Beaudoin, d'occuper le lot partant le No. 100, bld 137 n° 177 du quartier Lachine, situé au No. 1402 Rue St-Hubert.

✓ Pour y ériger un édifice de plan de 8 places.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Révolu D'accorder le dit permis.

32997 Soumis un rapport du Superviseur de l'Incineration, recommandant de réparer un échappement de M. R. J. Ingle Ltd., au sujet de vidange et de réceptacle jeté dans la rivière en amont du No. 142 Rue Peel.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Révolu De transmettre copie du dit rapport aux procureurs de M. R. J. Ingle.

33194-32254 Soumis un extrait du poème intitulé "Le rêve d'un citoyen de Montréal", tiré de l'ouvrage intitulé "Le rêve d'un citoyen de Montréal", écrit par M. R. J. Ingle.

1: Un rapport recommandant de voter \$ 60 pour le fonctionnement de la Bibliothèque Municipale.

✓ 2: Un rapport recommandant de voter \$ 450 pour l'impression d'une seconde édition d'un pamphlet contenant certains renseignements sur la Ville de Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Révolu De refuser le dit rapport à son honneur le Maire.

33193 Soumis un rapport du Superviseur de l'Incineration, déclarant que la balance de l'incinération est défectueuse, et recommandant de voter un crédit de \$ 50 pour faire la réparation nécessaire.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Révolu Et déposé à l'organigramme de Chemin de Fer.

Résolu

Demande au Conseil recommandant le vote de la somme et de confier le travail de réparation à la "Canadian Flourbank Corp.", au prix de \$ 50.⁰⁰

33153.

Soumis en rapport de l'Ingénieur en Chef recommandant le vote d'un crédit de \$ 1340.⁰⁰ pour la construction d'un trottoir sur la rue Platt, à la rue Ontario vers le nord.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Résolu

Appuyé par M. le Commissaire Aley, il est
Demandé au Conseil recommandant le vote de la somme pour le financement ci-dessus.

Soumis en rapport de l'Ingénieur en Chef, informant le Bureau que le commissaire général nomme pour étudier la amélioration de la Rivière Saint-Pierre, recommande qu'une somme de \$ 350.⁰⁰ soit mise à sa disposition, pour faire le arpenter nécessaire pour l'étude définitive du projet d'amélioration. La somme de \$ 350.00 sera répartie sur les municipalités suivantes :

Montreal Ouest	\$ 250.
Saint-Pierre	250.
Lachine	750.
Montreal	2250.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Résolu

Appuyé par M. le Commissaire Aley, il est
Demandé au Conseil recommandant le vote d'un crédit de \$ 2250.⁰⁰ pour le financement, à condition que la municipalité ci-dessous y contribue pour le montant mentionné en regard de leur nom, et que la dite municipalité soit agréée de déposer immédiatement cette somme au Trésorier de la Ville le montant ci-dessus.

32999.

Soumission fait de procès-verbal d'une séance du Conseil, tenue le 11 du courant, concernant un rapport du Bureau du Commissaire, recommandant de permettre à la "Montreal Light Heat & Power Co.", d'ériger des postes sur le terrain Delormier et Wellington.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Résolu

Appuyé par M. le Commissaire Aley, il est
Demandé au Conseil pour le financement ci-dessus.

33074.

Soumis en rapport de l'Ingénieur-Sous-tendant de la Voie, en rapport avec l'avis régulier de la Montreal Light Heat & Power Co. concernant l'exécution de travaux sur le terrain De Montigny.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Résolu

Appuyé par M. le Commissaire Aley, il est
Demandé au Conseil pour son avis, il concourt dans le rapport de l'Ingénieur-Sous-tendant de la Voie.

35326.

Soumis en rapport de l'Ingénieur-Sous-tendant de la Voie, déclarant un permis recommandé de permettre à la "Montreal Light Heat & Power Co.", d'ériger des postes sur le terrain Delormier et Wellington.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Résolu

Appuyé par M. le Commissaire Aley, il est
Demandé au Conseil de transmettre copie du dit rapport à ladite compagnie.

33085.

Soumission extrait du procès-verbal d'une séance du Conseil, tenue le 11 du courant, concernant un rapport du Bureau du Commissaire, recommandant de permettre à la "Montreal Light Heat & Power", de faire des travaux sur le terrain Fortification et Daucheter.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Résolu

Appuyé par M. le Commissaire Aley, il est
Informé la dite compagnie que la demande de faire des travaux sur le terrain Fortification devant le Conseil, également devant la compagnie, avant que le Conseil n'ait prononcé sur ladit

rapport.

33195.

Soumis un rapport de procès-verbal d'instance du Conseil, tenu le 11 courant, où il suffit de retourner au Bureau des Communications concernant rapport recommandant de permettre l'importation de potassiers dans différents ports.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.
Approuvé par M. le Commissaire Amy, il est
Résolu De l'envoyer au département en Lorraine avec permission de donner une opinion sur la demande qui est faite par le Conseil concernant l'importation de potassiers dans les mers.

32890.

Soumis un rapport du département en Lorraine au sujet de la proposition faite par la compagnie David & Esprit de traiter les arbres qui se trouvent dans la rue de la Cité.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy.
Approuvé par M. le Commissaire Côté. Il est
De l'envoyer à Secrétaire de demander à ladite compagnie si elle est prête à assumer la responsabilité de dommages pouvant découlé de l'exécution des travaux en question.

30497.

Soumis un rapport du département en Lorraine, concernant le Bureau que la Ville a le droit de faire avec MM. Hirsch & Hoffman, un arrangement par lequel elle consentira à leur payer une somme de \$ 2,268²⁵ pour la dédommager de toute perte, etc., leur résultant de la réduction d'une partie de leur contrat pour la construction de l'église West Broadway.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.
Approuvé par M. le Commissaire Amy, il est
De l'affirmer la résolution adoptée par le Bureau le 11 septembre 1916, à ce sujet, la somme requise pour payer ladite somme de \$ 2,268²⁵, soit pour rembourser à ladite ville pour la construction de dit église.

Soumis de rapport du département en Lorraine et de l'Expert, recommandant l'importation de cuivre, violame-

time.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy,

Approuvé par M. le Commissaire Côté, il est
D'autoriser l'importation de cette matière, en faveur de Ricard, sauf.

10326.	J. Cob	détenu et éjeté pour	\$ 29.00
10324.	The North American Accident Ins. Co. v. ville Lorraine	82.00	
10322.	Médaille W. Waller, chât. sur le travail	43.75	
10309.	Gouvernement du Canada, dép. Mines No. 4		
	V	faul en dommages	3.49
10356.	Dr. B. A. Conroy, service professionnel	51.00	
10331.	J. Bradner, habil en dommages	5.00	
10357.	Jos. Durand, accident de travail	63.75	

Reclamations justes

10116 - 10302 - 10287 - 10336 - 10314 - 10289.

Résolu Il est en suite

De transmettre copie du rapport du département en Lorraine au sujet de la réclamation No. 10356 (Dr. B. A. Conroy) aux ingénieurs de la Cité, pour rapport sur la suggestion de l'avocat de la Cité.

Résolu Il est également

De transmettre au Secrétaire de Police copie du rapport du département en Lorraine concernant la réclamation No. 10331 (J. Bradner) pour rapport.

Soumis une communication de la "Montreal Water Power Co." en réponse à une communication du Bureau, concernant l'approvisionnement de l'eau dans le quartier Saint-Joseph.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Approuvé par M. le Commissaire Amy, il est

D'informe la Montreal Water Power Co. que le quartier Saint-Joseph comprend maintenant le quartier Saint-Henri, desservi par la cité Compagnie et de faire de donner une suite favorable à la communication qui lui a été adressée le 9 septembre courant.

32991.

Soumis un rapport de l'Ingenieur en Chef au com-
mandant le poste d'un crédit de \$ 10,072 pour
la construction d'un passage macadam
asphalte sur la rue Maguire entre la rue
Clover et la rue Jacque. M. Hurlt, et sur la
rue Jacque. M. Hurlt entre la rue Orchard et
Jacque.

Sur proposition de M. l'commissaire Avey, il est

Résolu De recommander au Conseil le vote de ladite
somme pour la fin de dette.

Les documents suivants sont soumis au
Bureau et déposés aux archives.

Extrait du procès-verbal d'une séance du
Conseil, tenue le 11 septembre courant, concernant
la demande d'un crédit additionnel de
\$ 63,000^e pour la construction du pont L'Angelle.

Extrait du procès-verbal d'une séance du
Conseil, tenue le 11 septembre courant, concernant
les travaux de réparation aux voies de la com-
mune des Ste-Anne, rue de la rue Ste-Cath-
erine et 10 de la Dame.

La séance est adjournée à 11 heures, vendredi
le 15 septembre instant.
14 mots payés mille 1000 francs.

M. Martiny
Gouvernement.

Procès-verbal d'une assemblée du Bureau du Commissaire

Jeudi 6/5 septembre 1916 à 7h

Résolu,

M. M. le Commissaire Avey,
Cote,
Ross
Villeneuve.

En l'absence de Son Honour le Maire,
M. le Commissaire Ross est appelé à prendre.

Les minutes sont arrondies, en changeant de la
mention No 33130 le mot "le quartier Saint-Henri par
cours de l'quartier Sainte-Catherine, et ainsi avan-
dis, il est approuvé.

Son Honour le Maire prend conge.

L'affit de la violation du Bureau, en date du 12
avril, concernant le jour de réunion, est suspen-
du, pour permettre au Bureau de suspendre en
considération duur question urgente.

Sur proposition de M. l'Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Avey, il est
Résolu La demande au département de l'ordre du
Bureau ou la Côte en est rendue avec les proce-
dures qu'il a intenté dans le but d'obtenir
le recaissement du somme qu'il avait indi-
ment versé aux arbitres et au recitaire de
l'expropriation du Boulevard Saint-Joseph et de
donner instruction également au département de l'
ordre de faire faire par la Cour le honoraire de dite ar-
bitrage.

87996.

Soumis un rapport du Directeur de l'Assistance Muni-
cipale en rapport à un communiqué de l'Old
Bury Mission, concernant la répartition de son
de l'hôpital.

La proposition d' M. le Commissaire Côté,
Appuyée par M. le Commissaire Amy, il est
Résolu D'apprécier le dépouillet et de lui transmettre copie
à la "Old Brewery Mission".

Donner une communication à Son Honour le
Maire demandant un achat additionnel pour
l'entretien de la voiture-automobile, qui est à sa
disposition.

M. le Commissaire Côté propose.
Appuyé par M. le Commissaire Rose.
que le rapport soit fait au Conseil recommandant
de voter un crédit de \$ 4,300 pour l'entretien de la voile-
automobile de Son Honour le Maire.
Les votent et approuvent la proposition ci-dessus, et
les membres du Bureau se partagent comme
suit:

Pour M. M. Côté, Rose et Amy
Contre M. Villeneuve.

La proposition est donc mise à voter, et il est
de consequence.

M. le Commissaire Côté attire l'attention du Bureau
sur une proposition entière donnée à son représentant
à La Patrie, pour le Secrétaire de la Commission
d'Enquête sur les achats de terrain pour
l'ouverture de la rue Drolet.

La proposition d' M. le Commissaire Côté.
Appuyée par M. le Commissaire Villeneuve, il est
Résolu De faire l'Avocat en chef de faire observer à
l'honorabla juge Paquin que le Secrétaire de
la Commission d'Enquête a rendu jugement contre
lui.

32759. Une dérogation de résidente de l'avenue Mont-
Royal Ouest, et d'Outremont, a présenté devant
le Bureau, et vante la demande qui a été
antérieurement faite au Bureau pour obtenir la
permis de passer en automobile, par le ch.
un autre dans la limite de Rue Mont-Royal
et conduire de l'Avenue Mont-Royal Ouest.

et l'Avenue du Parc.
La proposition d' M. le Commissaire Amy.
Appuyée par M. le Commissaire Côté. Il est
Résolu De rejeter cette demande au Superintendant du
Parc Mont-Royal, pour cause il vise des
inconvénients à faire sentir à cette demande.
et avec prière d'en rapport pour l'assimbler
à la demande proposée.

M. le sieur Maynard se présente devant le
Bureau, et demande si en vertu de la règle
ment de la question du abattoir.
Il est informé qu'en rapport une réunion au
Conseil sera faite.

M. J. H. Longue, Avocat, se présente devant le Bureau
au sujet de la vaccination d' M. le Poer, dont
le Bureau a autorisé le règlement, par vaccination
en date du 23 aout dernier.

La proposition d' M. le Commissaire Villeneuve.
Appuyée par M. le Commissaire Côté, il est
Résolu De voter une somme de 1000\$ au département de Risa-
ration, avec prière de vérifier le chiffre de la
vaccination, et de faire rapport.

18023 Le Secrétaire du Bureau dépose sur la table
un rapport du Trésorier de la Cité, transmettant
le chèque de M. G. Léveillé, pour expatriation
du Boulevard Saint-Joseph.
Le chèque est remis à un tenant au Trésorier
de la Cité, et le Secrétaire ayant instruction de
compléter le document, et de le remettre devant le Bureau
à un tenant ultérieur.

La proposition d' M. le Commissaire Villeneuve.
Appuyée par M. le Commissaire Côté, il est
D'approuver les lignes suivantes:
Prix Mont Royal No. 51-52-53
Édifice Municipaux 97-98
Marché 16-18
Incendie 73-74

Paul Lefebvre

916-216^e, 217, 217^e, 218, 219

Summe deux reçus de mandat versé par l'Contôleur de la Cité, aux montants respectifs de \$ 85,402⁴³, 24,000⁴⁴ sans autre bête certificée.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
Decidé au sujet de l'ajoutement.

Résolu

Le Secrétaire met devant le Bureau le document concernant la subvention d'\$ 10,000 que fut payée en 1910 à l'association de l'exposition Dufferin - triest de Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
De l'ordre du Secrétaire-Trésorier de l'Association de l'Exposition Industrielle de Montréal
et l'assemblée dont il a fait mention dans la lettre qu'il a adressé au Bureau le 15 avril 1915, sur lequel il fut en état de fournir les renseignements demandés, au sujet de cette subvention d'\$ 10,000.

M. P. Desjardins se présente devant le Bureau et fournit des renseignements au sujet de sa démission contre l'interprétation de la Bibliothèque Carnegie.

M. le Commissaire Amy déclare qu'il aura une entente avec M. John Gresham, sur ce sujet.

Attendu qu'une requête a été présentée le 2 juillet dernier par M. G. H. Léveillé M.P.B. au Bureau des Commissaires demandant la construction d'un parapet du côté ouest du pont Viger pour l'enrobage du piéton.

Attendu qu'en réponse à cette requête l'ingénieur des Postes et Téléphones a déclaré qu'il ne pourra recommander l'ajoutition d'un parapet au côté ouest du pont Viger, parce que moins de 270

Le pont ne pourra supporter l'ajoutition d'une charge supplémentaire;

Attendu qu'il faut à tout moment fournir aux piétons qui traversent ce pont, toutes les garanties de sécurité possibles; il est donc dans l'intérêt de faire quelques améliorations qui ne auront de nature à en réduire la structure générale.

Qu'il soit Résolu De demander à l'Ingénieur en Chef de la Cité de fournir au Bureau des Commissaires le coût de l'estimation qui permettrait mieux de l'ajoutition du Pont Viger, de façon à lui donner plus de solidité, et à offrir aux piétons la sécurité nécessaire; et à la fin de faire rapport dans un délai de deux semaines.

35326. Soumis des rapports de l'Ingénieur Superintendent à la Ville, recommandant de permettre à la "Montreal High Heat Power Co." d'égayer le pont au côté ouest de l'avenue Beaconsfield. Il s'agit de la Montreal Public Service Corporation, sur le côté ouest de la rue Hadley.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
Résolu De recommander au Conseil l'octroi du permis demandé.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Poé, il est
Fait la résolution du Bureau No. 30907 en date du 18 août 1916, soit amendé, en changeant la mot "pour le conducteur d'autobus", par ceux de "service d'autobus" et que ce rapport soit fait au Conseil recommandant que ce la résolution en date du 11 septembre 1916, soit l'affût d'autobus au sujet de \$ 7,000 pour le poste de conducteur d'autobus, soit également amendé, en remplaçant le mot "conducteur d'autobus" par ceux de "service d'autobus".

Sur l'ordre du Maire la commission siège et

M. le Commissaire Rose prend l'antreml.

33212

Soumis une communication de M. M. L. J. Demer et J. Goldie demandant la construction d'un trottoir en face de leur propriété au Vieux.

Sur proposition de M. le Commissaire Cote,

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Ameys, il est
d'avis que M. le Commissaire Cote, dans le rapport de l'Ingenieur-Émulateur de la Ville, pour rapport.

Soumis une communication de MM. Gobius & Bielasz demandant à la Ville d'en faire un filon des barrières de l'Aqueduc.

Sur proposition de M. le Commissaire Cote,

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Ameys, il est
d'avis que M. M. Gobius & Bielasz qui a l'autorisation de faire un filon dans lequel il peut faire droit à leur demande
mais qu'il peuvent probablement se procurer plus facilement et sûrement aux commissaires qui suivront donc cette expérimentation.

33031.

Soumis une communication de M. J. Brodsky demandant le remboursement d'une amende qu'il a été condamné à payer par jugement du Comptoir des Recouvrements.

Sur proposition de M. le Commissaire Cote,

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
d'avis que l'Ingenieur au département en fera pour rapport.

Soumis un rapport de l'Ingenieur-Émulateur de la Ville, transmettant un estimate pour la construction d'un trottoir en ciment sur le deuxième étage de la rue Dralleau, entre le Boulevard St. Laurent et la limite sud de quartier Laurier.

Sur proposition de M. le Commissaire Cote,

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Ameys, il est
d'avis que l'Ingenieur au Conseil de la Ville d'une somme de \$ 540²⁵ pour la faire exécuter.

33187.

Soumis un rapport de l'Ingenieur de la Ville, reconnu

montrant d'inventé dans le nouvel empiant de
quartier de l'arrondissement de l'entremise
de \$ 100,000.00, dont \$ 50,000. par l'entremise
de MM. A. E. Amer & Co. de la Banque de Montréal,
et \$ 50,000. par l'entremise de MM. R. W.
Hayes & Co. de la Banque d'Hochelaga.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve, il est
d'avis que l'Ingenieur dans le rapport de
l'Ingenieur de la Ville.

33187.

Soumis un rapport de l'Ingenieur de la Ville, reconnu
montrant d'inventé dans le nouvel empiant de quartier
du Government Federal la somme de \$ 92,000. uti-
lisée pour le fonds d'amortissement de la commission
des écoles protestantes.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve, il est
d'avis que l'Ingenieur dans le rapport de
l'Ingenieur de la Ville.

33183.

Soumis un rapport du Lieutenant du Poce
Mont-Royal, dislant n'avoir pas d'objection
à faire venir à la reprise du Capitaine du
245^{me} Bataillon, qui demande la permission de
porter sa banderolle dans les places pour le fan-
de-maintien.

Sur proposition de M. le Commissaire Ameys,

Appuyé par M. le Commissaire Cote, il est

Résolu De faire droit à la demande du Capitaine du 245^{me}
Bataillon.

33186.

Soumis un rapport de l'Architecte de la Ville, dislant
ne pouvoir recommander de faire venir à la reprise
de M. Stephen Barasa, qui demande l'autorisation
d'occuper un lot situé au niveau du No.
1613 de la rue Notre-Dame Est, pour y établir des
ateliers destinés à la fabrication de la ville, etc.

Sur proposition de M. le Commissaire Ameys,

Appuyé par M. le Commissaire Cote, il est

Résolu D'approuver le dit rapport et d'informer M. Bar-
asa en conséquence.

Soumis au commissaire de la compagnie Gauthier au sujet des renseignements demandés pour la formation de la compagnie.

Sur la proposition de M. le commissaire Cote.

Presto
Appuyé par M. le commissaire Villeneuve, il est
en cours de vérification donnée dans la lettre
de la compagnie "Gauthier", actuellement soumise au
Bureau que M. George soit également confié
avec le représentant de la compagnie "Gauthier" et
l'organisme de la compagnie "National Metal", et
de faire rapport pour la cause de ces explications en
l'engageant par acharge sur ses recommandations
en vue d'une économie de \$ 15,000.00.

32924 Soumis le dossier concernant l'offre faite par le "St. Lawrence Blvd Land Co." à l'effet d'acheter à la Ville
une partie de terrains situés au coin du Boulevard
Saint-Laurent et du Boulevard Gouin.

Attendu que le Gérant de la Banque Provincial
a informé le Bureau que le terrains adjacent
à la partie des terrains en question intitulée acheté
par la Banque Provincial, au prix de \$ 0.25
le pied, pour y ériger une succursale.

Attendu que la "St. Lawrence Blvd Land Co." a
bouclé une option à la Banque Provincial, pour
la partie des terrains en question, au prix de \$ 0.25 le
pied, soit \$ 0.05 de l'option par pied qu'il ne
fairea à la Ville.

Attendu que la Ville pourra utile de taxer sur
la partie des terrains en question, si la présente trans-
action est effectuée et qu'il percevra en outre
la taxe imposée pour la construction des trottoirs
des égouts et de l'émissaire de la neige.

Sur la proposition de M. le commissaire Villeneuve.

Presto
Appuyé par M. le commissaire Cote, il est
de recommander au Conseil de vendre à la "St.
Lawrence Blvd Land Co." la dite partie de terrains
au prix de \$ 0.30 le pied.

31201 Soumis au rapport du Superintendant de Police,
recommendant l'incorporation de l'Association
dite "Independent Benoit Israel Ladurie So-
ciety".

Sur la proposition de M. le commissaire Amy.
Presto Appuyé par M. le commissaire Villeneuve, il est
de refuser au département en Loyer pour rapport.

La séance est adjournée à 4 heures P.M. en vue

Agournement. In Matin

Procès-verbal d'assemblée du Bureau des Commissions
Tenue le 15 septembre, 1910 M.

Périsols.

M. M. le Commissaire Amy.
Côte,
Rose.

En l'absence de Son Honneur le Maire.
M. le Commissaire Rose a été nommé à prendre

Soumission rapport de l'Ingenieur-Suivant dont
de l'égoïte régulant à l'attention du Bureau
il fait que la compagnie de l'égoïte collecteur
de quartier Mont-Royal et Notre-Dame de
Grâce ont laissé, après l'exécution de leur contrat
entamé avec le quartier Mont-Royal dans
un état peu satisfaisant.

Sur proposition de M. le Commissaire Côte.

Résolu. Appuyé par M. le Commissaire Amy il est
que le Bureau de l'égoïte collecteur de quartier Mont-Royal
et Notre-Dame de Grâce les travaux dont l'in-
genieur a été nommé dans le rapport rapport
de l'Ingenieur-Suivant dont de l'égoïte.

Albert en outre

Résolu. De demander à l'Ingenieur en Chef de la section
différente où il place aux entrepreneurs, et
dans l'affermation, pour que le paiement se fasse
à ce moyen de faire que les travaux en ques-
tion aient été exécutés par le entrepreneur.

Soumission rapport de l'Ingenieur-Suivant dont de
l'égoïte transmettant un extrait de tout des tra-
vaux à être exécutés sur certaines rues et de répa-
ration effectuée à la première section de l'égoïte du
quartier Longue-Pointe.

Sur proposition de M. le Commissaire Côte.

Résolu

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
que le Bureau de l'égoïte collecteur de quartier Longue-Pointe
exécutera par la compagnie de l'égoïte collecteur
de quartier Longue-Pointe les travaux dont
l'urgence est démontrée dans le rapport de l'In-
genieur-Suivant dont de l'égoïte.

Soumis une communication de la Commission des Se-
rives Électriques, au sujet des travaux de réfection du
trottoir de la rue Sainte-Catherine Ouest, en face de
la propriété de Mme J. H. Blumenthal, Fille.

Déposé aux archives.

M. le Commissaire Villeneuve prend son siège.

Soumission communication de M. J. Burrough cen-
cernant un compte de M. J. L. Penn, contre la com-
mune de pour l'Ingenieur en Chef jusqu'à présent
pour le conseil municipal durant l'ingénierie admi-
nistrative tenue en 1914 sur la réception de l'agrandis-
sement proposé de M. le Commissaire Côte.

Résolu. Sur proposition de M. le Commissaire Amy, il est
que le Bureau de l'égoïte collecteur de quartier Mont-Royal
soit tenu à quelques responsabilités dans l'affaire.

Soumission rapport du Notaire de la Ville, transmettant
copie du procès en justice à M. P. E. Gilligan, au
sujet de la construction de la fosse septique du
quartier Bonaventure.

Sur proposition de M. le Commissaire Côte.

Résolu. Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
que le dit procès soit déposé aux archives, et que l'In-
genieur en Chef reçoive instruction d'informez le
Bureau d'ici trois jours, si M. Gilligan s'est
conformé au dit procès.

Soumission rapport vérifié par l'entrepreneur et Adminis-
trateur de la Côte au montant de \$ 713.73, suivant
lequel certifié.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
D'enterrer au sous le paviment.

Soumis un rapport du Notari de la Ville, transmettant copie de petit requérir à la compagnie des Tramways au sujet de l'assurance de réfection de la partie de la rue Sainte Catherine Est entre les rues Ambert et Saint Laurent.
Déposé aux archives.

Soumis un rapport de l'ingénieur en charge de l'avenue de Ste, en rapport à une communication de la Fédération de Club Ouvrier Montréalais, qui implique la nécessité de renouvellement des tramways.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Aury, il est
De demander à la Fédération de Club Ouvrier Montréalais d'enquêter spécialement la question de la ligne de tramway en la serrure à diminuer de 15% et 11%, tel qu'il appert de sa déclaration en date du 17 juillet 1916.

Soumis un rapport de l'ingénieur directeur de la Voie, transmettant le deuxième plan demandant l'érection de lignes homologues à la rue St-Pierre.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.
Appuyé par M. le Commissaire Aury, il est
De refuser au Président du Bureau des Entrepreneurs pour rapport, conformément à la résolution du Bureau en date de 29 juillet dernier.

M. J. St. Jacques avocat, a puvert devant le Bureau sur sujet de l'offre faite à la Ville par M. Joel Lamontagne de vendre une partie de terrains situés sur le Boulevard St. Laurent.
Sous considération.

M. le Notari Hamelin informe le Bureau que l'officier du département de l'Écriture a donné réellement au madame J. Parent que la Ville allait

immédiatement commencer la construction d'un édifice dans la rue Bonsecours, et que cet édifice devrait traverser du lot appartenant à ladite madame Parent.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.
Appuyé par M. le Commissaire Aury, il est
De donner instruction à l'ingénieur en charge de la division Nord régionale, de ne pas commencer l'érection de la rue Bonsecours, sans de nouveau obtenir l'autorisation du Bureau, et de confier si ce sujet avec l'ingénieur en Chef.

M. le Notari Hamelin demande au Bureau s'il doit bientôt prendre une décision sur l'offre faite par M. Adrien J. Parent de vendre certains lots pour l'érection de la rue Salaberry. Il est informé que la question est sous considération.

Soumis un communiqué de la Commission des Services Électriques, concernant la tarification de l'électricité au tronçon du Boulevard Saint-Laurent.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.
Appuyé par M. le Commissaire Aury, il est
De recevoir ladite communication, et de donner instruction à l'ingénieur en Chef de se interroger avec la Commission des Services Électriques et d'interroger pour la construction du conducteur continu pour ce qui regarde la séparation temporaire effectuée sur le tronçon, et de faire rapport.

Soumis un rapport du Secrétaire du département des Reclamations et Expropriation, concernant le rôle de répartition pour l'expropriation de rue Messier, Masson et de la 42^e avenue.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.
Appuyé par M. le Commissaire Aury, il est
Que M. J. Engle, Secrétaire du département des Reclamations et Expropriation, soit nommé pour préparer, suivant l'article 4450 de la Charte, le rôle de répartition, pour l'expropriation de rue Messier, Masson et 42^e avenue, et de faire

Toute la procedure qui se rapportent à tout
sous la direction de délétement en Léo.

Sursum un rapport de l'Ingenieur en charge
de Chemin de Fer, recommandant l'éta-
blissement d'un arrêt de tramway au com-
mune de rue Walter et Sainte-Antoine.

Sur proposition de M. le Commissaire Côte,
Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
d'ordre donné instruction à la Compagnie des
Tramways d'établir ledit arrêt.

Sursum un avis de la Montreal Public Service
Corporation, de son intention d'engager un potier
sur la rue Main Ann.

Sur proposition de M. le Commissaire Côte,
Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
d'ordre donné à l'Ingenieur en Chef pour rapport
d'indgence.

Sursum un rapport du département en Légi-
slation concernant l'imposition de la propriété de la "Lake
of the Woods Milling Co." pour l'établissement
du tunnel de la rue Saint-Denis.

Sur proposition de M. le Commissaire Côte,

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
d'ordre donné au nouveau représentant de la "Lake
of the Woods Milling Co." au Président du
Bureau de l'Entretien, pour rapport, en
tenant compte du fait que le tracé de tunnel
à été évidé, en une ligne de 19 pieds d'largeur
au lieu de 25 pieds.

Sursum un rapport du département en Légi-
slation concernant le renseignement de
l'ordre par le Conseil, au sujet d'un crédit
additionnel pour la construction d'égout de
la rue Papineau.

Sur proposition de M. le Commissaire Côte,

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
d'ordre recommandé au Conseil le vote d'un

montant de \$ 3,106²¹ pour la financer dans

Sursum un rapport de l'Ingenieur en Chef, recom-
mandant de payer à la compagnie du Pacific
que Canadian un compte au montant de \$ 4,07
pour travaux exécutés en 1914.

Sur proposition de M. le Commissaire Côte,

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
d'ordre recommandé au Conseil de voter ladite somme
pour la financer dans, et d'en autoriser le pa-
ment la même le crédit de l'exercice courant.

Sursum un rapport de l'Ingenieur en Chef, tra-
mettant un extrait de l'ordre de la construction d'un
trottoir en ciment sur la route entre la bâtie
des Donner, sur la rue Normand McGill
et Gouville.

Sur proposition de M. le Commissaire Côte,

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
d'ordre demander au Conseil un crédit de \$ 318 pour
payer la quote part de la Cité dans la construction
du trottoir, le Gouvernement Fédéral ayant dépo-
sé la main du Trésor de la Cité sa quote-
part, soit \$ 318, et le travail devant être exé-
cuté par l'Ingenieur de la Ville.

Sursum un rapport de l'Ingenieur en Chef recom-
mandant de faire voter un crédit de \$ 10,000
pour la construction d'un passage en asphalté
sur la rue St-Patrick, entre les rues Delorme et
Papineau.

Sur proposition de M. le Commissaire Côte,

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
d'ordre recommandé au Conseil le vote de ladite som-
me pour la financer dans.

Sursum un rapport du département en Légi-
slation au sujet
de arrangements qu'il a conclus avec la compagnie
de la Montreal Public Service Corporation, au sujet
d'élections de potiers par cette compagnie, dans
les rues de la Cité.

Sur proposition de M. Blommers au Côte
Appuyé par M. le Commissaire Amey, il est
Resolu D'approouver le rapport du département en Lévi-
et de voter la somme de la Montual
Public Service Corporation, aussi au dit
rapport, et l'ingénieur en Chef avec prière de
faire rapport d'urgence sur celle-ci.

Sur un rapport de l'ingénieur en Chef de-
mandant l'autorisation d'exécuter, en ligne
de travaux de construction de la conduite d'uti-
lité à cheval le tuyau de décharge de la fosse
"Imhoff" à l'égout public de la municipalité
d'Cartierville.

Sur proposition de M. Blommers au Côte

Resolu Appuyé par M. Blommers au Amey, il est
D'accorder l'autorisation demandée par l'Inge-
nier en Chef

Sur un rapport de l'ingénieur en Chef
recommandant le vote d'un crédit de \$ 1,530.
pour le pavage en asphalté de la rue Vallée entre
les rues Benoit et St. Georges.

Sur proposition de M. Blommers au Côte,

Resolu Appuyé par M. Blommers au Amey, il est
De recommander au Conseil le vote de la dite
somme, pour le faire ci-dessus.

Sur un rapport du département en Lévi, trans-
mettant un projet d'arrangement entre la
Côte et M. H. P. McInnes, au sujet de la
construction d'un mur de soutènement, en face
de la propriété de ce dernier.

Sur proposition de M. Blommers au Côte.

Resolu Appuyé par M. Blommers au Villeneuve, il est
que le dit projet d'arrangement soit approuvé, et que
la succession Crom. représenté par M. H. P.
McInnes, soit mise à la reprise.

Sur un rapport de l'ingénieur-Sous-tendant
de la Voie, transmettant un estimate de coût du pavage

en asphalté de la rue Sainte-Dominique
et De Lorimier.

Sur proposition de M. Blommers au Côte.

Appuyé par M. Blommers au Amey, il est
De recommander au Conseil le vote d'une somme
de \$ 2,310. pour le faire ci-dessus.

Sur un rapport de l'ingénieur en Chef
transmettant un estimate de coût du pavage
en asphalté de la rue Saint-Germain entre les
rues Stadacona et Vouelle.

Sur proposition de M. Blommers au Côte.

Appuyé par M. Blommers au Amey, il est
De recommander au Conseil le vote d'un crédit
de \$ 6,880. dont \$ 1,950. pour remplacer le tuyau en s-
tien de 6" par un de 8" et \$ 4,930. pour payer le
coût du pavage.

Sur un rapport du Sous-tendant, du départe-
ment de l'Eclairage recommandant de faire voter
un crédit de \$ 5,000. pour payer le coût d'enti-
revoyant du matin aucun des compagnies Mono-
uf Light Heat & Power Co. dans le district 4 de la

Sur proposition de M. Blommers au Côte.

Appuyé par M. Blommers au Amey, il est
De recommander au Conseil le vote de la dite so-
mme pour le faire ci-dessus.

Sur un rapport de l'ingénieur en Chef recomma-
ndant de mettre à la disposition du département
un crédit de \$ 6,400. pour la préparation
du plan de pont de la quadeur.

Sur proposition de M. Blommers au Côte.

Appuyé par M. Blommers au Amey, il est
De recommander au conseil le vote de la dite
somme pour le faire ci-dessus.

Sur un rapport du département en Lévi anni-
gu un rapport de l'ingénieur en Chef sur la
commission viser le septembre courant, pour
le pavage de certaines rues.

Sur rapport de M. bCommissari Côte,
Appuyé par M. bCommissari Villeneuve, il est
Resolu D'informe la Compagnie British & Colonial
conformément au rapport du département en
Lor, en date du 13 septembre courant.

Il est en suite
Resolu Que l'Engenier en Chef soit autorisé à faire
exécuter la ligne des travaux de passage de
mer Perfection. Derry. Marie-Anne
Hôtel-de-Ville. Gilford. Et que le contact pour
le passage de la rue Mont-Royal, soit assuré
dès la Sicily Asphaltum Paving Co. dont
la soumission est égale à celle de la Ville et
que Son Honorabilité Mme et le Gouverneur de
l'Etat soient autorisés à régler le contact à
intervenir.

Sur rapport de M. bCommissari Côte,
Appuyé par M. bCommissari Villeneuve, il est
Resolu De donner instruction au département en Lors,
de préparer un acte d'arbitrage entre les
entrepreneurs Penwell, Haffeynor et la Côte,
pour que M. General W. St. George. M. M.
McKee & MacLeod puissent procéder immédiatement à arbitrer le déclamatrice de cette
entreprise, et d'arriver à un résultat dans
un délai de 30 jours de la signature
deudit acte.

Sièmme un rapport de l'Engenier
en Chef recommandant l'exécution des tra-
vaux suivants.

1^e. Rue de 150' de largeur à bâti, de la rue
Marcel entre la rue Sherbrooke et le chemin de
la Côte Saint-Antoine, au coût de 375.

2^e. Réparation au passage au coût de 66.50
Total à 441.50

Sur rapport de M. bCommissari Côte,
Appuyé par M. bCommissari Amy, il est

Resolu D'autoriser l'excuse de travaux ci-dessus
l'montant auquel a été pris à min le crédit
est fixé pour le peu de conduite d'eau dans les
finances.

Sièmme un rapport de l'Engenier Superintendent de
la Voie, en réponse à une communication de M.
H. A. Johnston, concernant l'état de l'avenu
Cotterboke.

Sur rapport de M. bCommissari Côte.

Appuyé par M. bCommissari Amy, il est
Resolu D'informer M. Johnston, conformément au dit
rapport.

Sièmme un rapport de l'Engenier - Superintendent
de la Voie, informant le Bureau que la com-
pagnie Montreal Light Heat & Power a exigé un
pont au sur la rue Saint-Ambroise, avant d'en
avoir obtenu la localisation par le Engenier de
la Côte.

Sur rapport de M. bCommissari Côte.

Appuyé par M. bCommissari Amy, il est
Resolu De faire au département en Lors, une en-
tente l'ձans la "Montreal Light Heat & Power"
que cette compagnie doit couvrir, et à faire avec cette
compagnie des arrangements analogues à ceux
faits avec le "Montreal Public Service Corporation".

M. bCommissari Rose faire un siège
M. bCommissari Amy prend l'affaire.

Sur rapport de M. bCommissari Côte.

Appuyé par M. bCommissari Villeneuve, il est
que l'au obtenu du Bureau en date du 21 juillet
1916, où l'effit d'approuver le projet de cette
rue, soit amendée en changeant le mot "com-
mune" de l. P. R. à "comme" de la L. R. par une
de Comnaught de l. P. R. à Hurtubise.

Sièmme une communication du Secrétaire du
Ministre des Travaux Publics du Canada

informant le Bureau que le nouvel entrepreneur de la compagnie n'est pas un Normand.
Sur proposition de M. le Commissaire au Commerce.

Résolu Approuvé par M. le Commissaire au Commerce et
Défini à l'origine en Cité pour rapport.

Soumis un rapport de l'ingénieur Superintendent de l'Aqueduc transmettant le plan et la description du lot Nos. 37-60-61062, n° 1490, pour l'élargissement du canal de l'aqueduc.

Sur proposition de M. le Commissaire au Commerce.

Résolu Approuvé par M. le Commissaire au Commerce, il est
De transmettre lesdits plans et descriptions au département en Légi. (M. Jarry).

Soumis une communication à M. l'avocat Camireau, au sujet d'une résiliation de l'ex-comptable MM. au Bureau.

Sur proposition de M. le Commissaire au Commerce.

Résolu Approuvé par M. le Commissaire au Commerce, il est
De faire au Superintendent de Police, pour rapport.

Soumis une communication à madame J. Fulford, offrant de vendre une bûche de bois faisant partie d'un lot situé au coin de la rue St. Laurent & Buller.

Déposé au dossier.

Sur proposition de M. le Commissaire au Commerce.

Résolu Approuvé par M. le Commissaire au Commerce, il est
D'approuver le règlement suivant.

Incendie	139
Alarme	45
Éclairage	40-41
Police	152-158-159-160-161-N°.
Incendie	162
	150-151-152

Soumis un rapport du Superintendent des Achats et des Ventes recommandant d'embourser à la

Compagnie John McDougall Caldonian Ltd. pour le dépôt de \$ 2.122 fait en rapport avec son contrat pour l'affournement de la fonte de fer durant l'année 1915.

Sur proposition de M. le Commissaire au Commerce.

Résolu Approuvé par M. le Commissaire au Commerce, il est
D'autoriser le remboursement dudit dépôt.

Soumis un rapport du Superintendent de Police en rapport à une violation du Conseil, en date du 6 juillet, concernant le virement imminent d'argent au département en Légi et au Superintendant de Police, sur le nombre d'arrestations opérées par la police.

Sur proposition de M. le Commissaire au Commerce.

Résolu Approuvé par M. le Commissaire au Commerce, il est
De transmettre ledit rapport au Conseil.

Soumis un rapport du Gouverneur-Adjoint de la Banque transmettant de complets documents au montant de \$ 129.62 pour frais de réception aux autorités des postes du Canada et des États-Unis.

Sur proposition de M. le Commissaire au Commerce.

Résolu Approuvé par M. le Commissaire au Commerce, il est
De faire au Gouverneur-Adjoint de la Banque un somme de \$ 129.62 pour le paiement dudit compte.

Soumis un rapport du Gouverneur-Adjoint de la Banque transmettant un compte au montant de \$ 212.50 pour frais de crocher, n° 1490, fait à la Banque du Commerce des Deux-Montagnes.

Sur proposition de M. le Commissaire au Commerce.

Résolu Approuvé par M. le Commissaire au Commerce, il est
D'autoriser le paiement dudit compte à moins le crédit voté pour la réception des débuts dudit congrès.

Soumis un rapport du département en Légi concernant l'appropriation des propriétés de madame J. Langdon et de M. Silvain Gibier, pour l'ouverture du Boulevard Saint-Joseph.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire au Villageois.
Appuyé par M. le Commissaire Côte, il est
Déterminé le département en Lévis à prendre la
procédure nécessaire pour que la Cité obtienne
possession desdites propriétés.

M. le Commissaire Provoque un siège.
et prend en empêchement d' M. Amy.

Soumis une communication de la compagnie
Hartt & Adam Coal, transmettant deux chevaux
dont l'un au montant de \$ 4,955. et
l'autre de \$ 2,520 pour remplacer un cheval
de \$ 7,475. qu'il a déposé avec sa
société pour la fourniture de charbon.

Sur proposition de M. le Commissaire au Villageois.

Appuyé par M. le Commissaire au Villageois, il est
Déterminé au département en Lévis de faire
venir à la Bureau peut accepter la proposi-
tion contenue dans le billet de ladite compagnie.

M. le Commissaire Côte soumet au Bureau
un rapport de l'ingénieur en chef demandant
dans un court délai 45 jours pour la prépara-
tion de plan etc. pour la construction d'une
voie d'accès (pour le tramway)
Considération difficile.

La séance est adjournée lundi le 11 octobre
à 11 hr. A. M.

Ajournement M. Martin

Procès verbal d'une séance du Bureau des Commissaires.

Tenu le 18 septembre 1916. A. M.

Résolu.

Sur Nomme le Monsieur M. Martin, President,
M. M. le Commissaire au Villageois.

Amy
Côte.

La lecture du mémorandum est suspendue.

L'effet de la résolution du 12 avril, concernant les
jours de vacances est suspendue pour permettre au
Bureau de prendre en considération diverses que-
tions urgentes.

Sur proposition de M. le Commissaire Côte,

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
De donner instruction au département en Lévis de
suspendre, jusqu'à nouvel ordre, les procédures
dans la cause de la Cité contre Potting.

Soumis une communication de Son Honour le Monsieur
en réponse à une interpellation faite par M. le
Commissaire Villeneuve le 6 septembre 1916, concernant
les invitations officielles qui sont transmises à
Son Honour le Monsieur.

Il est

De transmettre copie de la dite communication à
M. le Commissaire Villeneuve.

Soumis une communication de la compagnie de
Téléphone Bell demandant l'autorisation d'ériger
des poteaux sur la rue Hamer et rue le Bouteiller
Decarie.

Sur proposition de M. le Commissaire Côte.

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
Défini, à l'ingénieur en chef, pour effectuer

Souvenir une communication de M. H. E. Wilding, sollicitant une position à l'Hotel-d'Ville.
Sur proposition de M. le Commissaire Côté.
Appuyé par M. le Commissaire Amyg, il est
Révise De l'opuscule aux archives.

Le Secrétaire procède à la lecture des minutes, au cours de laquelle M. le Commissaire Côté (à la page 562) quitte son siège. Il la reprend à la page 570.

Au cours de la lecture des minutes, Son Honneur le Maire demande si la Ville est propriétaire de cette partie de la rue Sherbrooke, entre l'Avenue Delorme et Papineau, pour l'échange de laquelle un crédit est demandé au Conseil.
Le Secrétaire est prié de transmettre cette demande de renseignement à M. le Commissaire Côté.

M. le Commissaire Villeneuve prend son siège.

Les minutes sont approuvées en ajoutant à la résolution du Bureau, en date du 15 septembre, si l'effet de demander au Conseil, un crédit de \$300. pour l'entretien de l'automobile de Son Honneur le Maire, le mot suivant : Son Honneur le Maire ayant engagé qu'un somme de \$300. subtillement sortiront qu'en la Bureau expiré le dîner de voter \$500. et ainsi amender : elles sont approuvées.

M. le Commissaire Amyg propose de reculer la résolution du Bureau, en date du 15 septembre, si l'effet de accorder le crédit pour l'entretien de la rue Mont-Royal, à la Sicily Asphaltic Co., à tort pour la direction du département en Loto.

Cette motion n'est pas appuyée; mais à la demande de M. le Commissaire Shirley, il est décidé de la faire circuler.

Souvenir l'avis concernant l'offre faite par M. Josl Lamouroux de vendre à la Ville une brique de terrains située sur le Boulevard St. Laurent et faisant partie de lots Nos. 11 1274 et 1275 du plan et lire de son officine du village incorporé à la Ville St. L'ose.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Amyg, il est
Demandé au décret en force ci-dessous soit
nécessaire que la résolution du Conseil, en date du 28 février 1916, concernant l'offre de M. Lamouroux, soit reculée.

Souvenir une communication de M. R. Laberge demandant le retrait de M. A. Decelle, employé à la division Nord, pour les raisons mentionnées dans sa communication.

Il est
Révise De transmettre à M. le Commissaire Côté.

M. Arthur Hardy se présente devant le Bureau au sujet du bail qu'il offre un terrain situé sur la rue Saint-Luc.

M. Hardy s'engage à produire sa plainte par écrit.

M. le Commissaire Côté quitte son siège, et monte au premier étage un instant.

M. Mr. Horace Gagnon se présente devant le Bureau au sujet du contrat de la compagnie "Impres Standard Stone", pour la fourniture de pierre, et fait quelques remarques qu'il soumettra par écrit.

Son Honneur le Maire quitte son siège. M. le Commissaire Rom l'est appris à l'ordre.

Souvenir une communication du Secrétaire-Trésorier de la compagnie de Tramways, en exposant le profit qui leur signifie à cette dernière, au sujet du passage de la rue Sainte-Catherine Est

entre la rue Ambroise et le Boulevard Saint-Laurent.
Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Aley, il est
De refuser au département en question, pour rapport.

Soumis un rapport de l'Architecte de la Ville, recom-
mandant d'accorder à M. É. Chabot un permis
de construction d'occupier le lot No. 444 du quartier
Sainte-Catherine, situé au No. 1502 de la rue
Saint-Jacques pour y ériger un magasin
et vendre du charbon de fum et de granulé.

Sur proposition de M. le Commissaire Aley.
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu D'accorder le dit permis.

Soumis un rapport de l'ingénieur-chef de l'archi-
tecture recommandant de transmettre à M. James Johnson
le bail d'HO. Sédot, locataire de l'étal portant
les Nos. 12 et 13 situés à l'extrémité du marché
Saint-Antoine.

Sur proposition de M. le Commissaire Aley.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
D'autoriser l'épicier D'Antonio à tempéter son bail.

Soumis deux summe de mandat vérifiée par
le Contrôleur de la Ville, aux montants respectifs
de \$ 678.²⁵, 5,030.²⁵ suivant les certificats.

Sur proposition de M. le Commissaire Villemaur.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
D'autoriser le tempéteur du dit bail.
D'en autoriser le paiement.

Soumis une communication de la Commission des
Ingenieurs, demandant de l'enregistrement, au
sujet de la vente de l'agence.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Aley, il est
De faire établir l'ingénieur en chef pour acter immédi-
atement.

Soumis une communication de l'Union de l'Indus-

Patibbyg Canadian, demandant l'ajournement
de la contribution votée pour la Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Aley, il est
De donner instruction au Trésorier de la Ville,
de payer cette contribution en cinq versements
mensuels de \$ 50,000 chacun.

M. J. Garel demande d'faire réparer le trot-
toir en bon état constant sur le Chemin Crémazie
entre la rue Beau et le Chemin Lajeunesse.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Aley, il est
De donner instruction à l'ingénieur-sous-adjoint
de la Ville, de faire au dit trottoir.

M. Henri Juhue demande de ne la rue Chateaubri-
and, à partir de la rue Gaston jusqu'à la 33^e rue
avenue, appartenir à la Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Aley, il est
De demander à l'ingénieur-sous-adjoint de la
Ville si cette partie de la rue Chateaubriand af-
fartient à la Ville, et dans l'affirmative, pour-
quoy elle n'a pas été arrachée et telle.

Soumis une communication de M. J. B. Arthur
Bureau concernant la vente d'un immeuble
à faire exécute au port Vieux
Déposée au dossier.

Soumis un rapport de l'Union de la Ville, recom-
mandant l'émission de l'emprunt autorisé par le
Conseil le 8 septembre dernier, savoir :

Emprunt de \$ 63,520.⁰⁰ balance non émise de
l'emprunt de \$ 13,253.⁵² autorisé par l'ordre
No. 523 daté du 25 mai 1916 pour un terme de
40 ans, et portant intérêt au taux de 4% payable
semi-annuellement le 1^{er} mai et le 1^{er} novembre
de chaque année;

U

Emprunt de 2,480⁰⁰ à prendre sur l'emprunt de
H. 5,802,480 autorisé par le règlement No 556
daté du 1er mars 1916 pour un terme de 40 ans
et portant intérêt au taux de 5% payable
semi-annuellement le 1er mars et le novembre
de chaque année.

Sur la proposition de M. le Commissaire Tilleman.

Approuvé par M. le Commissaire Aincuy il est
résolu que les emprunts ci-dessus soient émis, et
que ils soient placés en vente au moyen d'un
l'assurance de la Cité, en faveur commun par
l'ordre d'amortissement de la Cité.

La réunion est adjournée mardi le 19 du courant
à 11 h 30 A.M.

5 mots payés nuls —

Gouvernement

J. Aincuy, Res. P.T.

Procès verbal d'une réunion du Bureau des Commissions

Tenu le 19 septembre 1916 à 11 h

Présents,

M. le Commissaire, Aincuy

Rose
Côté.

En l'absence de Son Honorabilité M. le Maire,
M. le Commissaire Aincuy est appelé à presider.

Les minutes sont approuvées telles quelles.

Soumission d'une communication de M. Arthur Harley,
au sujet de sa réclamation contre la Ville.

Sur la proposition de M. le Commissaire Côté.

Approuvé par M. le Commissaire Rose il est
résolu De faire au Superintendant des Édifices Montréal
paix et solliciter son Superintendant à la Ville
pour rapport.

Soumission d'un rapport du département de l'électricité au sujet
de l'avis signifié à la Montreal Light Heat &
Power Co. concernant l'exécution de travaux sur la
rue Demontigny.

Sur la proposition de M. le Commissaire Côté.

Approuvé par M. le Commissaire Rose il est
résolu De faire à l'ingénieur en chef pour donner la
renseignement demandé par l'Avocat en chef.

Soumission d'un rapport de l'ingénieur en chef informant
le Bureau du dossier de M. O. Macdonald employé à
l'ordre de la division ouest.

Sur la proposition de M. le Commissaire Côté.

Approuvé par M. le Commissaire Rose il est
résolu De l'appeler aux auditions et de donner instruction
à l'ingénieur en chef d'en faire la remise place.

Soumission d'un rapport de l'ingénieur en chef au sujet de

la réclamation de M. O. Hoque, pour paiement d'un billet de train dont l'ancien Ville de Saint-Louis n'est pas payé.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est déclaré au département de Contentieux, pour rendre également la Cité doit payer le prix de cette billetterie de train.

Soumis un rapport de l'ingénieur en Chef, demandant l'autorisation d'isoler la ligne de tramways suivante :

Prix Chausseur Asphalte.
De A Montant accordé
St Laurent des deux summets
(fondation petite) \$ 14,254. ~

Macadam Asphalte.
Ay levoi Nolton Shubert \$, 000. ~

Composition Asphaltique
(Réparation)
St Fr. Harris Nolton-Dame 143 N de la rue
Hôpital \$ 1,940. ~

Trottoir en Ciment.
Valliere { St Laurent } M. Dominique 318. ~
Beaubien { St Laurent } M. Colombe 742. ~

Bétonneuse Abreuvoir.
Bétonneuse { Côte Nord }
St Andre { St Hubert 134. ~

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu D'accorder l'autorisation demandée.

Soumis un rapport de l'ingénieur en Chef, recommandant la réfection du trottoir de la rue St. Boniface Est, entre la rue Ambert et la Bourdonnais.

Saint-Laurent, au coût d' \$ 21,940. ~
Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est fait faire suite aux révoltes du Bureau, en date du 9 mai 1916, de recommander au Conseil d'appliquer aux fins ci-dessus la balance disponible du crédit suivant :

Audi-cantonnier \$ 5,000.

Trottoir de la rue Notre Dame, de Beauvais St. Fr. Harris \$ 15,000.

Réparation du parage de la rue Rochester de la rue St. Laurent à Blaury \$ 1,940.

\$ 21,940. ~

Soumis un rapport de l'ingénieur en Chef, recommandant de faire voter un crédit de \$ 236.76. pour payer le coût de la réparation d'un certain nombre d'égoiti qui se sont effondrés.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est recommandé au Conseil de voter le montant pour les fins mentionnées dans le rapport de l'ingénieur en Chef.

M. le Commissaire Villeneuve prend son siège.

Soumis un rapport du département en L. en raison d'une communication de M. Mendez Langlois concernant l'appropriation de ses terrains, pour l'élargissement du canal de la quenouille.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est Résolu Restauration à M. Langlois copie du rapport du département en L.

Soumis un rapport du département en L., concernant le crédit de \$ 558. ~ demandé pour la construction d'un cloîne en pierre sur une partie de la propriété de M. Mark Worthman sur la Montagne, lesquels travaux sont nécessaires par

sujet du changement de niveau d'eau
sur proposition de M. le Commissaire Cote,
Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est
Résolu Que l'interim le rapport fait au Conseil en date
du 25 août 1916.

Soumission rapport du département en Loi, con-
cernant la violation de la composition héréditaire
Bro. & Co. M. Norman McLeod, et la question
de l'origine de l'assiette.

Sur proposition de M. le Commissaire Cote,

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est
Résolu Que M. Norman McLeod et M. J. W.
McCormick soient avisés conformément à la
suggestion de l'Avocat en Chef d'envisager

Soumission rapport de l'Ingenieur-Sous-tendant
de la Voie, au sujet de l'avis signifié à la
Cité par la Montreal Public Service Corp., de
son intention d'iniger des poternes sur la rue
Saint-Antoine.

Sur proposition de M. le Commissaire Cote,

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est
Résolu D'informe la "Montreal Public Service Corp."
conformément au rapport de l'Ingenieur-Sous-
tendant de la Voie.

Soumission au de la Montreal Public Service
Corporation de son intention d'iniger des poternes
sur la rue Sherbrooke, Ontario, Demontigny
Pochet, Lagan et Vite.

Sur proposition de M. le Commissaire Cote,

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est
Résolu Que l'avis à l'Ingenieur en Chef pour rapport
d'insistance.

Soumission rapport du département en Loi, en sujet
de la violation de Conseil, en date du 11
septembre 1916, à l'effet d'ajouter au rapport
du Bureau qui recommandait d'accorder
à diverses compagnies d'utiliser plusieurs

dirige de poternes dans la rue de la Côte.
Sur proposition de M. le Commissaire Cote,
Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
Résolu De transmettre au Conseil l'opinion du dépar-
tement en Loi, concernant l'injection de poternes
dans la rivière, et de remettre au Conseil le
rapport annexé au dossier.

Sur proposition de M. le Commissaire Cote,
Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est
Résolu De donner instruction à l'Ingenieur en Chef
de construire à même l'appropriation # 43000, à
voter immédiatement par le Conseil, des trottoirs
en bois aux endroits jusqu'à plus nécessaire
dans les différentes parties de la Ville.

Soumission rapport du President du Bureau
des Estimations déclarant qu'il y a un dé-
passement commencé dans le budget fait pour
la construction des trottoirs de la rue Saint-Louis
élevant l'entretien et de l'avenue Ontario à \$ 302.83
l'ajustage de la balance # 474.32 devant être chargé au
bureau de l'Avocat en Chef pour réparation à l'excès de l'au-
men Ontario et le charge du trottoir de la rue
Saint-Sacrement à \$ 46.21 la balance # 148.23
devant être chargé au crédit voté pour réparation.
Sur proposition de M. le Commissaire Cote,

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est
Résolu D'accorder l'autorisation demandée, et d'ajuster
la contribution et l'audition de la Cité pour action.

Soumission rapport de l'Ingenieur en Chef, au
sujet de la construction d'un propriété au coin des
rues De Montigny et Fournill par M. Quintal.
Sur proposition de M. le Commissaire Cote,

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
Résolu De l'envier à l'Architecte de la Ville pour rapport d'ingénier.

Soumission rapport de l'Ingenieur en Chef, sur un
planté de M. de J. Foley concernant l'état de la
rue Notre-Dame.

Sur proposition de M. le Commissaire Côte.

Appuyé par M. le Commissaire Rose, il est

Résolu De transmettre copie du dit rapport à M. le Joly

Soumis une communication de M. G. S. Forsberg, ne plaignant pas la condition du tracteur de l'Academie Royale.

Sur proposition de M. le Commissaire Côte.

Appuyé par M. le Commissaire Rose, il est

Résolu De faire à l'Enginier en Chef M. Barlow, pour action immédiate.

Soumis un rapport du Notaire de la Ville, transmettant copie d'un procès réifiant la composition entre St. James Real Builders Supply.

Déposé aux archives.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Côte, il est

D'apprêter la réquisition suivante :

Egouts (Div. Ouest) 102, 105, 106.

Wouri (Div. Est) 136-141.

Dessevétiers

Yam (Div. Ouest) 93.

Aqueducs 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515,

516, 517, 518, 519.

Vom (Div. Nord) 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298.

299.

Sur Honorat à M. Dan

17

Soumis un mandat vérifié par le Contrôleur de la Cité, au montant de \$ 130, 598, et suivant bilan certifié.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Côte, il est

Résolu D'être autorisé le paiement.

Soumis un rapport de l'agent en loi négociant de transmettre au Bureau de l'Estimation le rapport de M. Alphonse Laliquette, au sujet de l'évaluation de ses propriétés.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Côte, il est

Résolu De transmettre ledit rapport au Bureau des Estimates.

Soumis un rapport du Président du Bureau des Estimates relativement à la plainte de M. J. A. Mac Donald, pour surextraction.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Rose, il est

D'informer M. Mac Donald que le Bureau des Estimates ne tient pas d'avis suffisant pour faire la déminutio qui il demande dans le procès de l'incitation de son accusé.

Soumis une formule d'annonces, pour la demande de commission pour cette voute au sud, etc., pour la distribution de l'éclairage de la rue dans le district N. O. C.

Sur proposition de M. le Commissaire Rose.

Appuyé par M. le Commissaire Côte, il est

D'apprêter ladite annonce et d'en autoriser la publication.

Soumis une communication de M. J. H. Mc Connell au sujet de la fourniture de grain et de sable pour les canalisations 2 et 3 de la plant de filtration.

Sur proposition de M. le Commissaire Côte.

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est

Résolu De faire à l'Enginier Resident de la plant de filtration.

Pour résolution terminée ?

Soumis une communication du Secrétaire de la Commission d'Enquête de la rue Drolet, au sujet d'une prétendue entorse faite dans le journal "La Patrie".

Déposé aux archives.

Soumis une communication de la Compagnie Dupuis Limitée, sollicitant l'autorisation de la Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Côte.

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est

Résolu De l'avis au Secrétaire du Comptoir de Vente.

Soumis un communiqué de M. A. E. Pearson, demandant à la Ville de son avis à longue échéance date "All Canada Representations In New York City", pour faire d'annoncer.

Sur proposition de M. le Commissaire Côte.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Rose, il est
d'informer M. Pearson que la Ville ne fait pas d'annonces.

Soumis un communiqué de Direction de l'Ecole Sainte-Marie demandant d'être exempté de payer la Taxe sur les œuvres à gaz, électricité etc.

Sur proposition de M. le Commissaire Côte.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
de l'avis au département en Loi, pour rapport.

Soumis un communiqué de M. A. H. Montgomery, demandant l'autorisation d'installer une enseigne au coin de ses rues Notre-Dame et Saint-Jean.

Sur proposition de M. le Commissaire Côte.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Rose, il est
de l'avis au Secrétaire du Privilège et de la Licence, pour rapport.

Soumis un rapport de l'Architecte Eugène Payette, déclarant qu'il a été par nécessité d'installer des fenêtres à la Bibliothèque Municipale, attendu que les bouillaces sont actuellement munies de fenêtres.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Côte, il est
d'informer la "Auto & Automatis Company Ltd." en conséquence.

Soumis un communiqué de l'Union des Charpentiers-Mécaniciens demandant de faire une enquête sur la possibilité de l'aménagement de la Bibliothèque qui serait faite en abord de la Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Côte.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
d'informer toute personne qui une enquête a été
faite par le Bureau de Commerce, qu'en effet, le fait qu'il rapporte a été constaté, et que
la question est actuellement devant le Contentieux.

Soumis un communiqué de M. G. Bunn, au sujet de l'absence du domino.

Sur proposition de M. le Commissaire Côte.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Rose, il est
d'informer M. Bunn que cette question relève du Procureur Général.

Soumis un communiqué de la Compagnie des Téléphones Bell demandant de régler l'affaire.
De la question de la compensation pour postans et
mobilis aérien qui ont été enlevés à la demande de
la Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Rose.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Côte, il est
de l'avis au Secrétaire du département de l'Éducation et au département en Loi, pour rapport.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Côte, il est
d'approuver la réquisition suivante.

Granada	15.3.154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161
Laboratoire Montréalais	5
Alarme	47, 48, 49
Médeau Contagéenne	48, 49, 50
Inspection des Aliments	9
Police	163, 164, 165, 166, 167

M. le Commissaire Amy ayant entendu questionner au
mettre au Bureau M. le Commissaire Rose à ce sujet
a été prié de se présenter.

M. le Commissaire Amy informe le Bureau qu'il
a eu un entretien avec M. Mr. John Quinlan, lequel
sujet a la réclamation de M. P. Degraffenreid contre

l'intérieur de la bibliothèque, et que M. M. O. Quinton, C. C. lui ont déclaré qu'il a reçu M. Degrâce en une dizaine d'années un arrêté.

Su proposition de M. Bloommeur leest.

Résolu D'informe M. Degrâce en conséquence.

M. Bloommeur tient l'avis au siège.

Soumis deux applications à M. Adémarie Jules et Germain Perrault, pour de pouvoir à la Bibliothèque Municipal.
Déposées au dossier.

Soumis un rapport de Superintendent du Parc Mont-Royal, déclarant au par le conseil concernant le fait que la circulation de l'automobile soit permise sur le chemin allant de l'avenue Mont-Royal Court à l'Avenue du Parc, dans les limites du Parc Mont-Royal.

Su proposition de M. Bloommeur leest.

Appuyé par M. Bloommeur Villeneuve, il est
de l'autorité de l'est rapport au Conseil, pour référer à la Commission d'legislation, une partie d'amende baignant 330 en conséquence.

Su proposition de M. Bloommeur Villeneuve.

Appuyé par M. Bloommeur Amy, il est
de demander à l'ingénieur-mécanicien en charge de l'autor pour qu'il voit il n'y a pas de la nécessité de l'interdiction du Bureau des Commerces, à l'effet de faire mettre le arme de la Ville sur toute l'automobile.

M. Bloommeur Rose ayant quelques questions à faire au Bureau, M. Bloommeur Villeneuve l'empêche à la presidente.

L'item suivant de l'ordre du jour étant pris en considération.

M. Bloommeur Rose propose de demander au Conseil la permission d'insigment, à l'effet d'empêcher les automobiles de sortir à l'heure de toute inscription, de stationner sur la rue à aucun endroit, avec ou sans conducteur, pendant plus de 10 minutes et poursuivant à une vitesse démont le tout du Règlement, pour toute infraction à ce règlement.

Résolu De le voter de l'ordre du jour.

Soumis un rapport de Directeur de Bureau Municipal d'Assurances et de Statistiques, recommandant le vote d'un crédit de \$600 pour la garde des enfants.

Su proposition de M. Bloommeur Rose.

Appuyé par M. Bloommeur Amy, il est
Résolu D'accepter un somme de \$600 pour cette fin, comme suit.

Community Settlement Baby Camp.
J. Arthur M. Bird, Chairman
1179 Dorchester St. West

300.

Hôpital de Beauvais
M. J. P. Rose Beauchamp, Juin
432 rue Montcalm.

300.

La session est adjournée mercredi 6 octobre.
Le conseil à 10 h. A M. M.

Ajournement.

Soumis un communiqué de la Compagnie de Tramways
au sujet de la vente de la Blury, via la rue Sherbrooke
et l'avenue du Parc.

Su proposition de M. Bloommeur leest.

Appuyé par M. Bloommeur Villeneuve, il est
Résolu D'ajourer à l'ingénieur en chef pour rapport
1 mois à venir - 2 mois jusqu'au 1er

Ajournement
George Ross

Procès-verbal d'une séance du Bureau de Communiante

Jeudi le 20 septembre 1916. A.M.

Présente

Monsieur le Commissaire Villeneuve,
Ameix.
Ross.

En l'absence de Monsieur le Maire,
Monsieur le Commissaire Ross est appelé à presider.

Le Secrétaire procède à la lecture des minutes, au
cours de laquelle (page 588) Monsieur le Commissaire Ross
prend la parole. Il écrit à la page 592.

Les minutes sont approuvées, telle que lues.

Soumis une communication de M. Octave Lemire
au sujet de la mauvaise condition de la rue
Vigilant.

Sur proposition de Monsieur le Commissaire Ameix.

Appuyé par Monsieur le Commissaire Villeneuve, il est
résolu de faire solliciter en Chif pour rapport.

Soumis une requête de résidente de la rue d'Areny
demandant la pose d'une terrasse à arc dans ladite
rue.

Sur proposition de Monsieur le Commissaire Ameix.

Appuyé par Monsieur le Commissaire Villeneuve, il est
résolu de faire faire au Secrétaire de l'Éclairage.

Soumis une communication de Ch. Omer
Saint-Jean-Baptiste, demandant de lui faire
parvenir un exemplaire hebdomadaire du Bulletin
Municipal.

Sur proposition de Monsieur le Commissaire Ameix.

Appuyé par Monsieur le Commissaire Villeneuve, il est
résolu de transmettre au Directeur du Bulletin Munici-
pal, avec prière de faire faire la demande demandée.

Soumis une communication de la Famille de
l'Infirmière Conception, demandant l'émission
d'une somme de 75 \$ pour un concert donné
dans la paroisse.

Sur proposition de Monsieur le Commissaire Ameix.

Appuyé par Monsieur le Commissaire Villeneuve, il est
résolu de faire faire au Secrétaire du Parc pour rapport.

Soumis une application de M. Henri Provencher, pour
la position d'gardien à la nouvelle Bibliothèque
sur proposition de Monsieur le Commissaire Ameix.

Appuyé par Monsieur le Commissaire Villeneuve, il est
résolu de déposer au Secrétaire une demande d'emploi
pour position à la bibliothèque.

Soumis une application de M. Georges Bouchard
pour la position de gardien au nouveau chant de
marche du Palais Lafontaine.

Sur proposition de Monsieur le Commissaire Ameix.

Appuyé par Monsieur le Commissaire Villeneuve, il est
résolu de faire faire au Secrétaire du Parc pour rapport
ultérieur.

Soumis un rapport du Secrétaire du Bureau de
l'Institution sonnant sur l'apport du Bureau
à l'Hygiène, sur la proposition faite par M. M. le
Compt. M. Smith. Pimm, pour la disposition de
ordures minéralier et de objets de rebut.

Sur proposition de Monsieur le Commissaire Ameix.

Appuyé par Monsieur le Commissaire Villeneuve, il est
résolu de faire faire au directeur en L. pour savoir si la
ville peut accorder un tel contrat pour un période
de 20 ans et si ce sera demandé de renouvellement.

Soumis un rapport du Secrétaire du Parc
recommandant de payer à l'Harmonie du
Victoria Riffle, pour deux concerts donnés dans
la paroisse.

Sur proposition de Monsieur le Commissaire Ameix.

Appuyé par Monsieur le Commissaire Villeneuve, il est
résolu d'autoriser le paiement de ladite somme, à titre pure-

même le crédit voté pour construire la place.

Suivre un rapport du Secrétaire d'Etat de l'Police recommandant de prêter à la "Commodore Shipping Line Ltd." un montant de \$ 4,436 représentant le solde due sur son contrat pour le transport de l'Ile Sainte-Hélène.

Sur proposition de M. le Commissaire Avey.

Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve il est

Résolu D'autoriser le paiement de ladite somme.

Suivre un rapport conjoint du Secrétaire d'Etat de l'Police et de l'Architecte de la Ville recommandant le paiement d'une somme de \$ 454 à M. J.B. Boulanger pour la balance due sur son contrat pour l'assurance incendie au chantier de meubles sur la Rue Lafontaine. payée hier soir par le tiers avis de juillet.

Sur proposition de M. le Commissaire Avey.

Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve il est

Résolu D'autoriser le paiement de ladite somme.

Suivre des mandats vérifiés par le Comptable de la Cité aux montants suivants: de \$ 51,291.¹⁵
\$ 68,469.⁰⁰, & 265,305.⁹⁵ suivant les factures

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Avey il est

Résolu D'autoriser le paiement.

M. le Commissaire Côté prend conge.

Suivre un rapport du député en Lé et de l'Expert recommandant le règlement de certaine réclamation. Comme résulte ci-après:

Avila Lemay, accident de travail 3^e

Auto Repair, Inc. de 1 auto. 26.45

M. M. Vincent

Paul Dobensky parts de bateau 120.⁰⁰

Dr. H. Picard parts de bateau 56.⁰⁰

Paul Dobensky 25.⁰⁰

bon vendeur à Paul Dobensky 4.⁰⁰

Reclamation rejetée.

10343 - 10349 - 10360 - 10138 - 10130 - 10128 - 10125 -
10123 - 10132.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Avey il est
Résolu D'autoriser le paiement de ladite réclamation à
ex-fond de la Régie.

Il est en outre

Résolu De transmettre à l'Ingénieur en Chef copie du
rapport du député en Lé sur la réclama-
tion (10293) de M. M. Vincent pour rap-
port d'ingénierie sur ce qu'il y a de fait pour
empêcher cette route avec.

Suivre un rapport de M. M. E. Larocque et Alf.
Picard de vendre à la Cité le propriétaire per-
sonnel No. 1801 à 1805 sur Saint-Denis
en rapport avec la construction du tunnel de la
rue St. Denis.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Approuvé par M. le Commissaire Avey il est
Résolu De verser au Président du Bureau des
Estimations une somme rapport.

"Asphalt & Supply Co. Ltd." Co. Ltd., au sujet du chemin de la Côte de Nogent.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Approuvé par M. le Commissaire Avey il est
Résolu De verser à l'Ingénieur en Chef pour rapport
sur l'intérieur de l'acte de bailage de cette partie
de l'Avenue Western (Lachance Road), qui a été
mandatée par M. M. Vincent & Kiffen et
d'informer le Bureau si ce débouché a été
donné un garanti, en rapport avec ce mandat
mentionné.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Approuvé par M. le Commissaire Avey il est
Résolu De faire rapport au Conseil recommandant que
la balance disponible de crédit voté pour faire

Le chemin Lassimée sont appuyés au bordage du Chemin de la Côte de l'Île à partir de la rue Sherbrooke en allant vers le nord.

Sous une communication d'H. Léveillé-Brazzaux se plaignent du feu d'incendie qui va le dom.

Sur proposition de M. le maire au Côte.

Résolu De faire à l'Ingenieur Municipal de l'Agence pour l'appel d'offres.

Pour donner suite à la résolution du Résolu en date du 15 courant à l'effet d'appuyer un projet d'aménagement entre le Côte et M. H. R. McIsaac représentant la municipalité lors un rapport avec le Comité des travaux de subventions sur l'avenue de l'Île et le Chemin de la Côte de l'Île.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le maire au Côte, il est d'autoriser la préparation d'un acte notarié et de faire demander à l'Assise et le Gif pour la bâti à la régularisation.

Somme unitat de montants due à la Villeneuve Quarry les pour la fourniture de pierre, et il est à \$ 2,666.¹³

Sur proposition de M. le commissaire Côte.

Appuyé par M. le commissaire Villeneuve il est d'autoriser le paiement de la dette due à la Villeneuve Quarry.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le commissaire Côte, il est d'approuver la régularisation suivante:

Parc (Parc L'Fontaine) 211, 222¹³, 224, 226

Incination 75, 76, 77

Edifice Municipales 99

Impression - Papeterie 42, 43, 44, 45, 46

Parc P. L'fontaine 220, 221, 222

Parc (Parc Mont-Royal)	50.- 14
Marché	19
Lignes - Posteau	3
Dessinaleur	5
Tours du Nord	300
do do Bât	45

Sur proposition de M. le commissaire Côte.

Appuyé par M. le commissaire Côte, il est de faire à l'Ingenieur la resolution du 15 septembre 1916, à l'effet de donner instruction à l'Ingenieur en charge de la Division Nord (église), de ne pas communiquer l'église de la rue Poncasse, et de donner instruction à l'Ingenieur en Chef de procéder à la construction dudit église, étant donné que le département d'Hygiène déclare que ce qu'il est nécessaire dans l'intérêt de la santé publique.

Par resolution en # 32870

date du 22 nov. 1917
verso page 6

Sur proposition de M. le commissaire Côte,
Appuyé par M. le commissaire Côte, il est
Résolu De recommander au Conseil le vote d'une somme
déposée aux archives de \$ 3,00 pour construction d'un trottoir en bois.

Voir vol. 22-page 326

Si vous le donnez au sujet de la construction d'un église dans l'avenue Beaconsfield.

Sur proposition de M. le commissaire Côte,

Résolu D'autoriser l'Ingenieur en Chef de procéder à la construction en bois de l'église de l'avenue Beaconsfield, entre l'avenue Tambour et un front rétréci à 800' au nord de la rue Sherbrooke.

M. le commissaire Villeneuve disident.

La séance est adjournée au 21 octobre à M.
Quatuor à rayures mille Journement M. Martin
Un renvoi bon

Procès verbal d'une séance de Bureau des Commissaires
Tenue le 21 septembre 1916. Ann.

Présent,

Son Honneur le Maire M. Martin, President.
M. M. les Commissaires Ameix,
Ross.

Le Secrétaire procéda à la lecture des minutes
au cours de laquelle (page 599, 600) M. M. les
Commissaires Côté et Villeneuve prirent leur
siège.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Appuyé par M. le Commissaire Ameix, il est
qué les minutes soient approuvées telles que lire.

Résolu

Soumm un applicaties de M. H. Proteau, pour
la position de gardien à la Bibliothèque.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est
d'admettre au dossier de applications pour pos-
ture à la bibliothèque.

Résolu

Soumm un communication de la Raymond
Cement Products Co offrant de vendre de tuyaux
en béton pour la construction d'égoûts.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Résolu

On l'informe à l'ingénieur en chef, pour rapport.

Soumm un rapport du Directeur de l'Assentance
Municipale, sur la demande de l'University
Settlement, pour une subvention additionnelle
de \$ 1500.00.

Il est

de transmettre copie dudit rapport à l'University
Settlement.

Résolu

Soumm un rapport de Son Honneur le Maire, sur
un rapport du Gouvernement, transmettant
des comptes au montant de \$ 129.50 en rap-
port avec la réception offerte aux délégués du
Congrès des Entités.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est
d'autoriser l'paiement desdits comptes.

Soumm un communiqué de Son Honneur le Maire
transmettant le rapport du Suptendant de l'Edifice
Municipal, recommandant d'accepter la dé-
mission de M. O. Bourdelle, chauffeur et assistan-
garden du bureau Léveillé.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Ameix, il est
d'accepter la dite resignation.

Soumm un communiqué de Son Honneur le Maire
transmettant un communiqué de M. J. O. Nor-
mand, en rapport avec l'explosion d'un tonn-
kin de la par Gauthier.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Ameix, il est
de faire à M. le Commissaire Villeneuve.

Soumm un communiqué de M. J. B. Richer, se-
plaignant de la nurance canadienne pour sa femme.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Ameix, il est
de faire à M. le Commissaire Ameix.

Soumm une application de M. J. D. Belleguer, pour la
position de gardien au nouveau château de nécessité au
Parc Lafontaine.

Sur proposition de M. le Commissaire Ameix.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
de l'informer au Suptendant du Parc pour rife-
rence ultérieure.

Soumm un rapport de l'Architecte, et Suptendant

du Bâtimen, en rapport avec la plainte de la compagnie de caoutchouc "Columbus" au sujet de la construction d'un bâtimen par M^e A. Quintal, au Demontigny Est.

Sur proposition de M^e le Commissaire Amy.

Appuyé par M^e le Commissaire Côté, il est

Résolu D'informer ladite Compagnie, suivant le rapport de l'Architecte et Sûrintendant des Bâtisses.

Soumis un rapport de l'Architecte et Sûrintendant des Bâtisses, sur la demande de la "Marcel Street Company", de se faire rembourser un montant de \$ 416. " plus un permis de construction pris en 1913.

Sur proposition de M^e le Commissaire Amy.

Appuyé par M^e le Commissaire Côté, il est

Résolu De faire au département en L^e pour direction.

Soumis un rapport de l'Architecte et Sûrintendant des Bâtisses, demandant la permission de s'absenter pour assister à la convention de l'"American Society of Municipal Improvement", qui aura lieu du 9 au 13 octobre prochain à Newark, N. J.

Sur proposition de M^e le Commissaire Amy.

Appuyé par M^e le Commissaire Côté, il est

Résolu D'accorder la permission demandée, et de nommer le chef du Service d'Inspection des Bâtisses (M^e H. E. Leveque) pour placer l'Architecte et Sûrintendant des Bâtisses dans conformité avec les règlements 260.

Soumis un rapport de l'Architecte et Sûrintendant des Bâtisses, recommandant de permettre à M^e Félix St. Germain d'ajouter une étuve de 14 places sur le lot N^o 100396 nuls 213 quartier Moncar, au Baldwin.

Sur proposition de M^e le Commissaire Amy.

Appuyé par M^e le Commissaire Côté, il est

Résolu D'accorder la permission demandée.

Soumis un rapport de l'Architecte et Sûrintendant des Bâtisses, on ayant du service de téléphone à sa résidence.

Sur proposition de M^e le Commissaire Amy.

Appuyé par M^e le Commissaire Côté, il est

Résolu De la déposer aux archives.

Soumis un rapport du Sûrintendant des Édifices Municipaux, en réponse à une demande d'information de Son Honneur l'Maire, sur sujet du contrat pour le téléphone.

Sur proposition de M^e le Commissaire Amy.

Appuyé par M^e le Commissaire Côté, il est

Résolu De transmettre à Son Honneur l'Maire pour son information, et de le prier de bien vouloir donner suite à la révolution du Bureau, en date du 1er septembre courant.

Soumis un rapport du Sûrintendant des Pâces sur l'offre du Capitaine Tacchino-Beaudoin de continuer la traversée de l'Ile Sainte-Hélène pour le samedi et dimanche du mois d'octobre.

Sur proposition de M^e le Commissaire Amy.

Appuyé par M^e le Commissaire Villeneuve, il est

Résolu D'informer le capitaine Beaudoin que le Bureau n'aurait de ne pouvoir accepter son offre, vu que l'^{le} abus etc., qui se trouvent place sur le quai doivent être enlevé pour être ramené à l'Ile Sainte-Hélène, et de plus, il se offre d'endosser pour payer l'personnel qui enait mis en jeu.

Soumis un rapport du Sûrintendant des Pâces recommandant l'acquérance du montant suivant en rapport avec les concours donnés dans le défi- fement-prix.

Sur fare Royal Highlander * 172.50
Jard Canadienne 200. " "

Sur proposition de M^e le Commissaire Amy.
Appuyé par M^e le Commissaire Côté, il est

Résolu D'autoriser l'apurement deudit compte, à même le crédit voté pour concevoir dans la place.

Soumis un rapport du Secrétaire de Marché recommandant le transfert du bail de l'ital No. 2 et 3 de Malache-Saint-Laurent, de M. B. Danstan, à M. Arthur Bure.

Sur proposition de M. le Commissaire Aney.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Côté, libéré.

D'autoriser le transfert deudit bail.

Soumis un rapport du Secrétaire de Marché recommandant l'installation de luminaire électrique au-dessous du toit de la grande plateforme de la halle centrale à raison une de 600 watts au coût approximatif de \$ 85.⁰⁰

Sur proposition de M. le Commissaire Aney.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
d'adopter le rapport au Conseil, recommandant le vote de ledit somme, à être imputé sur le crédit voté pour réparations générales.

Soumis un rapport du Secrétaire de Marché, recommandant le vote des crédits suivants, pour réparation au Marché Saint-Jean-Baptiste sauvé:

Réparation à la corniche du magasin vitrier de chaque côté du marché. \$ 310.⁰⁰

Soudure une jointe la corniche en tole et réparer les "flambages" etc. \$ 130.⁰⁰

Peinture la corniche \$ 125.⁰⁰

Sur proposition de M. le Commissaire Aney.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
d'autoriser l'application deudit tirançons, ledit somme de \$ 565.⁰⁰ devant être imputé sur le crédit voté pour réparation générale.

Soumis un rapport conjoint du Secrétaire de

Parc, du Parc Mont-Royal et des Edifices Municipaux, en rapport avec la réparation à faire aux différents monuments dans la place publique.

Sur proposition de M. le Commissaire Aney.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu De faire rapport au Conseil, recommandant le vote d'un crédit de \$ 157.⁰⁰ pour faire la réparation nécessaire aux monuments Mr Donald, des Soldats du Sud Africain et du Pte Edward et

Résolu A la demande de M. le Commissaire Villeneuve, il est recommandé de modifier No. 33263 adopté ce jour, et de laisser la question en suspens.

Soumis un rapport de l'ingénieur Secrétaire de la Ville, déclarant que le coût de la pose d'une étoile dans la bâtie de cocher de la Place Viger serait de \$ 75.⁰⁰

Sur proposition de M. le Commissaire Aney.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu De faire rapport au Conseil recommandant le vote de ledit somme pour la fin ci-dessus, sujet à l'approbation du Contrôleur et Accéditeur, quant aux fonds.

Soumis une application de M. D. Robillard pour la permission d'avoir un ital à poser au marché Saint-Jean-Baptiste.

Sur proposition de M. le Commissaire Aney.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu De faire au Secrétaire de Marché, un rapport.

Soumis le rapport du Bureau Municipal d'Hygiène, sur l'absence de fonctionnaire municipal pour la dernière quinzaine du mois d'août.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Appuyé par M. le Commissaire Aney, il est

Résolu De déposer aux archives.

Soumis le rapport du Service de Malache en

Soumis pour la réunion finissant le 9 octobre 1916.
D'accord avec archivé.

Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène sur le plainte de MM. Brown, Montgomery & McMichael concernant le abattoir de l'île Sainte-Hélène.

Sur proposition de M. le Commissaire Rose.

Appuyé par M. le Commissaire Gosté, il est
Résolu De laisser au département en lice pour rapport.

M. le Commissaire Gosté laisser son siège.

Soumis un rapport du Chef du département des Services sur les changements survenus dans la brigade pour la dernière quinzaine au terminant le 16 octobre 1916.

Sur proposition de M. le Commissaire Rose.

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
Résolu D'accorder à dit rapport.

Soumis un rapport du département en lice déclarant que la loi permet l'incorporation dite "Independent Jewish Lodges Society".

Sur proposition de M. le Commissaire Rose.

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
Résolu De recommander au Conseil l'incorporation de la dite association.

Soumis un rapport du Superintendent de Police recommandant l'incorporation du "Business Men's Social Club".

Sur proposition de M. le Commissaire Rose.

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
Résolu De recommander au Conseil l'incorporation de la dite association.

Soumis un mandat vérifié par l'entrebâil et autorisé de la Cité au montant de \$ 13 371.00 devant être certifié.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
Résolu De faire autoriser le paiement.

Soumis un rapport du President du Bureau des Extractions, recommandant d'autoriser la taxe pour tracteur, chargé par essence de la "Canadian Cotton Seed Oil" qui bénéficie d'une exemption.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
Résolu De donner suite au dit rapport.

Soumis un rapport du Superintendent des Privileges et de Licences, transmettant la demande de M. Charles Gauthier, pour garder en place une meugneuse ayant été fixée au dessus du tracteur de la rue Saint-Denis, en face de sa propriété N° 1278.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
Résolu De recommander au Conseil l'octroi de privilège demandé.

Soumis un rapport du President du Bureau des Extractions, relatives à l'offre d'échange faite par M. Oscar Brunet, déclarant que la propriété de la Cité que bâtit M. Brunet voulait échanger pour une de ses terrains, à un valeur beaucoup plus grande que la sienne.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
Résolu D'informer M. Brunet en conséquence.

Soumis un rapport du Superintendent de l'Achat et des Ventes, transmettant le bilan N° 2695, au montant de \$ 66. à la "Electro Bleaching Co. Ltd." pour cyphider rétention par le département de l'Agence durant 19 mois.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Appuyé par M. le Commissaire Rose, il est

Résolu De transmettre ladite somme au Trésorier de la Cité.

Soumis une communication de la Compagnie des Tramways, demandant le remboursement d'une somme de \$ 2,347.⁰⁰ que la Compagnie se déclare exempte de payer, concernant la construction d'un égout à Notre-Dame-de-Grâce.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est
d'après l'avis de la recommandation du dépar-
tement en Légal, de rembourser ladite somme à la
Compagnie des Tramways, et d'imposer cette
taxe spéciale comme non percevable dans le
territoire de la Cité.

M. le Commissaire Ooté prend son siège.

Soumis un rapport du Président du Bureau
des Estimations signalant une anomalie dans
le mode de taxation des trottoirs de la rue
Chaussée.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Ooté, il est
d'après l'avis de la Cité, suivant la suggestion du
Président du Bureau des Estimations, et de
transmettre copie de son rapport à l'Édifice en Chef.

Soumis un rapport du Superintendant des Achats et
des Ventes, transmettant un rapport du Chef du
génie mécanique du département de l'Agence
qui déclarent que le contrat de la "Hartt & Allen"
bénéfice pour la fourniture de charbon au dit dépa-
rtement, est terminé, et recommandant la
remise de la balance de \$ 2,329.⁰⁰ du à ladite
compagnie.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Ooté, il est
d'après l'avis du trésorier au Trésorier de la Cité de
donner suite à ladite recommandation.

Soumis un rapport du Bibliothécaire Monniere
pal, au sujet de sa demande de virement
défini. Pour le contingent de son appartement.
Rifini à Son Honorabilité Mairie.

Soumis une violation de Conseil, à l'effet de
retourner au Bureau du Commissaire un
rapport, recommandant le verse d'un crédit
de \$ 450.⁰⁰ pour l'impression d'une seconde édi-
tion d'un pamphlet contenant certaines vnuig-
gements.

Déposé aux archives.

Soumis un rapport du Directeur du Bureau Mon-
ninal d'Hygiène et de Statistique, concernant
la plainte faite par le locataire de Mr. E. Brady
contre le service de l'imposture sanitaire.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Ooty, il est
d'après l'avis du département en Légal pour rapport.

Soumis une copie du plan montrant la ligne de
terrasse appartenant à M. de J. E. McGill, sur le
chemin de la Côte du Berger, entre l'avenue des
Pins et la rue Sherbrooke.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est
d'après l'avis du département en Légal pour direction.

M. le Commissaire Villeneuve donne son avis favorable au Bureau du Commissaire Villeneuve
Il est proposé par M. le Commissaire Villeneuve

Appuyé par M. le Commissaire

que le Bureau décide de commencer mardi le
26 septembre une série de réunions spéciales dans
le but de mettre à l'étude, pour en arriver à un ré-
sultat, la question des Tramways.

Qui s'est effet, le Bureau décide d'inviter les
trois principaux corps politiques de cette ville, nom-
mément : le Conseil Central de Métier et du
Travail, le Board of Trade, et la Chambre de
Commerce, qui représentent l'intérêt du travail

du Commerce et de l'Industrie, a communiqué verbalement ou par écrit, et ce, le plus tôt possible, aux administrateurs de la Ville, leur mise en cette question.

Que toute la réunion qui tiendra le Bureau des Commissaires pour discuter la question du Tramway, soit publiquement et châssamment que la Presse soit admise à ces délibérations.

Que copies de cette résolution soient envoyées au Conseil Central des Métiers et de l'Artisanat, au Board of Trade et à la Chambre de Commerce.

Somme un rapport du Directeur Ingénieur en Chef au sujet du nivellement du Boulevard Saint-Joseph, qui délie les deux paroisses de Saint-Pierre et Claver.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, il est recommandé au Conseil le vote d'une somme de \$ 5,000.00 pour commencer les travaux de nivellement du Boulevard Saint-Joseph, où l'on doit à ce qui est mentionné.

Somme un rapport de l'Ingénieur en Chef transmettant la demande pour la demande de sommission pour la construction d'un pont à l'avant de l'Eglise.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Approuvé par M. le Commissaire Amy, il est approuvé, dans l'ordre annoncé et dans l'ordre de publication et d'appui également le plan et le calcul des charges qui la ville verse et appuyée par le Département en Lé.

Sur l'avis de M. le Commissaire Côté, il est approuvé par M. le Commissaire Amy, il est appuyé par M. le Commissaire Côté.

Somme un rapport de l'Ingénieur en Chef recommandant le creusement d'une surface en bâti d'10' de

largeur sur un longueur de 110' pieds sur l'Ave Ontario, entre la rue Sherbrooke et l'avenue du Parc, au coût total de \$ 2,016.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve, il est recommandé au Conseil pour la fin de ce dessin le vote d'une somme de \$ 2,016.00 à imprimer en la manière mentionnée à la huitième annexe au dit rapport.

Pour faire suite à la résolution du 14 septembre 1916, à l'effet de recommander au Conseil le vote d'une somme de \$ 2,250. pour payer le travail des travaux d'asphaltage nécessaire à l'adoption d'un projet définitif pour l'aménagement de la Rivière St. Pierre.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve, il est recommandé que ladite somme de \$ 2,250. soit imprimer en la neuvième annexe.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Approuvé par M. le Commissaire Amy, il est recommandé au Conseil d'envoyer une instruction à l'Ingénieur en Chef d'entreprendre négociation avec la Compagnie du Pacific Coast, pour obtenir l'apport du matériau nécessaire pour terminer les travaux de l'ouvrage courant.

Somme un rapport du Département en Lé demandant outant renouvellement additionnel concernant l'achat de pierre de la Delorme Quarry Co.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve, il est recommandé au Conseil d'autoriser l'acheteur de Achats et des Vétils et à l'Ingénieur en Chef avec instruction d'offrir la renouvellement demandé.

Somme un rapport de l'Ingénieur en Chef au sujet de la demande de la Compagnie Pier Bay

Crédit Stm pour le remboursement de son dépôt de \$ 500.^e en rapport avec son contrat pour la fourniture de poudre.

Sur proposition de M. l'commissionnaire Côté

Approuvé par M. l'commissionnaire Villeneuve, il est
résolu d'autoriser la remise du dit dépôt.

M. l'commissionnaire Côté donne avis que le prochain réunion du Bureau il proposera de faire rapport au Conseil, demandant un crédit de \$ 45,000 pour la préparation du plan de l'usine de pompage et de pomme électricité de l'aqueduc, et pour l'importation des matériaux de la construction, ce montant devant être pris à même le produit des emprunts autorisés pour l'agrandissement de l'aqueduc, et pour la construction de l'usine de pompage et de l'usine génératrice d'énergie électrique, à raison d'agrandissement de l'aqueduc * 27,000.
Usine génératrice d'électricité 18,000
\$ 45,000.

La séance est adjournée au 22 du courant à 10h30 A.M.

Gouvernement M. Martyn

Procès-verbal d'une réunion du Bureau des Commissions

Tenu le 22 septembre 1916. A.M.

Résolu,

Sur demande de M. l'commissionnaire Côté,
M. M. l'commissionnaire Amy
Résolu

Les minutes sont lues et approuvées.

M. M. l'commissionnaire Côté et Villeneuve prennent la siège.

Soumise une communication de M. Mr. Bourne, Montgomery & Mr. Michael, au sujet de certains reclamations de la Montreal Light Heat & Power Co. à la Cité.

Sur proposition de M. l'commissionnaire Côté.

Approuvé par M. l'commissionnaire Amy, il est
résolu que l'on transmette à M. l'commissionnaire Villeneuve.

Soumise une communication du Notaire J. O. Sam-
mons, demandant au nom d'un de ses clients
d'acheter un terrain de terrain appartenant à la Ville
et situé sur d'Argenson.

Sur proposition de M. l'commissionnaire Côté.

Approuvé par M. l'commissionnaire Amy, il est
résolu que l'on transmette à M. l'commissionnaire Villeneuve.

Résolu

Que l'effet de la résolution du 12 avril soit suspendu
pour permettre la paix en considération de certaines
questions.

Soumis un extrait du procès-verbal d'une séance du Conseil tenu le 11 septembre, 1916, où l'effet de voter
au Bureau des Commissions un rapport recommandant de voter à b50.^e pour l'impression d'une
seconde édition d'un pamphlet contenant certaines
renonciations sur la Ville de Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est
Resolu De faire rapport au Conseil visant le rapport
du Bureau, en date du 23 aout 1916.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
Resolu D'approouver la régulation suivante.
Égout (Quartier Pointe) Nos. 101
Voie do Est 142
do do Ouest 84
do Hotel de Ville 60.

Sm. Horace L. Mani remet à M. M. le Commissaire, le projet de budget des différents départements, pour l'exercice de 1917.

M. l'Écém. Laurier se présente devant le Bureau en compagnie d'une délégation des citoyens du quartier Mercier, et demande que le Commissaire du Port-mineur décrète dans ses quartiers la certitude que les quartiers Mercier, entre autres, le quartier Mercier, Baldwin, Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.
Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est
Resolu De confier à l'Ingenieur en Chef, avec instruction de confier avec la Commission de Haute Cour, le sujet et de faire rapport d'urgence.

M. l'Écém. Laurier se présente devant le Bureau en compagnie de M. H. L. Darr, au sujet de l'offre de la Montreal City Land, décide de céder à la Ville, à certaines conditions.

Conciliation difficile à nouveau, procès à 3 hr. P.M.

L'étude de la question du changement de niveau
dans certains rues du quartier Hochelaga, et
aussi difficile à nouveau, procès à 3 hr P.M.

M. A. Groat se présente devant le Bureau, au sujet

de son offre de vendre sa propriété située au coin de la rue du Chemin Côte-des-Neiges et Lajemmer. Il s'engage à faire une offre par écrit.

Soumission d'un lettre de Club Lavergne, demandant d'installer une salle de lecture à la salle communale de Rosemont.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy.
Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
Resolu D'accepter la demande du club de lecture.

M. l'Écém. Mercier se présente devant le Bureau, au sujet du service d'eau au bas de la Fabre et Marguerite.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.
Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
Resolu De confier à l'Ingenieur-Sous-Inspecteur de l'Aqueduc pour rapport M. l'Écém. Mercier devant lui fournit tous les renseignements sur ce sujet.

M. l'Écém. Mercier introduit une déclaration de propriétaires de la rue St. Urbain, au sujet de clôtures en bois pour protéger le gazon dont il obtient le terrain situé entre la ligne de trottoir et la ligne de construction.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.
Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
Resolu De donner instruction à l'Ingenieur-Sous-Inspecteur de la Voie de tolérance de clôture en question, à condition que les propriétaires reconnaissent par écrit que le terrain est et restera la propriété de la Ville, cette dernière se réservant le droit de faire enlever ces clôtures, en donnant un avis d'au moins six mois à cet effet, le tout sujet à l'approbation du département en Loi.

Soumission un rapport de Sm. Horace L. Mani, recommandant que M. C. Faith, inspecteur sanitaire soit nommé au service, pour camp.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu Soumis un rapport, que bâti rapport soit approuvé et que cet employé soit mis par emplace.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
que la volonté du 20 septembre 1916, où il est
d'autoriser le paiement d'une somme de \$ 2,606.¹²
à la "Villeux Gray Co.", soit amendée, et en la
puis en bâti pour le suivant.

Le Contrôleur et Auditeur de la Cité soumet au
Bureau que l'ingénieur en chef a refusé d'approuver
un rapport de \$ 2,606.¹² de la "Villeux Gray
Co.", pour fourniture de pierre, et de régler le
mandat nécessaire.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
que l'ingénieur en charge des égouts (du Nord),
soit instruit de faire rapport d'ingénierie
sur la amélioration à faire au filtre d'absinthe,
au Pont Berger.

Soumis un rapport du Trésorier de la Cité recon-
mandant de remplacer M. Michael Conast
parcepteur de taxes pour le quartier Saint-Gabriel
par M. J. A. Ricci, actuellement employé comme
Recruteur dans le département du Trésorier.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
que l'homme M. J. A. Ricci, parcepteur de taxes
pour le quartier Saint-Gabriel, au salaire que
reçoit M. Conast, plus la commission ordininaire
de 2%, sur la somme perçue à partir du 1er
octobre prochain, et de faire le cas de M. Conast
dans le département en Lcr. pour démission.

Soumis un rapport du Directeur de l'Assistance
Municipale informant le Bureau que M.
Charles J. O'Brien a été nommé directeur de l'assistance
municipale, et recommandant qu'il soit mis par
la Cité régularisé son emploi à temps, à compter

du 2 septembre courant.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
Résolu D'approuver ledit recommandation.

Soumis le rapport de l'ingénier en chef, sur les
renouvelles règlementations pour la construction
du pont Lavall et des ponts-vannes.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu De faire le dit rapport au département en Lcr. pour
ratifier, et il concourt dans la recommandation
de l'ingénier en chef.

Soumis un communiqué de M. le Notaire Di-
cary, transmettant un devis de M. Paul
Boudreau, résidant dans la ville Mont-Royal
bien détaillé pour approvisionnement en pierre
la Ville de Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu De faire, à l'ingénier-sous-contrôleur de l'Agence
et au département en Lcr. pour rapport d'ingénierie.

M. le Commissaire Côté donne lecture d'un rapport
de l'ingénier-sous-contrôleur de l'Agence sur
les renouvelles règlementations pour la construction
des ponts-vannes.

M. le Commissaire Côté lève sa séance.

Son Honneur l'Ami lève son siège, et
M. le Commissaire Amy est appelé à prendre.

Son Honneur l'Ami prend un siège après quelques
instant.

M. le Commissaire fait entendre son siège.

Soumis un rapport du département en Lcr. concernant
l'offre fait par M. Joel Lamoureux, d'acheter à la

Ville une partie de terrains situés sur le Boulevard Saint-Laurent, faisant parti de loti Nos 11-1274, 1275 - du plus et le moins de cinq acres appartenant à la ville ou incorporé à la Côte Saint-Louis.

M. le Commissaire Côté propose.

Appuyé par M. le Commissaire Rose.

D'après que l'plan préparé par l'ingénieur de la Côte, en date du 15 juillet 1916, montre que la partie de terrains en question devient recommandable au Conseil d'approuver le dit plan, et de faire l'achat de la dite partie de terrains au prix de \$ 2.⁰⁰ le pied et aux autres conditions mentionnées dans une offre en date du 21 décembre 1915, et à la condition expresse que le dit M. l'Amouroux retenu l'action qu'il a faite contre la Ville et en acquitte, et la fasse le présente décret du Bureau ne devant en tout cas de constituer aucun précédent pour le règlement des réclamations indépendantes.

Le vote est appuyé sur cette proposition, et les voix se partagent comme suit.

Pour : M. M. le Commissaire Rose, Côté,
Contre : M. M. le Commissaire Aney, Villeneuve.

Sur l'avis que M. Rose ayant voté pour l'affirmative, la proposition est passée et affirmera, et il est

Résolu
En conséquence

Soumis un rapport de l'ingénieur Superviseur de la Voie, concernant l'offre faite par M. D. E. Bourne à l'effet de vendre à la Ville une partie de terrains pour l'élargissement du Boulevard Rosemont.

Supposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu De l'avis au Président du Bureau de l'Estimation pour savoir si l'terrain offert constitue la balance des terrains exigus pour l'élargissement du Boulevard Rosemont, et sinon, pour savoir ce qui sera nécessaire pour compléter l'élargissement.

Soumis un rapport du Superintendent des Parcs recommandant d'acheter un airdit de \$ 610. pour l'achat et l'installation d'un dynamo pour la machine de l'atelier du Rue Baldwin.

Sur proposition de M. le Commissaire Aney.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu De recommander au Conseil le vote de ladite somme pour la fin de la desserte.

Soumis un communiqué de M. Jos. Doyon, sollicitant une position.

Sur proposition de M. le Commissaire Aney.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu De faire à M. Doyon, Superviseur de la Direction Wood (Vanc.) pour rapport.

Soumis un communiqué de M. Théodore Lareau sollicitant une position comme gardien de bain.

Sur proposition de M. le Commissaire Aney.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu De faire au Superviseur de l'Edifice Municipal pour rapport.

M. le Commissaire Villeneuve donne avis de motion que à la prochaine séance, il proposera de consentir au faire une apportion des quartiers Lacombe et Côte Saint-Paul en vallée de la rivière, et de demander au Conseil de bien vouloir voter pour l'aménagement, l'achat de routes, jardins, embâchage de rues, etc., la somme de \$ 890 et pour le personnel et l'intention de ces rues, pour les mois d'octobre, novembre et décembre de la présente année la somme de \$ 361²⁵ formant un total de \$ 1261²⁵.

M. le Commissaire Villeneuve donne avis de motion que à la prochaine séance, il proposera que par suite de la déclaration de l'Honorable J. P. Lamont, président de la commission d'enquête sur l'affaire du quartier Dorion et la vente de terrains à la rue Drolet qu'il n'intend pas faire suivre son analyse des témoignages entendus

au cours de ce enquête d'ancien conclusion, le chef des contentieux soit pui de demander à l'Honorable Juge de bien vouloir prendre en considération la voie suivant expressi par le Bureau du Commerce au de la Cité.

Que le Bureau du Commerce au de la Cité de Montréal exprim le désir que demeure rapport qu'il soumettra à la fin de l'enquête qu'il a pui decri, l'opinion en question devant son opinion sur le fait l'der responsabilité des membres de l'administration municipale ancien, ou actuelle, et de toute autre personne, et qu'il indique sur que des fautes devront être imposées.

Que l'Honorable Juge soit pui de prendre en considération qu'il serait embarrasant pour le administrateur actuel de tirer eux-mêmes une conclusion et d'italier eux-mêmes une conclusion et d'it le responsabilité, de façon à satisfaire le public que le Bureau du Com. municipal, en demandant ce enquête ci-dessus a a que l'Honorable juge en question face suivant la coutume, sans son rapport de conclusion qui aurait permis aux contentieux de bien de donner un actes de jugement que le conseil soit pui de communiquer la voie exprimé par le Bureau du Commerce.

M. le commissaire Villeneuve soumet le motion dont il a donné avis à la séance du 20 septembre dernier, au sujet de la question de tramway.

Dès consentant un avis du Bureau M. Villeneuve amende sa motion, de façon à ce qu'il se lire comme suit:

Il est proposé par M. le commissaire Villeneuve Appuyé par M. le commissaire Ross.

que le Bureau décide de commencer mardi le 3 octobre, une séance de réunion spéciale dont le but d'entre à l'étude pour un avenir à un

église, la question du tramway.

Qui est effet, le Bureau décide d'inviter les principaux corps publics de cette ville, nommément le Conseil Central des Métiers et du Travail, le Board of Trade, et la Chambre de commerce qui supervisent l'élément du travail, du commerce, et de l'industrie, et à publier en général, a communiquer par écrit, et ce, le plus tot possible, aux administrateurs de la Cité leur avis sur cette question.

Que toute la réunion que tiendra le Bureau du Commerce, pour discuter la question du tramway, soit publique, et conséquemment, que le press soit admis à ces délibérations.

Qu'copies de cette résolution soient envoyées au Conseil Central des Métiers et du Travail, au Board of Trade et à la Chambre de Commerce.

Cette motion est alors mis régulièrement devant le Bureau.

M. le commissaire Villeneuve fait part au Bureau de quelques remarques qu'il a mises par écrit.

M. le commissaire Ains demande d'avoir ces remarques, afin d'en faire une réponse par écrit avant que la voté n'est pui.

Le Bureau fait droit à cette demande, et la motion reste sur la table jusqu'à la séance de lundi le 25 du courant.

Soumis un rapport du Superintendent de dépôt de la Privilege et de Licences transmettant la demande de M. Clément Labille, pour le privilège de garder en place une voile dans le port de la ville de Ontario Est.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve Appuyé par M. le commissaire Ross, il est

Pisotin De recommander au Conseil l'adoption dudit projet
provisoire.

M. le commissaire Côté, proposer
Appuyé par M. le commissaire Rose.
De faire rapport au Conseil, demandant un crédit
de \$ 65,000 pour la préparation de l'état de l'eau
de pompage et du réseau électrique de l'aqueduc
et pour l'inspection des travaux lors de leur
construction, ce montant devant être pris à même le
produit des emprunts autorisés pour l'agrandis-
sement de l'aqueduc, et pour la construction de
l'état de pompage et de l'usine génératrice
d'énergie électrique, à savoir:

Agrandissement de l'aqueduc \$ 27,000.
Grande générale d'électricité. 18,000.

Le vote est appuyé sur la proposition ci-dessus, et les
membres du Bureau se partagent comme suit:
Pour: M. M. Côté, Rose, Anny.

Contre: M. Villeneuve.

La proposition ci-dessus est déclarée adoptée, et
il est

Pisotin En conséquence.

Soumis un rapport de dépêtement en l'occurrence
notant une proposition faite par la compagnie Hartt.
Adam Coal, qui devait remplacer le chien de pêche
de \$ 7,475. qu'elle a fait avec sa soumission
pour la fourniture de charbon, par deux autres chiens
dont l'un au montant de \$ 2,520. signé par
J. O. Labucque, Cie, et endossé par la compagnie
Hartt - Adam, à l'ordre de la Ville de Montréal
et l'autre au montant de \$ 4,955. signé par la
même compagnie Hartt - Adam à l'ordre de la
Ville de Montréal.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le commissaire Anny, il est

Pisotin Cet avis doit à la demande de la compagnie Hartt.
Adam et de lui permettre de substituer à son chien
de pêche de \$ 7,475. les deux chiens ci-dessus
puisque que le contrat n'est pas autrement modifié c'est

à dire que la compagnie Hartt - Adam, n'est pas la seule
partie contractante avec la Ville de Montréal.

Soumis une communication de la compagnie Tongue
Sand, offrant d'faire le chargement du charbon, de la
cendre de la mur Bridge, à la côte de la division
ouest, rue du Grand Tronc, et de son entrefait
vivre sur la grane, du quartier Montréal, au prix de
\$ 0.40 la tonne, grand le Ville jusqu'à ce qu'il soit
fait faire cette livraison.

Sur proposition de M. le commissaire Côté.

Appuyé par M. le commissaire Anny, il est
D'accord à l'offre de la compagnie Tongue Sand.

La réunion est adjournée à lundi le 25 à 10 h 30 au A.M.
4 motte rouge mln.

Adjournement.
Guy Ross

Procès verbal d'une séance du Bureau des Commissions
Tenue le 22 septembre 1916 (3 PM O.M.)
Re: Enquête des Perforateurs
Présents.

Son Honneur le Maire Madame Martin Proc.
M. le Commissaire - Denys
Villemeau
Côté.

Son Honneur le Maire ayant à rendre témoignage
M. le Commissaire Villemeau est appelé à prendre.

Son Honneur le Maire est alors assuré de son
témoignage.

Après le témoignage de Son Honneur le Maire
il apprend l'absence du juge.

Les témoins suivants sont examinés.
D. J. Stinson un nouvel examen
Paul Botté
Alexander Martin

Exhibit p. 19 huit de A. Martin à C. E. Martin.

M. le Commissaire Proc. apprend la rigue.

Charles E. Lamouroux assuré et examiné.
Exhibit p. 20

Lettre Alexander Martin à C. E. Lamouroux.

C. E. Martin examine dénommé
C. E. Lamouroux

Sur rapport de M. le Commissaire Côté.
Approuvé par M. le Commissaire Proc. il est
que le Département en la forme suivante de voter

Résolu

le présent fait au cours de l'enquête et devant appuyer
Du consentement unanime de tout le Bureau, une
séance est appellée pour le 23 du courant, à 11 h
A. M. pour l'infidélité de l'affaire de mortier.

Gouvernement.

Henry Ross

Procès-verbal d'une séance du Bureau de Commissaires

Tenu le 23 septembre 1916. A.M.

Sous le nom de consentement unanime des Membres du Bureau
Présents,

M. M. le Commissaire Rose
M. M. le Commissaire Amy
M. M. le Commissaire Villeneuve

En l'absence de Son Honneur le Maire,
M. le Commissaire Rose est appelé à presider.

Soumis au siège d'un mandat vérifié par le
Contrôleur et Auditeur de la Ville, au montant au-
fectif de \$ 788.⁹⁴, 12.601.⁵¹, 5,477.¹² suivant bilan
certifié.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
résolu de décliner le paiement.

Soumis en extract du procès-verbal d'une séance du
Conseil tenu le 11 courant, où l'effet de retourner au
Bureau un rapport recommandant la vente à
la St. Lawrence Blvd Land Co. un terrain de
terrain situé au coin du Boulevard Gouin et
du Boulevard Saint-Laurent.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
qu'il ne soit pas adopté par le Bureau, jusqu'à
date, au sujet de cette transaction, sauf re-
commandation, et que la "St. Lawrence Blvd Land Co."
soit informée qu'il Bureau de Commissaires
soit épité de considérer une offre pour ladite li-
sieu de terrain, à raison de \$ 0.50 le pied.

Soumis en rapport du Secrétaire du Régime
et des Licences, recommandant l'octroi des
privileges suivants:

32897 Chêne d'Or Véature (Institut de Soudure
Munk)

privilege de garder en place un ponton passage
composé, au-dessus de l'Av. Laurier Est.

M. M. le Commissaire ~~G. T. Gilpin~~, privilège de garder en place
une entrée à un marchandise sur le trottoir de
la rue Frontenac.

J. H. Émard, privilège de garder en place une entrée
sur le trottoir de la rue Frontenac.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu de recommander au Conseil l'octroi de dit privilège.

Soumis en rapport du département en Loi, informant
le Bureau qu'après la explication fournie par
le secrétaire de la commission d'enquête sur les
achats de terrains pour l'ouverture de la rue Dufferin
relativement à un point de vente donné à

La Patrie, il n'y a pas lieu de faire pressence
au l'Honorable Juge Daunton la violation adop-
tée par le Bureau le 15 septembre courant.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu de faire déposer ledit rapport aux archives.

M. le Commissaire Côté prend en note

Soumis en rapport du Président du Bureau de
Estimation, suggérant de référer à l'ingénieur en chef
la question de l'établissement de lignes de la rue Masson

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu de référer à l'ingénieur en chef pour rapport.

Soumis en rapport du département en Loi, au sujet de
certains travaux de menuiserie que l'entreprenant
de la bibliothèque avait confié à un menuisier de
Midland Ont.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu de transmettre copie du dit rapport aux intérêts

Soumis un rapport de l'Ingénieur Chef concernant la répartition du coût de la route.

Sur proposition de M. le Commissaire Côte.

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu De faire à la Commission Spéciale p. Soncini le même.

Soumis un rapport de l'Ingénieur Chef, demandant d'être autorisé à exécuter en vigueur les travaux suivants :

Trottoir en ciment.

Prix	De	A	Montant
Av. Imperial	2	Saint-Jacques vers le nord	\$ 612.
Larg. dure	0	Av. de l'Église 13 vers le nord	480.
Saint-Juliet E.	No. 1407 à 1421.		261. ²⁵
McGill	2	Saint-Jacques St. Paul	2.216.

Horaires pour cocher.

Carré Chabotley \$ 125.

Sur proposition de M. le Commissaire Côte,

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
D'autoriser l'Ingénier Chef à exécuter en vigueur les travaux ci-dessous.

Soumis un rapport de l'entrepreneur de Achats et de Vente, relativement à l'échange de deux voitures automobiles.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu De demander à l'Ingénier Chef d'arranger un échange
de deux voitures automobiles au profit de la compagnie d'un marchand neuf, avec le matériel des deux vieilles machines en question, et de l'enterrer de cette machine pendant une année.

Soumis un rapport de l'Ingénier en charge de chemins de fer, recommandant l'établissement des accès de tramway suivants :

Prix Saint-Dominique et rue Champlain entre la rue Beaubien et St. Jérôme.

Prix Chomedey Colombe, entre la rue St. Jérôme et Daniel.

Prix St. Denis, entre la rue Bay et Dubois.

Angle de la rue Mont-Royal-Garnier.

Sur proposition de M. le Commissaire Côte,

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu De faire rapport au Conseil, recommandant que la compagnie des Tramways soit priée d'établir les accès ci-dessus.

Soumis un rapport de l'Ingénier en charge de routes au sujet de la construction qu'il a reçue le 25 mai 1911, à l'effet de faire monter les armes de la Ville sur les voitures automobiles de différents départements.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Côte, il est

Résolu De donner instruction à l'Ingénier en charge de routes de suivre la direction qui il a reçue par la volonté du Bureau le 25 avril dernier.

Soumis une communication de M. John Quillard entièrement de la bibliothèque, en réponse à une communication de M. M. Dupuis Frères qui a offert de vendre divers marchandises pour la bibliothèque.

Sur proposition de M. le Commissaire Côte,

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu De transmettre à M. M. Dupuis Frères, copies de la lettre de M. John Quillard.

Interpellation.

M. le Commissaire Villeneuve devant faire déposer en Chef à la commission de la Ville, pour la poser en asphalt, comprenant toutes les charges qui devraient y figurer.

Soumis un rapport de l'Architecte Chef concernant la réfection de M. L. J. Perrin le P. contre la maison de M. Mr. James le vigneron en chef de la bléti par arrêté préfectoral ce dimanche à l'instigation faite par le Bureau du Commissaire en la matière d'accordant principale de l'agence des.

Sur proposition de M. le Commissaire Côte,

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Aney, il est
que le montant de honoraire reçu par M. le
Président de la succursale Jarry, samedi 23 juillet 1916, soit
payé à même le Fonds de Revenu et que
l'appel soit fait au Conseil, concernant.

Soumission communication de M. J. B. Risler,
expliquant de la manière cause par le
fameux provenant de deux établissements.

Sur proposition de M. le Commissaire Aney

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est

Résolu De faire à l'Architecte de la Ville un rappel.

Soumis un rapport de l'Ingénieur-Surintendant
de la Voirie, informant le Bureau que les
difficultés rencontrées entre M. M. J. A. Blumenthal
et son épouse G. M. Hart, au sujet de
la réparation du trottoir de la rue Sainte-Catherine
Ouest, ont été réglées.
Diposier aux archives.

Soumis un rapport du Surintendant de l'Énergie
Municipale, informant le Bureau que les
difficultés rencontrées au concours d'Électricité
électrique dans une usine de la "Mechanics' Employes
Insurance", accident le 1er octobre 1916
ont été résolues.
Diposier aux archives.

Soumis un rapport de l'Ingénieur-Surintendant
de la Voirie, recommandant de permettre à la com-
pagnie de Siphon Bell d'ouvrir un tranché
dans la rue Closier, pour y installer des conduits
souterrains.

Sur proposition de M. le Commissaire Aney.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Aney, il est
de recommander au Conseil l'octroi du per-
mission demandé, aux conditions mentionnées dans le
rapport de l'Ingénieur-Surintendant de la Voirie.

Soumis un projet d'ordre, concernant l'établissement

et l'administration d'une bibliothèque publique.
Sur proposition de M. le Commissaire Aney
Appuyé par M. le Commissaire Léti, il est
de recommander le dit projet d'ordre au Conseil
avec prière de bien vouloir l'adopter.

Soumis un rapport du Bibliothécaire, demandant
de lui procurer le service d'un photographe
durant l'absence de M. R. Routhier.

Sur proposition de M. le Commissaire Aney

Appuyé par M. le Commissaire Léti, il est

Résolu De faire à l'Architecte un rappel au sujet de
la Bibliothèque de prendre un autre employé de
son département pour faire l'état d' M. Routhier.

Soumis un rapport de l'Ingénieur-Surintendant de
la Voirie, recommandant de permettre à la Montreal
Public Service Corp. d'ouvrir des portes sur la rue
Main-Ouest et Saint-German et sur la Rue de Paix
et Fairmount.

Sur proposition de M. le Commissaire Léti

Appuyé par M. le Commissaire Aney, il est
Résolu De faire un rapport au Conseil en conséquence.

Soumis un rapport de l'Ingénieur-Surintendant de
la Voirie, déclarant ne pouvoir recommander de
permettre à la Montreal Public Service Corp., d'ouvrir
des portes sur la rue Boundary.

Sur proposition de M. le Commissaire Léti.

Appuyé par M. le Commissaire Aney, il est

Résolu D'informer le Montreal Public Service Corp. en conséquence.

Soumission communication de M. l'Amiral Ross, concernant
le transport de l'état de M. S. Rosenblum.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve

Appuyé par M. le Commissaire Aney, il est

Résolu De faire à l'Ingénieur-Surintendant de la voirie, un rappel.
La séance est adjournée 10.30 hundi. le 25 du courant
Gouvernement.

Agreements

Procès verbal d'un conseil du Bureau des Commissaires
Tenue le 25 septembre 1916 A.M.
Présent,
M.M. les Commissaires Arseny,
Villeneuve
Rose.

En l'absence de Son Honour le Maire,
M. le Commissaire Rose est appelé à presider.

Les minutes sont lues, en amendant à la page 622
les propositions concernant l'étude de la question de
l'aménagement et ajoutant après la note "La Cham-
bre des Commissaires les modifications et toutes autres
corrections apportées et les minutes ainsi amendées
sont approuvées".

Symbole d'affection communiquée par son:

Lettre de M. l'Abbé B. J. Dubé, en date du 23
septembre demandant une exemption de taxes pour
la maison Sainte-Marthe et St. Joseph.

Lettre de M. Joseph Saure, au sujet d'un offre de
terrain sur Cartier (26139).

Lettre de M. A. Caron, offrant de vendre un terrain
de terrain situé sur Saint-Laurant. Nos cinq mille
2268-70 pour l'aménagement de cette rue (27121).

Offre de terrain de M. F. Séguin. Nos cinq mille
2104-2002 situé sur la rue Saint-Laurant, pour l'aména-
gement de ladite rue.

Offre de terrain de M. Achille Pouchette, pour
l'aménagement de la rue Saint-Laurant.

La Montreal Public Service Corp. demande la
permis de dériger le trottoir sur la rue May.

Saint-Jacques et St-Denis (35334).
La Royal Steel Supply Co. demande que la rue
Amity soit entièrement déclarée dans un état passable. (33245).
M. Ed. Dufort a plainte de l'état de trottoir en face
de sa propriété située sur Fullum (33293).
La Canadian Steel Foundry demande que certains
travaux soient exécutés dans la rue Venise. (33259).
M. J. A. Jones demande la permission d'un trottoir en bois
sur la rue Beaconsfield.
La Montreal Metal Power Co. demande une
liste des personnes pauvres dont l'eau a été fermée
suivant une interpellation faite par l'échevin Minard.
La Société d'Archéologie et d'Histoire naturelle du
monde que certaines réparations soient faites au Château
Ramezay. (33311).
M. Walter E. Lyman demande la construction d'une rampe
et l'encaher conduisant à l'avenue du Parc à la rue
Papineau Crescent. (33291).
M. Joseph Doyon demande du travail comme menuiserie.
M. Georges Brousseau demande que sa lettre à l'Observateur
du Dimanche soit insérée au Procès-verbal.
Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve
Approuvé par M. le Commissaire Arseny, il est
résolu qu'autoriser la Société à utiliser la rue communica-
tion à que de droit aux chefs de départements en
tresser pour rappeler.
M. l'échevin Minard soumet un rapport de contribuable
demandant sur l'avenue du Belge, qui demandent
d'améliorer l'éclairage de cette rue.
Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve
Approuvé par M. le Commissaire Arseny, il est

Resolve

De refuser cette demande au Secrétaire du département de l'Échange, pour rappel d'urgence.

M. le chevalier Mercier demande que la Ville fasse détailler le lieu à domiciles résidente des messieurs Sophie et Marguerite.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le commissaire Amy, il est

Resolve De refuser cette demande à l'Ingenieur-Sous-secrétaire de l'Aqueduc pour rappel d'urgence.

M. le chevalier Mercier demande que le bois utilisé pour la construction d'un trottoir sur la rue Sébastien soit employé à construire un trottoir sur le Boulevard Saint-Laurent, en face de la propriété de M. Renard assortit que le trottoir permanent de la rue Sébastien aura été construit.

M. le Notaire Thivierge signale à l'attention du Bureau le fait qu'en de l'exécution à des débours de \$ 1800,- devrait s'annoncer par le Sheriff pour un certain nombre de lots sur lequel il devrait se taper pour un somme d'environ \$ 75,-

Soumis une communication de la Montreal Light Heat & Power Co. transmettant deux reclamations aux montants de \$ 1135.⁵⁶ et \$ 45.⁷⁹

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le commissaire Amy, il est

Resolve De refuser à l'Ingenieur-Sous-secrétaire de l'Aqueduc avec instruction de soumettre son rappel sur les réclamations à l'assemblée devant avoir lieu mardi le 26 du mois courant.

Soumis un compte de l'Assistant Gouverneur de la Cité au montant de \$ 6.⁰⁰ pour dépense faite le 21 septembre courant, pour recouvrer M. J. D. Ayer, avocat de la Ville de Chicago.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le commissaire Amy, il est

Resolve D'autoriser le paiement du dit compte à moins le faire

de Rive.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le commissaire Amy, il est

Resolve De verser à moins le fonds de Rive une somme de \$ 42.⁰⁰ pour payer différences comptes en commun avec la réception offerte aux délégués du Congrès des États-Unis.

Soumis une ordonnance de l'Honorable Juge L. E. Pennington enjoignant à la Cité de Montréal de disposer entre les mains de M. Mr. J. H. Archambault une somme de \$ 2,000,- dont \$ 1,000,- commun avec le fonds pour laquelle de la sur Droit, et \$ 1,000,- pour l'inuite allatice aux égouts du quartier Bonheur. Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le commissaire Amy, il est

Resolve De donner instructions au Trésorier de la Cité de ce conformer à ladite ordonnance, et de verser à cette fin à moins le fonds de rive, une somme de \$ 2,000,-

Soumis une réclamation de la Montreal Light Heat.

Payer \$ 1,- pour travaux de réparation à un tuyau sur la rue William et Queen, ainsi que sur la rue Forsyth et St. Paul.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le commissaire Amy, il est

Resolve De refuser à l'Ingenieur-Sous-secrétaire de l'Aqueduc pour le rappel d'urgence.

Interpellations.

M. le commissaire Villeneuve devra savoir de Son Honneur le Maire, s'il a été informé de la date de la dernière visite officielle de Son Altesse Royale le Prince de Connaught, Gouverneur-Général du Canada à Montréal, et dans l'affirmative, si c'est l'intention des autorités municipales de donner une réception à l'ordre ou d'offrir un témoignage quelconque à ce sujet à Son Altesse à l'occasion de son prochain départ du Canada.

Mr le Commissaire Villeneuve desire savoir si les compagnies Leedi ont été achetées sans concurrence par le département de l'Agriculture, depuis que ces compagnies ont été achetées en première ligne, et dans l'affirmative combien de ces compagnies ont été achetées et quels?

Sous proposition de Mr le Commissaire Amy.

Appuyé par Mr le Commissaire Villeneuve il est
résolu que le Bureau a appris que le capitaine du
Capitaine Lieutenant Maurice Beaumont, tombé sur le champ
de bataille en Égypte, et que l'Assistant-Suffrage
de la Cité, Mr René Beaumont, soit prié de
communiquer à qui de droit la présente résolution.

La séance est adjournée mardi, le 26 du courant
à 11 h. à M^e

M^e Marchay

Gouvernement.

Procès verbal d'assemblée du Bureau de Commerce.

Tenu le 26 septembre 1960 à

Pointe-

Sur Nomination de Mme M. Martel, Présidente
du Bureau de Commerce Villeneuve
Résolu

Le Secrétaire général a la tâche de communiquer au
comité de logistique Mr le Commissaire Amy, (dépôt
634), prend son siège.

Les minutes sont approuvées telles que lire.

L'effet de la resolution du 2 avril concernant la
jalle de nosse est suspendue pour permettre au
Bureau de prendre la considération d'une question
urgente.

Sous un rapport du Directeur de l'Aménagement
Municipal recommandant que les compagnies achetées
soient à la Cité pour faire l'intervention pour
permettre une régulation, soient fermées.

Pierre Montmorinay	3. -
Annie Bejentka	6. -
Adeline Hébey	12. -
Joséph G. Latre	4. -
M. am. Pitt	4. -
Yvonne Kresticky	2. -

Sous proposition de Mr le Commissaire Amy.
Appuyé par Mr le Commissaire René il est
résolu D'approuver ledit recommandation.

Sous signature communication du Président de
l'Royal Agricultural School sollicitant une
entrevue avec le Bureau.

Sous proposition de Mr le Commissaire Villeneuve.
Appuyé par Mr le Commissaire Amy il est
décidé que le Directeur de l'Royal Agricultural
School, à rencontré le Bureau vendredi, le 29 de

Réso

envoyé à 11 hrs. A.M.

Les communications suivantes sont venues des
Bureaux et
Sur proposition de M. le commissaire Rose.

Affuré par M. le commissaire Amy, il est
Résolu Lettre à la Ville de Silvane Bell demandant
la permission de continuer de conduire certaines
travaux à la rue Hadley
De la référée M. le commissaire Amy.
Communication de M. P. Setby demandant
d'aménager la rue St. Germain.

Lettre du Secrétaire-Tresorier de la Cité de
Lachine. Demande d'un nom de \$ 750.
pour le tracé et l'assèchement et l'éclatement des
digues du projet d'aménagement de la Petite
Rivière St. Pierre.

Lettre de la Montreal City Land au sujet de
son offre d'acquérir de moi une superficie de
gr. M. mètres.

Lettre à MM. Dupuis. Jusqu'à présent ont
d'après la présente toute la diligence fournie pour
l'incitation de l'assurance à faire que se fasse au
plus tôt la rue St. Catherine Est.

Lettre de M. J. D. Treaday concernant une
plainte contre les contremaîtres Grosbois du go.
Hochelaga.

Sous une communication datée de M. T. Abraham
suggérant à la Ville d'instaurer dans l'une
de ses places un jardinière pour faire de l'espacement
des cultures.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.

Affuré par M. le commissaire Amy, il est
De la référée M. le commissaire Amy.

Sous une communication de M. W. Dugald.

Révolte

suggérant d'abandonner un terrain appartenant à la
Ville pour la faire à l'instar de la
Dordogne.

Sur proposition de M. le commissaire Rose.
Affuré par M. le commissaire Amy, il est
De la référée M. le commissaire Villeneuve.

Sous une communication de M. Thomas O'Leary
concernant la construction d'un radeau adjacente
à l'île St. Barthélémy, devant le q. Bonsecours.

Sur proposition de M. le commissaire Amy.
Affuré par M. le commissaire Villeneuve, il est
De la référée à l'Architecte de la Ville pour rapport
diligent.

Sous une communication de la Fédération des
Ouvriers de Montréal demandant d'améliorer la
rue de Police devant le Parc McTavish.

Sur proposition de M. le commissaire Amy.
Affuré par M. le commissaire Rose, il est
De la référée à M. le commissaire Rose.

M. Hickman Boyd interrogeait devant le Bureau
M. G. J. Sheppard, qui a entrepris d'acquérir
des emmarchements menant pour la restauration
du temple de l'Ordre de la Croix-Rouge, et qui
s'est assuré maintenant à la date pour obtenir une
emmarchement de \$ 2.00 par son frère à la vente
que ce soit fait.

À la référée de la référée à M. le commissaire Rose.

Sur proposition de M. le commissaire Amy.

Affuré par M. le commissaire Villeneuve, il est
que la demande de M. G. J. Sheppard n'a pas
été faite à un communiqué composé de M. M. Lebon
et M. le commissaire Rose à Villeneuve et de l'ordre et
de la date, pour être étudiée et rapportée.

Sous une plainte contre l'un des contremaîtres
du département de la Voie.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.
Affuré par M. le commissaire Rose, il est

Révolte De réfugiés à l'Ingenieur en chef avec réclame-
ment de faire une enquête immédiatement
et de faire rappeler le Honorable le Maire.

Souvenir au législateur (No. 12) du député-
de la Propriété, pour la cause d'imposition.
Sur proposition de M. le commissaire Avey.

Appuyez par M. le commissaire Rose il est
de réfugiés à l'Inventaire le Maire.

Révolte D'appel au législateur.
Souvenir au rappel de l'Architecte de la Ville
recommandant d'accorder Mme D. O. Mc
Corkill l'autorisation d'occuper le lot faisant
le No. bord. p. 1739 du quartier St Andre, situé
au No. 11 de la rue Simpson pour y recevoir et
emmagasiner des gazobus dans un bâtiment de
trois étages.

Sur proposition de M. le commissaire Avey.

Appuyez par M. le commissaire Rose il est
de révoquer l'ordre permanent.

Souvenir au commissaire M. P. Degraze
au sujet de sa réclamation au montant de
\$ 236 contre MM. John Guilan, les entrepreneurs de
la bibliothèque ci-joint.

Sur proposition de M. le commissaire Avey.

Appuyez par M. le commissaire Rose il est

Révolte De réaffirmer la violation du Bureau, en
date 1er de ce mois dernier, à l'effet de donner
instructions au Trésorier de la Ville de remettre
le dépôt de \$ 230, sans le mentionner que ce
montant est à l'entrepreneur de la bibliothèque.

Souvenir au rappel de l'Intendant de Montréal
en réprouver la communication de M. D. Robillard
qui démissionne un tel si prononcer dans le marché
de Jean Baptiste.

Sur proposition de M. le commissaire Avey.

Appuyez par M. le commissaire Rose il est

Révolte D'informer M. Robillard que le marché municipal
commence du premier jour de la semaine St Jean Bap-

sont actuellement tous bons.

Souvenir au rappel ministral de M. Honoré Dupuis
concernant la position de bâti auquel il a été
sur proposition de M. le commissaire Avey.

Appuyez par M. le commissaire Rose il est
de réfugiés à l'Inventaire le Maire.

Souvenir au rappel ministral de M. Honoré Dupuis
concernant la position de bâti auquel il a été
sur proposition de M. le commissaire Avey.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.

Appuyez par M. le commissaire Rose il est
de révoquer l'ordonnance permanente.

Souvenir au rappel de l'Intendant de la Ville, informant
le Bureau que il n'est pas possible de donner
sont à la disposition du Bureau en date du
22 septembre courant, concernant l'emplacement
du dépôt de dépôt de \$ 7,475. à la compagnie
Hart & Adam, en rapport avec sa demande pour
le fournil à charbon.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.

Appuyez par M. le commissaire Avey il est
de réfugiés au département en lui faire dire.

Souvenir au rappel de l'Intendant et Administrateur
métropolitain au sujet de crédit voté à date par le
Municipal Council.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.

Appuyez par M. le commissaire Rose il est

Révolte De demander à l'Ingenieur en chef de compléter
les cours et à faire rappel d'ingénier conformément
à la résolution du Bureau en date du 13
septembre courant.

Souvenir au rappel de Bibliothèque de la Ville
concernant le projet de comité en vertu de la loi
certains articles étant ciprés.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.

Pièce de la Commune d'Anjou et de
la Ville de Montréal le salaire municipal de quartier
Laurier et Côte St. Paul, en rapport des besoins
et à demander au Conseil de leur volonté
pour l'aménagement, l'ordre de route, jardins,
embellissement des rues, etc., le somme de \$ 890.
et pour l'entretien et l'entretien de ces rues
pour les mois de novembre et décembre de la
présente année, la somme de \$ 240. le
total de \$ 1130.

M. le Commissaire Villeneuve propose.

Approuvé par M. le Commissaire Ross.

Le 1^{er} Bureau décide de commencer mardi
le 3 octobre, un réuni de réunion spéciale, dans
le but de mettre à l'étude pour un arrêté de la
réglant la question du Tramway.

On a été fait, le Bureau décide d'inviter la
fédération principale corps professioal de cette Ville, nom-
mément, le Conseil Central de l'Industrie et du
Travail, le Board of Trade, le Clubhouse de
Commerce et tous autres corps représentatifs
qui représentent l'intérêt du travail, du
Commerce et de l'industrie et l'opinion
générale, à communiquer par écrit, etc. le
plus tôt possible aux administrateurs débâti
sur eux sur cette question.

Qui toutes les réunions que tiendra le Bureau des
Commissaires pour décider la question du tra-
mway soient publiques, et conséquemment que le
presse soit admis à ce débat.

Qu'copies de cette résolution soient envoyées au
Conseil de l'Industrie et du Travail, au Board
of Trade, et à l'Clubhouse de Commerce.

Le vote est appuyé sur la proposition de la somme de
la présente proposition comme suit:

Pour M. le Commissaire Villeneuve et Ross.
Contre: M. le Commissaire Anjou.

La proposition de M. le Commissaire Villeneuve et Ross est déclarée
adoptée, et il est
Pièce En conséquence.

Sur la proposition de M. le Commissaire Villeneuve
Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est
Pièce D'affirmer la réquisition suivante:

Police	No. 164, 165, 169, 170, 171, 172
Incendie	162 - 163.
Inspection du Lait	7
Sécurité	9.
Édifice Municipal	79 - 80. + 1.
Marché	101, 102.
Parc Mont-Royal	20.
Impression	55.
Éducation	47.
Parc Mont-Royal	52, 53, 54, 55, 56, 57.
Surfaces de Bâtiment	56 - 57.
Édifice Municipal	20.
Parc Lafontaine	103 - 104
Payeur	227, 228, 229, 229a, 230, 231.
Tramway du Commissaire	233, 234, 235, 236, 237.
Ville (Dir. Nord)	20.
" " Est	6.
" " Ouest	301, 302, 303, 304, 305, 305a.
Équité (Dir. Ouest)	307, 308, 316.
Aguedas	143 - 144, 145, 147
Assistance Municipale	86 - 87, 88, 89.
	109.
	521, 522, 523, 524, 525, 526, 527,
	528, 529, 530.
	155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162.
	163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170,
	171.

La séance est adjournée à 10 h. le mercredi, 1^{er} de
Octobre, 1916.

Ajournement
M. May Ross

Procès-verbal d'une séance du Bureau des Commissions
Tenue le 27 septembre 1916 à 7 h.

Présents,

M. M. les Commissaires Amy,
Villeray
Rose.

En l'absence de Son Honneur le Maire,
M. le Commissaire Rose est appelé à prendre.

Les minutes sont bien approuvées telles qu'en lues.

L'effet de la résolution du 12 avril, concernant les
séances de séances, est suspendu pour permettre au
Bureau de prendre en considération diverses questions
urgentes.

M. le Notaire Beaubien se présente devant le Bureau
au sujet du paiement du prix de vente de cet immeuble,
loto, par M. J. Brennan à la Cité de Montréal
aux propos de M. le Commissaire Villeray.

Approuvé par M. le Commissaire Amy, il est
résolu de donner instruction au Trésorier de la Cité de
payer à M. Brennan le prix de vente de loto en
question, sous la direction du département en Loto.

Soumis un ordre de l'Honorable Juge Paumont,
de déposer entre la main du Secrétaire de la
Commission d'Enquête, sur l'achat de la
propriété de la rue Drolet un montant de \$ 3000.
pour dépasser la dépense de ladite commission
d'enquête, conformément à l'article 595 du Statut
Réglement de la Province de Québec (1909).

La proposition de M. le Commissaire Villeray.

Approuvé par M. le Commissaire Amy, il est
résolu de donner instruction au Trésorier de la Cité
de payer ladite somme de \$ 3000. en fonds de pension.

Soumis un ordre de l'Honorable Juge Paumont, de
déposer entre la main du Secrétaire de la Com-
mission d'Enquête, sur le dépassement de la dépense
Bordure un montant de \$ 2000, confor-
mément à l'article 595 du Statut Réglement de la
Province de Québec (1909).

La proposition de M. le Commissaire Villeray.

Approuvé par M. le Commissaire Amy, il est
résolu de donner instruction au Trésorier de la Cité de
payer ladite somme de \$ 2000. en fonds de pension.

Soumis une communication de la compagnie St. Law-
rence Blé, concernant l'achat d'un terrai-
site au coin du Boulevard St. Laurent et du
Boulevard Gouin.

La proposition de M. le Commissaire Villeray.

Approuvé par M. le Commissaire Amy, il est
résolu d'informer la St. Lawrence Blé Land Co., que la
Cité ne peut lui faire une offre pour la vente de ce terrain
et de faire la dite compagnie de bien volontiers faire une
proposition à cet effet.

Soumis une communication de Chalmers-Hammond
demandant une exemption de taxe.

La proposition de M. le Commissaire Villeray.

Approuvé par M. le Commissaire Amy, il est
résolu de faire au Directeur de l'Assurance Municipale
pour rapport.

Soumis une communication de Secrétaire de la mu-
nicipalité scolaire d'Ahuntsic, demandant de
donner instruction au comité-maire du département
de la Ville de combler un terrain de la commission
avec de la terre provenant des œuvres avoisinantes.

La proposition de M. le Commissaire Villeray.

Approuvé par M. le Commissaire Amy, il est
résolu de faire à l'ingénieur Superintendent de la Ville
pour rapport.

Soumis une communication du Club Union Qua-
ney, demandant d'faire exécuter le travail municipa-

payé en assez grand nombre que possible.
Sur proposition de M. le Commissaire Ameys.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
de l'avis de la présente communication à l'ingénieur en
 Chef et d'informer le Génie Ouvrier Réunis pour qu'
ils fassent exécuter le plus grand nombre de
travaux possible, avec plus d'avoir le intérêt
du bien commun à admettre aux différentes zones
de la Ville pour obtenir du travail.

Soumis une communication de M. J. A. Jones, de-
mandant l'installation d'une lampe au lavoir
Beaconfield.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Ameys, il est
de l'avis au Gouverneur du département de
l'Éclairage, pour rapport d'urgence.

Soumis une communication de M. S. Dipietro,
concernant la proportion qu'il a faite de vendre à
la Ville un certain nombre de bûches pour la
construction des égouts.

Sur proposition de M. le Commissaire Ameys.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
de l'avis de demander à l'ingénieur en Chef
de faire rapport sur la proportion de M. Dipietro.

Soumis une communication de M. J. H. Mc Connell,
concernant une réclamation de la compagnie Beau-
Boro, contre l'entrepreneur de l'usine de filtration.
Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Ameys, il est
de l'avis au département en Légi, pour rapport.

Soumis une communication de Génie Ouvrier Saint-
Denis Nord, exprimant le voeu que les travaux mun-
icipaux soient exécutés en vigne.

Sur proposition de M. le Commissaire Ameys.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
de former à Génie Ouvrier de Saint-Denis Nord que
s'abstient de politiques adoptées par le Bureau de

Communauté, depuis son corps d'amis de la Cité
soumis pour l'exécution des travaux munici-
paux, et que ces travaux soient exécutés en vigne
dans le sens qui il est le plus bon pour l'ordre.

Soumis une communication de l'administration
de la succursale Bagg, permettant à la Cité,
de construire un trottoir sur le grand boulevard
entre la rue Lafontaine et la rue Saint-Charles.
Sur proposition de M. le Commissaire Ameys.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
de l'avis de la présente communication à l'ingénieur en
Chef, avec instruction de constater le trottoir en
question, de qui le crédit demandé au Conseil
pour la construction de trottoirs en bois, auroit été
versé.

Soumis un rapport de Son Honoré L. Ward, recom-
mandant la nomination de M. A. Blanchard, com-
mendant-gardien et chauffeur du Barn Leinger
en remplacement de M. C. Parker, démissionnaire.
Sur proposition de M. le Commissaire Ameys.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
de approuver ledite recommandation.

Soumis une communication de M. J. Dipietro, trans-
mettant un avis de coté de la construction de l'église.
Sur proposition de M. le Commissaire Ameys.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
de la transmettre à M. le Commissaire Côté.

Soumis une communication de M. F. Pagan,
sollicitant une position d'inspecteur dans le dépa-
rtement de l'encadrement.

Sur proposition de M. le Commissaire Ameys.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
de la transmettre au Chef du département de l'encadrement.

Soumis une communication de Son Honoré L. Ward
en réponse à une interpellation de M. le Commissaire
Villeneuve, concernant la visite d'obéir à Montréal.

de Son Altesse Royale la Reine de Connnaught.
Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu C'est déposé aux archives.

Soumis une communication de M. Adam R.
A. Bidard concernant l'offre qu'il a faite
à la Ville de vendre un terrain situé au coin du
rue Beaubien et Fulton.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey
Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
transmis à M. le Commissaire Villeneuve.

Résolu D'être transmis à M. le Commissaire Villeneuve.

Soumis un rapport de l'ingénier silviculteur
de la Ville, sur la demande faite par la Compagnie
de Stiphene Bell pour obtenir l'autorisation
de construire des conduits souterrains dans la rue
Close.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey.

Résolu D'être transmis à la Commission de Service Élec-
trique pour rapport.

Soumis une communication de M. le Commissaire
Ross, transmettant un rapport du Chef Adjoint
du département des Incendies, en rapport avec
l'interpellation de M. Richard Larivière qui a signalé
au Conseil le fait que le chef de district Marin
se serait promené en automobile dans le quartier
Mercier.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
transmis au Conseil la communication de
M. le Commissaire Ross ainsi qu'un rapport du
Chef Adjoint du département des Incendies.

Soumis une demande d'emploi de Mme E. Kelly
Déposée au dos de la demande d'emploi.

Soumis un rapport du département en Lé: rem-
mandant à ajouter une réclamation de la compagnie

Station Pub Builders Supply au montant de
\$ 715.55.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
d'approuver ledit rapport, et d'informer la
Compagnie en conséquence.

Soumis un compte de M. F. Z. Champagne, huissier, pour
frais de signification lors d'enquête concernant l'achat des
perforateurs.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est.

Résolu D'autoriser le paiement du dit compte au montant
de \$ 23.95 à même le fonds de réserve.

Soumises deux séries de mandats vérifiés par le
Contrôleur et Auditeur de la Ville, aux montants
respectifs de \$ 1,670.45, et \$ 18,073.69, suivant listes
certifiées.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu D'en autoriser le paiement.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est.

Résolu D'approouver les réquisitions suivantes : -

Aqueduc Nos. 531 & 532.

Égouts Div. Ouest. No. 107.

Édifices Municipaux No. 100.

Incendies No. 104.

Soumis un rapport du Trésorier de la Ville,
demandant l'autorisation de payer au Fonds
Patriotique Canadien une somme de \$ 4,053.94
représentant le 3^e versement trimestriel de la
contribution des employés municipaux.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est.

D'accorder l'autorisation demandée par le
Trésorier.

Résolu

Soumis un rapport du département en Loi recommandant de concourir dans un rapport du département des Privileges, sur une demande de l'Ecole Polytechnique, qui voudrait être exemptée de payer la licence sur les moteurs à gaz, électricité, etc.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est.

Résolu D'approver le rapport du Surintendant du département des Privileges, et d'informer le Directeur de l'Ecole Polytechnique en conséquence.

Soumis un rapport du département en Loi recommandant de payer à Mtrs Saint-Jacques et Lamothe, une somme de \$36.20 représentant les frais dus suivant jugement de la Cour Supérieure, en date du 12 septembre 1916, jointe la Cité de Montréal appelante, et les Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame intimées.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est.

Résolu D'autoriser le paiement de la somme ci-dessus, ex Fonds de Réserve.

Soumis un rapport du Président du Bureau des Estimateurs, attirant l'attention du Bureau sur l'opportunité d'uniformiser le taux de cotisation des loyers des institutions de charité et d'enseignements, à la suite de la décision récente dans la cause des Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame vs la Cité.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est.

Résolu De transmettre ledit rapport au Conseil, pour références à la Commission de Législation.

Soumise une communication du Secrétaire Trésorier de l'association de l'exposition industrielle de Montréal, en réponse à une demande d'information du Bureau, concernant la subvention de \$10.000. qui fut

payée à la dite association en 1910.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est.

Résolu De demander à l'association industrielle de Montréal comment a été employée cette somme de \$10.000. et ce qu'il reste actuellement de cette somme.

Soumis des rapports du Surintendant du département des Privileges et des Licences, recommandant l'octroi des priviléges suivants:

Banque Molson, privilège de garder en place une entrée à charbon et un monte-chage sous le trottoir de la rue Gladley.

Privilège de M. M. J. Moreau Val, pour garder en place une voûte sous le trottoir de la rue St-Louis.

Trust & Loan Co. of Canada, privilège de garder en place une voûte sous le trottoir de la rue Saint-Jacques.

N. G. Ross, privilège de garder en place deux entrées à charbon sous le trottoir de l'Avenue des Pins Ouest.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est.

Résolu De recommander au Conseil l'octroi desdits priviléges.

Soumis un rapport du département en Loi recommandant le règlement de l'action prise par M. M. Rozand et M. Silverstone vs la Cité de Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est.

Résolu D'autoriser le règlement de ladite action, en payant aux demandeurs une somme de \$221.85, avec intérêt à compter du 6 juillet 1916, et à leurs procureurs, M. M. Trihey, Zercovitch

*60, les frais de l'action, soit \$31.45. Ex-Fonds de Réserve.

Soumis un rapport du Trésorier de la Cité, demandant d'être autorisé à rayer de ses livres une somme de \$2.095.89, représentant le montant de la taxe d'eau portée à la charge de la Prison de Bordeaux.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est D'approver ladite autorisation, sujet à l'approbation du département en loi.

Résolu

Soumis un rapport du Surintendant du département des Privileges déclarant ne pouvoir recommander de faire droit à une requête de la compagnie "Canadian Oil Co." qui demande la permission d'ériger une enseigne sur un terrain vacant appartenant à la Cité et situé au coin des rues Notre-Dame et Préfontaine.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est D'approver ledit rapport, et d'informer la Compagnie "Canadian Oil" en conséquence.

Résolu

Soumis un rapport du département en Loi, concernant une réclamation de M. Martial Nogué, pour une lisière de terrain dont la ci-devant Ville Saint-Louis se serait emparée en 1909, à même le No. de la subd. 240, du village incorporé de la Côte St-Louis.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est De faire rapport au Conseil, recommandant de faire l'acquisition de ladite lisière de terrain, et de payer au réclamant, en règlement une somme de \$214.00.

Résolu

Soumis un rapport du département en Loi, concernant une réclamation de M. Joseph

Hardy, pour une lisière de terrain dont la ci-devant Ville Saint-Louis se serait emparée en 1909, à même le lot No. 11, de la subd. 243, du village incorporé de la Côte Saint-Louis.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est.

De faire rapport au Conseil, recommandant de faire l'acquisition de ladite lisière de terrain, et de payer au réclamant, en règlement, une somme de \$211.19.

Résolu

Soumis un rapport du département en loi concernant une réclamation de M. Napoléon Léonard, pour une lisière de terrain dont la ci-devant Ville Saint-Louis se serait emparée en 1909, à même le lot No. 11, de la subd. 257-258-259, Boulevard Saint-Laurent du village incorporé de la Côte Saint-Louis.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est.

De faire rapport au Conseil, recommandant de faire l'acquisition de ladite lisière de terrain, et de payer au réclamant en règlement, une somme de \$642.00.

Résolu

Soumis un rapport du département en Loi, recommandant de rejeter une réclamation de M. Octave Nogué, pour une lisière de terrain situé sur le Boulevard St-Laurent.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est.

D'approver ledit rapport et d'informer M. Nogué en conséquence.

Résolu

Soumis un rapport du Président du Bureau des Estimateurs, recommandant d'accepter l'offre faite par la Cie. Redpath &c. Ltd. de céder à la Cité le lot No. 1755, subd. du quartier St-Antoine.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est.

De faire rapport au Conseil recommandant d'accepter ladite offre.

Résolu

Soumis un rapport du Contrôleur et AuditEUR, transmettant une proposition de la Compagnie Price Waterhouse, relative au projet d'achat de la Montreal Water & Power Company.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est.

Résolu De demander à la Montreal Water & Power Company, si elle consentirait à faire faire une évaluation de son plant, de ses propriétés, etc.

Soumis un rapport du Bibliothécaire, informant le Bureau qu'à sa demande, l'Architecte de la Ville lui procurera les services d'une sténographie à partir du 30 septembre courant jusqu'au 11 octobre prochain.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est D'informer l'Architecte de la Ville à donner suite à la demande du Bibliothécaire de la Ville.

Résolu

La séance est adjournée à 11 heures, jeudi, le 28 du courant.

Ajournement:

m m aduny

Procès verbal d'une séance du Bureau des Commissaires

Tenue le 28 septembre 1916. A.M.

Présents: Son Honneur le Maire Martin, Président.
M. M. les Commissaires
Villeneuve,
Ainey,
Rose,

La lecture des minutes est suspendue.

Objet

Résolu Que l'effet de la résolution du 2 avril 1916, concernant les jours de séances soit suspendue pour permettre la prochaine en considération de différentes questions urgentes.

Soumise des listes de mandats vérifiées par le Contrôleur et AuditEUR de la Ville aux montants respectifs de \$ 10,167.40 et \$ 2,144.46.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve, Appuyé par M. le Commissaire Rose, il est D'en autoriser le paiement.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est d'approuver les réquisitions suivantes:
Département de la Voirie "Nord" Nos. 309-310.
do " do " "Est" No. 146.

Son Honneur le Maire laisse son siège.
M. le Commissaire Rose est appelé à présider.

Soumise une communication de M. Clarence L de Sola, au sujet du mur de sa propriété.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est De référer à l'Ingénieur en Chef pour rapport.

Soumise une communication de M. M. Patenaude, Tessier et Monette, procureur de M. Amédée Noël au sujet d'une réclamation contre la Ville en rapport avec un accident survenu à son fils.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
De referer au département en hoi, pour rapport.

Soumise une communication de la St-Lawrence Boulevard
Land Co., offrant d'acheter une bâtière de terrain
située au coin du Boulevard Gouin et du Boulevard
St Laurent, au prix de 50¢ le pied.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est.
De faire rapport au Conseil recommandant d'ac-
cepter l'offre de 50¢ du pied.

Soumis un extrait du procès-verbal d'une séance du
Conseil tenue le 25 courant, au sujet d'un rapport
concernant la passation d'un règlement pour l'ad-
ministration de la bibliothèque.

Résolu:

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey/
Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est.
De mettre ledit extrait au dossier.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey/
Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est.
Que la résolution du bureau en date du 23 courant,
au sujet ^{du paiement} du compte à Mtre L. J. Perron soit rescindie
et remplacée par la suivante:

Attendu que les services professionnelles rendus à l'Ingénieur
en Chef de la Cité, M. Geo. Janin, par Mtre L. J.
Perron, en rapport avec l'enquête faite par le bureau
des Commissaires sur la rupture de la conduite
principale de l'Aqueduc ont été en même temps
dans l'intérêt de la Cité:- Résolu:- Que le
montant des honoraires réclamé par Mtre.
Perron de la succession Janin, savoir \$370.00 soit
payé à même le Fonds de Réserve.

Soumis un rapport du Trésorier de la Cité,
recommandant la passation d'un contrat de
rétrocession de la propriété, en rapport avec une
propriété vendue par la Cité en 1915, et qui
appartenait à M. M. Pelland & Frères.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est.
De faire rapport au Conseil en conséquence.

Soumis un rapport du Surintendant des Marchés, recomman-
dant d'autoriser l'exécution de certaines réparations au
plancher en ciment des étangs à poissons du marché
Saint-Jean-Baptiste.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey/
Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est.

D'autoriser l'exécution desdits travaux à même le
crédit voté pour réparations générales, et de donner
instructions au Surintendant des Édifices Municipaux
de permettre à M. Audit, employé du son département,
de faire ledit travail.

Soumis un rapport de l'Architecte et Surintendant
des Bâtisses, recommandant d'approuver les plans
soumis par M. E. J. Coghlin & Co. Limited pour la
construction d'une bâtie temporaire rue Davidson
pris de la rue Ontario.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey/
Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est.

De faire rapport au Conseil, recommandant
d'approuver lesdits plans, à condition que la-
dite bâtie soit démolie à l'issue de la guerre.

M. le Commissaire Ainey remplace M. Ross à la
présidence.

Soumis un rapport du service de l'inspection des
aliments, pour les mois de mai, juin, juillet &
août 1916. Déposé aux archives.

Soumis un rapport du service Medical Munici-
cipal, concernant les fonctionnaires municipaux
absents du service pour la première quinzaine
de septembre. Déposé aux archives.

Soumis un rapport du Service des Maladies
Contagieuses, sur la semaine finissant le

23 septembre. Déposé aux archives.

Soumis un rapport du département en Loi, en rapport avec la demande de M. J. Brodsky, pour remise d'amende.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross,

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
D'informer M. Brodsky que le bureau
regrette de ne pouvoir se renseigner à sa
demande.

Soumis un rapport du Directeur du bureau Municipal d'Hygiène, recommandant le paiement à différentes gouttes de lait, les montants suivants:-

Bureau Central. { Dr. Eugène Gagnon } 200.00
Bureau d'Hygiène

Immaculée Conception. Mme C. E. Forest.

1140 DeLormier 80.00

Local Council of Women. Miss. Lillian Bendu
1620 Sherbrooke O. 200.00

University Settlement. M. Arthur McBride
179 Dorchester O. 200.00

St. Ann's Clinic Mme John Gallery.
162 Young. 100.00

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
D'autoriser le paiement des dites sommes, à
même le crédit voté pour Gouttes de lait.

Soumis un rapport du Surintendant de Police sur les infractions commises les 10 et 17 septembre contre la loi de l'observance du dimanche.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est.

Résolu De transmettre au Département en Loi.

Soumis un rapport du Surintendant de Police recommandant l'incorporation de l'association

sise "Garde Dollard Desormeaux".

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est.
De faire rapport au Conseil recommandant ladite incorporation.

Soumis un rapport du Surintendant de Police, au sujet de la réclamation de M. Gustave Manseau, pour salaire comme constable, du 13 juin 1915 au 1er Janvier 1916.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est.
De référer au Département en Loi pour rapport.

Soumis un rapport du Surintendant de Police recommandant le vote d'un crédit de \$13,605.50, pour achat d'articles d'uniformes d'hiver pour le département de Police.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est.
De faire rapport au Conseil, recommandant le vote de la dite somme à être imputé comme suit:

Balance disponible sur les salaires et gages \$12,105.50
Contingent 1,500.00

Soumis un rapport du Surintendant de Police, au sujet du paiement de la récompense de \$1,000.

offerte à toute personne qui fournirait les indications suffisantes pour amener la découverte et l'arrestation des assassins de feu le constable Bourdon, et ce, en rapport avec l'arrestation de Alphonse Toucaut, le 21 août 1916.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est.
De référer au département en Loi pour direction.

M. le Maire reprend son siège.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est.

Réolu.

De donner instructions aux différents chefs de département à l'effet que les cahiers de charge, devis et formules, pour la demande de soumissions soient faits dans les deux langues.

M. le Commissaire Villeneuve donne avis de motion qu'à la prochaine réunion du bureau des commissaires, il proposera la motion suivante:-

Attendu que c'est l'intention des autorités municipales de faciliter de toutes les manières et en aucune occasion, le travail des organisations de secours, pour les fins de la guerre et autres fins charitables;

Attendu que la multiplication des euchres, quêtes spéciales par nos rues et autres organisation du même genre, ont donné lieu à des abus, d'autant plus regrettables qu'ils sont de nature à diminuer la confiance du public pour les appels qui lui sont adressés occasionnellement en faveur de nos œuvres de guerre, ou œuvres de charité en général; qu'il soit

Qu'à l'avenir les euchres ou toutes autres fêtes de charité pour lequel il sera sollicité publiquement des argent, ne pourront se faire qu'en vertu d'un permis du Bureau des Commissaires, les billets mis en vente à cet effet devant porter les mots: Autorisé par le Bureau des Commissaires.

Réolu

M. le Commissaire Rose prend son siège

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est.

Que le Contrôleur et Auditeur de la Cité soit prié de faire parvenir le plus tôt possible au Bureau des Commissaires, un état détaillé des montants appropriés, dépenses et dispositions jusqu'à date, dans les départements de la Voie et des Égouts, pour l'année 1916, et d'en faire faire une copie pour chacun des Commissaires.

Réolu

M. le Commissaire Ainey donne avis que lors

de la prise en considération de la question du tramways, mardi le 3 octobre prochain, il proposera que dans le contrat à intervenir entre la Compagnie et la Ville, il soit insérée une clause décrétant que les salaires des mécaniciens (motormen) et conducteurs devront être comme suit.

<i>1^{re} Année</i>	<i>2^e Année</i>	<i>3^e Année</i>	<i>4^e Année</i>	<i>5^e Année</i>
25 ^d	27 ^d	29 ^d	30 ^d	31 ^d

ces taux devant être en vigueur pour une année, après l'octroi d'une nouvelle franchise, et que les augmentations de salaires après cette première année, devant être réglées par arbitrage, et que le salaire de journaliers employés par la dite Compagnie, soit le même que celui fixé par l'échelle des salaires raisonnables payés par la Cité.

M. le Commissaire Rose prend son siège.

M. le Commissaire Ainey donne avis que lors de la prise en considération de la question du tramway, mardi, le 3 octobre, il proposera que dans le contrat à intervenir entre la Compagnie et la Ville, il soit insérée une clause décrétant que les heures de travail des journaliers et employés de la Compagnie, ne seront pas plus de 9 heures par jour ou de 54 heures par semaine, et que si ces journaliers ou employés sont requis, à raison de nécessité, de travailler un plus grand nombre d'heures, ils seront payés temps et demi, de 6 hrs. P.M. à minuit, temps double de 12 à 7 heures A.M. et également temps double les heures supplémentaires du dimanche.

M. le Commissaire Ainey donne avis que lors de la prise en considération de la question du tramways mardi, le 3 octobre, il proposera que dans le contrat à intervenir entre la Compagnie et la Ville, soit insérée une clause décrétant que la Compagnie sera tenue de payer aux ouvriers de métiers qu'elle emploiera, un salaire éconduit et fixé par les unions ouvrières.

M. le Commissaire Ainey donne avis que lors de la prise en considération de la question du tramway, mardi le 3 octobre prochain, il proposera que dans le contrat à intervenir entre la Compagnie et la Ville, il soit insérée une clause décretant que la Compagnie ne pourra, à l'avenir retenir les services d'aucun employé, à moins d'avoir été résident de la Cité depuis au moins (3) trois ans.

M. le Commissaire Ainey donne avis que lors de la prise en considération de la question du tramway, mardi le 3 octobre, il proposera que dans le contrat à intervenir entre la Compagnie et la Ville, il soit insérée une clause décretant que la Compagnie sera tenue de fabriquer à Montréal tout son matériel.

M. le Commissaire Ross donne avis de motion qu'à la prochaine séance il proposera qu'à partir du 15 octobre au 15 novembre prochain, les chefs des départements et les employés de l'Hôtel-de-Ville devront se rapporter pour travailler, durant trois soirs par semaine.

Les heures d'arrivée et de départ de l'Hôtel de Ville devant être laissées à la discréction des chefs de départements qui auront aussi le droit d'exempter les employés de travailler pour de bonnes raisons, pour un ou plusieurs soirs, suivant l'occasion, et que le bureau de perception des taxes soit aussi ouvert le soir au public, pour le paiement des taxes.

M. le Commissaire Ross, donne avis de motion qu'à la prochaine séance du Bureau des Commissaires, il proposera que le Bureau des Commissaires tienne des séances, le soir, trois fois par semaine à partir de la date à être fixée par le bureau, les dites assemblées devant commencer à 8 heures et se terminer à 10 heures.

Soumis un rapport du Président du Bureau des Estimateurs sur l'offre faite par madame D. C. Bowie, à l'effet de vendre à la Ville au prix de \$1.500. soit environ \$0.07 du pied, une bâtière de terrain faisant partie du lot N° 16 de la paroisse de la Longue Pointe mesurant 20062 pieds, pour les fins de l'élaguement du Boulevard Rosemont.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est.

De recommander au Conseil l'acceptation de ladite offre.

M. le Maire laisse son siège, et M. le Commissaire Ross est appelé à présider.

Soumis une communication de M. l'échevin du quartier Hochelaga transmettant un échantillon d'asphalte naturelle de la Alberta Petroleum Co., d'Alberta, et déclarant que cette Compagnie est prête à fournir à la Ville, gratuitement, y compris le transport, un char d'asphalte, à titre d'échantillon, et sans que la Ville assume aucune obligation.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est.

De référer à l'Ingénieur en chef pour rapport et de demander au Département en soi, si la

Ville peut accepter l'offre de la Compagnie d'envoyer un char d'asphalte à titre d'échantillon, étant donné que la Ville a actuellement, avec la Warner Quinlan Asphalt Co. un contrat pour la fourniture d'asphalte, il est en outre

Résolu De donner instructions au Secrétaire d'écrire à la Ville d'Edmonton, pour savoir si elle a déjà employé cet asphalte, et si elle a donné satisfaction.

Soumis un rapport du Président du Bureau des Estimateurs, sur l'offre de M. M. E. Laramée, et Alfred Richard, de vendre à la Cité certaines propriétés sur la rue St-Denis.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,

Résolu: Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est,
d'informer M. M. Saramie et Richard que la
Ville n'entend pas, pour le moment se pré-
valoir de leur offre.

Soumis un rapport du département en Loi, sur
la demande de la Marcel Trust Co. de se
faire rembourser un dépôt de \$416.10 qu'elle
a déposé en 1913, en rapport avec un permis
de construction.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est.
De donner instructions au Trésorier de la
Ville de rembourser à ladite compagnie le
montant de \$416.10 qu'elle a payé à la Ville,
le 23 décembre 1913.

Soumis un rapport du département en Loi,
en réponse à une résolution du bureau, en
rapport avec le recouvrement des sommes payées
aux arbitres et au secrétaire des arbitres, pour
l'expropriation du Boulevard Saint-Joseph.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est.
De demander au département en Loi, si dans son
opinion, il n'y a pas lieu d'instituer des procédures,
pour le recouvrement des sommes qui auraient
été payées indûment aux arbitres et au
secrétaire pour l'expropriation du Boulevard
Saint-Joseph.

Soumis un extrait du procès-verbal d'une
séance du Conseil tenue le 18 septembre
courant, interpellation de M. l'échevin Lamarre,
priant le Bureau des Commissaires de
dire au Conseil s'il entend étudier l'im-
portante question de l'augmentation constante
du coût de la vie, et chercher des remèdes à
ce pénible état de choses.

Attendu que "Le Canada" dans son édition
du 25 septembre courant, a publié une

entrevue qui aurait été donnée par M. J. C. L.
Biron, le Surintendant des Marchés, allant à dire
qu'il y a une entente entre certaines personnes pour
faire hauser le coût de la vie, et que ces personnes
se proposent de prendre des mesures pour l'augmenter
davantage.

Résolu: Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,
Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est,
que le bureau prie le Surintendant des Marchés
de faire rapport sur cette question, et que M.
l'échevin Lamarre soit informé de la présente
décision du bureau.

Soumis un rapport du département en Loi,
au sujet des lignes homologuées sur le
Boulevard Crémazie et la rue Lajeunesse.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est.
De référer à l'ingénieur en chef, pour savoir
s'il serait opportun d'effacer la ligne homo-
loguée de la rue Lajeunesse, entre la rue
Kelly et le Boulevard Gouin.

La séance est adjournée au 29 du courant, à
10.30. A.M.

Gouvernement

Intraud
President.

Procès-verbal d'une séance du Bureau des Commissaires
Tenue le 29 septembre, 1916 A.M.
Présents: M. le Commissaire Ross,
Villeneuve,
Ainey.

En l'absence de Son Honneur le Maire, M. le Commissaire Ross est appelé à présider.

Le Secrétaire procède à la lecture des minutes, au cours de laquelle Son Honneur le Maire page 647 prend son siège.

M. le Commissaire Villeneuve laisse son siège à la page 650 et le reprend à la page 657.

Les minutes sont approuvées telles que lues.

Soumises deux séries de mandats vérifiés par le Contrôleur et Auditrice de la Cité au montant respectif de \$15,460.15 et de \$7,059.74 suivant listes certifiées.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve, Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est
Résolu D'en autoriser le paiement.

Soumises des communications du Gérant de la Compagnie de téléphone Bell, demandant la permission de construire des conduits souterrains dans les rues Gladwy, de Villiers, Jacques Cartier et l'Avenue Melrose.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve, Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est
Résolu De referer à l'Ingénieur en Chef pour rapport.

M. l'échevin Larivière, Mgr Lepailleur, M. l'Abbé Thibaudeau, se présentent devant le bureau, au sujet de l'ouverture des rues Boyce et Sherbrooke, dans le quartier Mercier.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Que la Ville s'engage à faire immédiatement les travaux nécessaires pour rendre emprorable les rues Boyce et Sherbrooke, à la condition que les propriétaires cèdent le terrain gratuitement, et que Mgr. Lepailleur soit prié de négocier avec les Révérends Soeurs de la Providence, pour obtenir la cession du terrain leur appartenant et nécessaire à l'ouverture desdites rues Boyce et Sherbrooke, et de faire rapport à M. le Commissaire Villeneuve du résultat de ces négociations il est, en outre.

Résolu D'autoriser l'Assistant-Greffier de la Cité, M. Crêteau, à s'aboucher avec les propriétaires des fermes, pour obtenir leur consentement à cet arrangement.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve, Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est
De recommander au Conseil de voter un crédit de \$2,000. pour payer les frais d'annonces officielles, impressions du billet de la Cité, et pour les dépenses de voyage de la délégation du Conseil et du Bureau des Commissaires, re: amendements à la Charte.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Que la résolution du bureau, en date du 26 courant, No. 32322, au sujet de l'aménagement de salles de lecture, soit amendée en changeant "le montant de \$890.00 pour achat de revues, etc.", par le montant de \$894.60, et le montant de \$240.85 pour personnel et entretien des salles," par "le montant de \$380.00," formant un total de \$1274.60 au lieu de \$1,130.85 et que la résolution ainsi amendée soit adoptée.

Résolu

Soumis une communication du Secrétaire de la Cité de Lachine, au sujet de la demande qui lui a été adressée de déposer une somme de \$750.00 entre les mains du Trésorier de la Cité, re travaux d'améliorations de la Petite Rivière St-Pierre.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu.

De référer au Département en Loi pour rapport d'urgence.

M. le M. Armstrong l'un des directeurs du "Agricultural School", se présente devant le bureau, au sujet de la demande de subvention qu'il a adressé à la Cité. Cette demande est référée à M. M. les Commissaires Villeneuve et Ross et au Contrôleur et Auditeur, pour étude et rapport.

Madame J. Dowes se présente devant le bureau, au sujet de la réclamation qu'elle a produite contre la ville, à l'occasion d'un accident dont son mari a été victime.

Cette réclamation est référée à M. M. les Commissaires Villeneuve et Ross pour étude et rapport.

Soumis un rapport conjoint de l'Architecte de la Ville, et du Surintendant des Parcs, recommandant de payer à M. J. B. Boulanger un acompte de \$2.000. sur son contrat, pour la construction d'un chalet de nécessité au Parc Lafontaine.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey.

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est.

D'autoriser le paiement de la somme ci-dessus à M. J. B. Boulanger.

Soumise une communication de M. T. Abraham, suggérant à la Ville d'établir dans l'un de ses parcs, un jardin pour y faire des expériences de culture.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey.

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est.

De référer au Surintendant des Parcs pour rapport.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est.

Qui à partir du 2 octobre au 1er novembre prochain, les chefs de départements et les employés de l'Hôtel de Ville qui seront désignés par Son Honneur le Maire, devront se rapporter pour travailler durant trois

soirs par semaine; les heures d'arrivée et de départ de l'hôtel de Ville devant être laissées à la disposition des chefs de départements qui auront aussi le droit d'exempter des employés de travailler, pour de bonnes raisons, pour un ou plusieurs soirs, suivant l'occasion, et que le Bureau de perception des tapes soit aussi ouvert le soir au public, pour le paiement des tapes, que le Trésorier soit autorisé à requérir les services de tout employé d'un autre département, pour l'aider à faire le travail de son département, sur l'ordre de Son Honneur le Maire.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve, Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est.

Attendu que c'est l'intention des autorités municipales de faciliter de toutes les manières et en aucune occasion le travail des organisations de secours, pour les fins de la guerre et autres fins charitables;

Attendu que la multiplicité de euchres, quêtes spéciales par nos rues, et autres organisations du même genre, ont donné lieu à des abus, d'autant plus regrettables qu'ils sont de nature à diminuer la confiance du public pour les appels qui lui sont adressés occasionnellement, en faveur de nos œuvres de guerre ou œuvres de charité en général;

De prier le Conseil de passer un règlement ou de soumettre un amendement à la Charte, pour qu'à l'avenir les euchres ou toutes autres fêtes de charité pour lesquels il sera sollicité publiquement des argents, ne pourront se faire qu'en vertu d'un permis du Bureau des Commissaires.

M. le Commissaire Ainey donne avis que lors de la prise en considération de la question du tramways, mardi, le 3 octobre prochain, il proposera que dans le contrat à intervenir entre la Compagnie et la Ville, il soit inséré une clause décrétant que la Cité aura le droit absolu, sans procédés légaux, de mettre fin à son contrat avec la Compagnie, et d'annuler toute franchise accordée à cette dernière, au cas où la dite compagnie ne remplirait pas aucune des conditions de son contrat, la Cité.

Résolu

Résolu

pourra dans le cas de telle résiliation de contrat et d'annulation de franchise, prendre à sa charge et opérer à son bénéfice la propriété de la compagnie, ses lignes, rails, plants de pouvoirs son stock roulant, tous ses travaux souterrains et élevés, etc., pour l'avantage des citoyens, en payant à ladite compagnie la valeur intrinsèque (physical value) de telles lignes, rails, plants de pouvoir, etc., sans considérer ces propriétés comme un tout complet (going concern), et sans rien allouer à la compagnie pour l'achalandage ou profits futurs.

Monsieur le Commissaire Amey donne avis que lors de la prise en considération de la question du Tramways, mardi, le 3 octobre courant, il proposera que dans le contrat à intervenir entre la Compagnie et la Ville, il soit insérée une clause décrétant que les taux de transport soient fixés comme suit:-

25 billets verts pour \$1.00. - 6 billets bleus pour 0.25^e
10 " jaunes pour 0.25^e valables entre les heures suivantes : 5 heures A.M. à 8.30 A.M.

11.30 do. A.M. à 1.30 P.M.

4.30 do P.M. à 7.00 P.M.

12 billets rouges pour les écoliers et les apprentis, valables à toutes les heures où les billets seront acceptés. le tout 10^e en argent de minuit à 5 hrs. A.M. le tout avec privilège de correspondance et que les taux ci-dessus mentionnés soient étendus à toutes les municipalités de l'île de Montréal, au fur et à mesure qu'elles seront annexées à la Ville de Montréal.

M. le Commissaire Amey donne avis que lors de la prise en considération de la question du tramways, mardi, le 3 octobre prochain, il proposera que dans le contrat à intervenir entre la Compagnie et la Ville, il soit insérée une clause décrétant que la fréquence du service (frequency of service) sera contrôlé par la Ville, et que des

tramways, en nombre suffisant, devront être mis en opération sur chaque ligne, afin de permettre à tous les passagers d'avoir un siège.

M. le Commissaire Amey donne avis que lors de la prise en considération de la question du tramways, mardi, le 3 octobre prochain, il proposera que dans le contrat à intervenir entre la Compagnie et la Ville, il soit insérée une clause décrétant que la Ville aura le droit d'ordonner de nouvelles routes, ou de modifier ou de changer les routes existantes, quand dans son opinion ces additions ou changements seront requis dans l'intérêt du public, et ce, sur une simple résolution du Conseil ou sur un ordre du Bureau des Commissaires.

M. le Commissaire Amey donne avis que lors de la prise en considération de la question du tramway, mardi le 3 octobre prochain, il proposera que dans le contrat à intervenir entre la Compagnie et la Ville, il soit insérée une clause décrétant que quelque soit l'arrangement adopté par la Ville, et approuvé par la Compagnie, tel arrangement ne pourra pas être mis en vigueur avant d'avoir reçu l'approbation des électeurs au moyen d'un vote référendum.

M. le Commissaire Amey donne avis que lors de la prise en considération de la question du tramway, mardi, le 3 octobre prochain, il proposera que dans le contrat à intervenir entre la Compagnie et la Ville, il soit insérée une clause décrétant que l'enlèvement de la neige et de la glace, dans les rues, où il y existera des voies de tramways, sera fait par la Compagnie et à ses frais, etc., à la satisfaction de la Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve, appuyé par M. le Commissaire Ross, il est, que le Secrétaire du Bureau des Commissaires invite par écrit, les Maires de Westmount, Outremont, Maisonneuve, Verdun, Montréal-Ouest

Résolu

Sault au Recollets, à venir rencontrer les Commissaires de la Cité, dans la salle du Conseil lundi soir, le 2 octobre, 8 heures p.m. pour communiquer leurs vues sur la question du tramway, et énumérer les besoins les plus urgents de leurs municipalités, au point de vue des communications par tramway avec la métropole.

Le bureau procède à l'ouverture des soumissions reçues pour la fourniture et l'installation des câbles, etc. et les conduits souterrains dans le district No 6.

Les soumissions suivantes sont reçues:

No.	Soumissionnaires	Dépôt
1	Eug. J. Phillips Electrical Works Ltd.	\$600.00
2	Northern Electric Co. Ltd.	610.05

Résolu

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve, appuyé par M. le commissaire Ainey, il est que les dites soumissions soient référées au Surintendant du département de l'éclairage et au Département en Loi pour tabulation et rapport, et que les chèques de dépôt les accompagnant soient remis au Trésorier de la Cité.

Soumis un rapport du Trésorier de la Cité recommandant que M. Rodolphe Picard soit nommé temporairement collecteur pour faire le travail de M. Azarias Alarie, dans le quartier Hochelaga.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve appuyé par M. le commissaire Ross, il est que M. Rodolphe Picard soit nommé temporairement collecteur au salaire de \$300.00 par année en plus du pourcentage régulier sur le montant de la perception des taxes.

M. Azarias Alarie devra retirer une égale somme de \$300.00 jusqu'à nouvel ordre.

La séance est adjournée à 3 heures p.m. ce jour.

Ajournement

In meeting.

Président.

Procès Verbal d'une séance du Bureau des Commissaires

Tenue le 29 septembre 1916.

P.M.

Son Honour le Maire Martin, President
M. M. les commissaires Ainey, Rose.

L'effet de la résolution du 12 avril, concernant les portes de séance, est suspendu, pour permettre de prendre en considération diverses questions urgentes.

Soumis le rapport du inspecteur de tramways pour la semaine finissant le 16 septembre 1916.
Sur proposition de M. le commissaire Ainey.
Appuyé par M. le commissaire Rose, il est.
De déposer aux archives.

Résolu

Soumis un rapport du Député-Ingenieur en Chef, recommandant la construction d'un égout de 2 x 3 sur l'avenue Meuse, entre la rue Notre-Dame et le fleuve, au coût de \$3.700.00.
Sur proposition de M. le commissaire Ross.
Appuyé par M. le commissaire Ainey, il est.
De recommander au Conseil le vote de ladite somme de \$3.700.00 pour les fins ci-dessus.

Résolu

Soumis un rapport du Député-Ingenieur en Chef, recommandant la construction d'un égout en tuile dans la rue Bellavive, entre les rues Mercier et Le Brun, au coût de \$850.00.
Sur proposition de M. le commissaire Ross.
Appuyé par M. le commissaire Ainey, il est.
De recommander au Conseil le vote d'une somme de \$850.00, pour les fins ci-dessus.

Résolu.

Soumis un rapport de l'ingénieur-Surintendant de la voirie, recommandant de faire voter un crédit de \$750.00 pour changer les tuyaux à l'eau à certaines intersections de rues, pour permettre d'exécuter les travaux de

réparages sur la rue Hadley, de l'avenue de l'église à la rue Biencourt.

Sur proposition de M. le commissaire Ross.

Appuyé par M. le commissaire Ainey, il est.

De recommander au Conseil le vote d'une somme de \$750.00 pour les fins ci-dessus.

M. le commissaire Villeneuve prend son siège.

Soumis une requête de contribuables, demandant de faire réparer la chaussée de l'avenue Mayfair.

Sur proposition de M. le commissaire Ross.

Appuyé par M. le commissaire Ainey, il est.

De referer à l'ingénieur en chef pour rapport d'urgence.

Soumis un rapport de l'ingénieur surintendant de la voirie, recommandant de permettre à la Montreal Public Service Corporation, d'ériger des poteaux sur la rue Marie-Anne, l'avenue du Parc, l'avenue Fairmount et la rue Saint-Germain.

Sur proposition de M. le commissaire Ross.

Appuyé par M. le commissaire Ainey, il est.
De faire rapport au Conseil en conséquence.

Soumis un rapport de l'ingénieur en chef informant le Bureau que la Montreal Public Service Corporation a érigé des poteaux sur la rue Saint-Zotique, avant d'avoir obtenu l'autorisation de la Ville.

Sur proposition de M. le commissaire Ross.

Appuyé par M. le commissaire Ainey, il est.
De donner instructions au Notaire de la liste de protéger la Montreal Public Service Corporation conformément au rapport de l'ingénieur en chef.

Soumis le rapport des inspecteurs de tramways pour la semaine finissant le 23 septembre. Déposé aux archives.

Soumis un rapport de l'ingénieur-Surintendant de la voirie, en réponse à une plainte de la Montreal Public Service Corporation, concernant le déplacement de la chaîne du trottoir de l'avenue McGill.

College.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est.
De transmettre copie du dit rapport à la Montreal
Public Service Corporation.

Résolu

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, en
réponse à une communication de M. J.H. Dussault,
qui demande que la ville fasse certains travaux
de canalisation dans la rue Piedmont, de
façon à raccorder son drain privé à l'égout
publique.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est.
De transmettre copie du dit rapport à M.
Dussault.

Résolu

Soumis un rapport du Député - Ingénieur en
Chef recommandant de faire voter un
crédit de \$11,141.00 pour la construction d'un
pavage permanent sur la rue Liseignan,
entre la rue Notre-Dame et la rue Parie et la
rue Bassin, à partir du Square Gallery à la
rue du Séminaire.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est.
Résolu: De recommander au Conseil le vote de la
somme pour les fins ci-dessus.

Résolu:

Soumis un rapport du département en Loi concer-
nant le protêt signifié à la Compagnie des
tramways, en rapport avec le passage de la
rue Sainte-Catherine Est.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est.
Résolu: De référer à l'Ingénieur en Chef, avec instructions
de se conformer aux recommandations
contenues dans le dit rapport.

Résolu

Soumis un rapport de l'Ingénieur Surintendant
de la Voie, en réponse à une communication

de M. A. Lavergne, qui demandait de faire déposer de
la terre dans une ruelle située en arrière de la rue Holt.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est.

De transmettre copie du dit rapport à M. Lavergne.

Soumis un rapport de l'Ingénieur Surintendant de
la Voie, en réponse à une plainte de M. J. Menard, con-
cernant l'établissement d'une ligne homologuée sur sa
propriété située sur le Chemin de la Côte Saint-Luc.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est.

De transmettre copie du dit rapport à M. Menard.

Soumis un extrait du procès-verbal d'une séance du
Conseil, tenue le 18 septembre courant, au sujet du
permis demandé par la Montreal Light Heat & Power
Co. pour la pose de tuyaux dans la ruelle Fortifi-
cation et dans la rue Dorchester.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est.
Résolu: De prier l'Ingénieur en Chef de fournir les ren-
seignements demandés par le Conseil.

Soumis un rapport de l'Ingénieur Surintendant
de la Voie, sur la demande de l'Institution des
Sourds-Muets, pour obtenir l'autorisation de
construire une voie d'évitement à travers la rue
Mile End, au nord de la rue Baby.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est.

D'informer les requérants que la cité n'étant
pas propriétaire de cette rue ne peut faire droit
à leur requête.

Soumis un rapport du Président du Bureau des
Estimateurs, transmettant l'évaluation des bûches de
terrains requises pour l'élargissement du Boulevard
Saint-Laurent, à partir du tunnel jusqu'à la rue
Polette.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Résolu : Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est.
De donner instructions au President du Bureau des Estimateurs de s'entendre avec les propriétaires mentionnés dans son rapport, en date du 23 septembre, à savoir s'ils accepteraient le montant de son évaluation pour l'expropriation de ces terrains, en vue de la construction de trottoirs sur les deux côtés du Boulevard Saint-Laurent, et de faire rapport.

Soumis un extrait du procès-verbal d'une séance au Conseil, tenue le 18 septembre courant interpellation de M. l'échevin Blumenthal, au sujet du pavage des rues Sanguinet, Sainte-Jalée et Perrault.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est.
D'informer M. l'échevin Blumenthal que le Bureau s'emploiera à faire pavé de bonne heure le printemps prochain les rues en question.

Soumise une résolution au Conseil, en date du 18 septembre courant, priant le Bureau, d'ordonner à la Compagnie des tramways de réparer ses voies de la rue Wellington, entre la rue McGill et McDord.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est.
De référer à l'Ingénieur en Chef pour rapport.

Soumise une résolution au Conseil, en date du 18 septembre, à l'effet prier le Bureau de soumettre au Conseil les plans démontant le terrain nécessaire pour le canal de l'aqueduc et pour les boulevards.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est.
De donner instructions à l'Ingénieur en Chef de préparer les plans demandés par le Conseil.

Résolu

Soumis un rapport du President du Bureau des Estimateurs, transmettant une évaluation de la propriété de la compagnie "Lake of the Woods Milling", pour l'élargissement du tunnel de la rue Saint-Denis.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est.

De prier le President du Bureau des Estimateurs de s'enquérir auprès de ladite compagnie, pour savoir si elle serait prête à faire une offre de \$31.000 pour sa propriété.

Soumis un rapport de l'Ingénieur-Surintendant de la Voie, transmettant un estimé du pavage en macadam asphalté de l'avenue Cramaught, entre l'avenue Townsend et l'avenue Oak.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, il est.

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est.
De demander au Conseil un crédit de \$6,483.30 pour l'exécution des travaux ci-dessus, et de prier la Montreal Light Heat & Power, d'installer immédiatement ses conduits dans cette partie de l'avenue Cramaught.

Soumis un rapport de l'Ingénieur-Surintendant de la Voie, informant le Bureau que M. L. Gagné, employé comme cantonnier dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce, est décédé.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est.

De déposer le dit rapport aux archives, et de donner instructions à l'Ingénieur-Surintendant de la Voie de ne pas remplacer cet employé.

Soumis un rapport de l'Ingénieur-Surintendant de la Voie, demandant l'autorisation d'exécuter en régie les travaux de pavages de la rue Hector, entre la rue Sherbrooke et le fleuve, pour lesquels un crédit de \$19,002.16 a été voté par le Conseil le 11 du mois courant.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est.
d'accorder l'autorisation demandée par l'Ingénieur

Résolu

en Chef.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef demandant l'autorisation d'exécuter en régie les travaux suivants:
Trottoirs:

Rues	de	A	Montants,
Normand - Vis à-vis la nouvelle bâtieuse des douanes			\$318.00
plus le montant déposé par le Gouvernement			\$310.800

Platt Ontario Vers le nord \$340.00

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey.
Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est.
D'accorder l'autorisation demandée par l'Ingénieur en Chef.

Soumis un rapport de l'Ingénieur Surintendant de la Voie, recommandant de rembourser à M. C.H. Moineau, les montants ci-après mentionnés, représentant les dépôts faits en rapport avec le pavage de certaines rues:-

Rues	de	à	Montants.
Panet	Oraiq	Notre-Dame	\$102.79
Shearer	St-Patrick	Canal Lachine	\$196.19

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey.
Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est.
d'autoriser le remboursement desdits dépôts.

Résolu

Soumis un rapport de l'Ingénieur-Surintendant de la Voie, déclarant ne pouvoir recommander de faire droit à la requête de la "Montreal Light Heat & Power Co.", qui demande l'autorisation d'ériger un poteau sur le côté est de la rue Banning.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey.
Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est.
D'informer la "Montreal Light Heat & Power Co.", en conséquence.

Résolu

Soumis un rapport de l'ingénieur en Chef, recommandant de faire voter des crédits pour la préparation des plans requis pour la

construction des tunnels, et l'agrandissement de tunnels.
Sur proposition de M. le Commissaire Ainey.
Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est.
De recommander au Conseil le vote d'un crédit de \$18,600.
pour la préparation des plans nécessaires à l'agrandissement du tunnel de la rue Wellington et à la construction de nouveaux tunnels dans le quartier Notre-Dame de Grâce, dans le quartier Mercier, à l'avenue Papineau et à la rue Atlantique.

Soumis un rapport de l'Ingénieur-Surintendant des Egouts, informant le bureau que M. R.E. Gillespie ne s'est pas conformé au protêt qui lui a été signifié d'avoir à réparer la fosse sceptique du quartier Bordeaux.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est.
De donner instructions à l'Ingénieur en Chef de procéder à la réparation de la fosse sceptique du quartier Bordeaux, aux dépens de l'entrepreneur, M. R.E. Gillespie, le tout sous la direction du département en Loi.

Soumis un rapport du département en Loi, transmettant des avis signifiés par la "Montreal Public Service Corporation, pour la pose de poteaux sur les rues Masson, Saint-Jacques et Saint-Denis.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey.
Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est.
De referer à l'Ingénieur en Chef, pour rapport d'urgence.

Soumis des mandats vérifiés par le Contrôleur et Auditeur de la Ville, au montant de \$8,155.63, suivant liste certifiée.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est.
D'en autoriser le paiement.

Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, recommandant de faire voter un crédit de \$10,027.00 pour

le pavage en bloc de granit de la rue Saint-Maurice, à partir de la rue Saint-Henri, au pavage existant.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est de recommander au Conseil le vote de la dite somme pour les fins ci-dessus.

Résolu

Soumis un rapport de l'Ingénieur-Surintendant de la Voie, recommandant de permettre à la Montreal Public Service Corporation d'ériger des poteaux sur les rues Sherbrooke, Ontario, Demontigny, Dorchester, Lagauchetiére et Vitré. Sur proposition de M. le Commissaire Ainey.

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est. De faire rapport au Conseil en conséquence.

Résolu

Soumise une interpellation de M. l'échevin Elie, à l'effet de prier le Bureau de faire exécuter en régie les travaux de pavage des rues Hadley, Mazarin et Jacques-Hertel.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est. D'autoriser l'Ingénieur en Chef à exécuter en régie les travaux de pavage ci-dessus.

Résolu

Soumise une demande d'emploi de M. A. Lapalme, déposée au dossier des demandes d'emploi de la bibliothèque.

M. le Commissaire Ross, laisse son siège.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est. D'approuver la réquisition suivante : - Voirie division Nord. No. 254.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, recommandant de faire voter un crédit additionnel de \$24,200. pour terminer le pavage de la rue Notre-Dame, dans le

quartier Mercier.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est.

De recommander au Conseil le vote de la dite somme pour les fins ci-dessus.

Soumis un rapport du Président du Bureau des Estimateurs, transmettant un état des valeurs imposables et non imposables, d'après le rôle d'évaluation pour l'année 1916-1917.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est. De déposer ledit rapport au dossier du budget.

Soumis un rapport du Président du Bureau des Estimateurs, demandant que le rôle fait le 23 juillet 1916, pour la construction d'un trottoir sur la rue Cardinal, en face de la propriété de la Dominion Chemical & Fuel Co., soit corrigé en retranchant la somme de \$15.26 qui a déjà été chargée à cette Compagnie dans un rôle préparé le 1er juin 1914.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est. D'autoriser le Président du Bureau des Estimateurs à effacer cette somme de \$15.26 du rôle fait le 23 juillet 1916.

Soumis un rapport du Surintendant des Achats et des Ventes, recommandant de vendre à la Dominion Iron & Wrecking Ltd., d'un vieux moteur, pour la somme de \$25.00

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est. De recommander au Conseil d'autoriser la vente en question.

Soumis un rapport du département en loc. avisant le bureau de ne pas accepter la proposition faite par la Compagnie "Wainright & Adair, de substituer à son chèque de dépôt de \$7,475.00, deux autres chèques, dont l'un signé par M. M. J. O. Labrecque & Cie.

au montant de \$2.520.00 et l'autre signé par M. M. Hartt & Adair, au montant de \$4,955.00.
Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est,
Résolu de rescander la résolution du Bureau, en date du
22 septembre 1916, et de donner instructions au
Trésorier de retourner les deux chèques en question
à la compagnie "Hartt & Adair".

Soumis un rapport du département en Légi.,
concernant la mise à la retraite de M. M.
Cusack, du Département du Trésorier.

Résolu: Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est,
De référer au Directeur du Bureau Municipal
d'Hygiène pour rapport.

Soumis un rapport du Président du Bureau
des Estimateurs, recommandant de referer au
Directeur de l'Assistance Municipale la requête de
M-l'Abbé S. Dubois, qui demande d'allouer aux
maisons Sainte-Marthe et Saint-Joseph une
part de la tape du Sou du Pauvre.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est,
De référer au Directeur de l'Assistance Municipale.

Soumis des rapports du Surintendant du
département des Privileges et des Licences, re-
commandant l'octroi des priviléges suivants:-
Bank of British North America, privilège de
garder en place une entrée à charbon, sous
le trottoir de la rue Saint-Jacques;

Montreal General Hospital, privilège de garder
en place un conduit souterrain à travers la
rue Laguerrière.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est,
Résolu de recommander au Conseil l'octroi desdits
priviléges.

Soumis un rapport du Président du Bureau des
Estimateurs, transmettant une requête des évaluateurs et des
commissaires qui demandent la remise de leurs dépenses
faites lors de la préparation des rôles.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est,
Résolu de recommander au Conseil de voter un crédit de
\$800.50, pour payer aux évaluateurs et à leurs commissaires,
les dépenses qui leur sont occasionnées par le travail
de la préparation des rôles.

Soumis un rapport du Président du Bureau des
Estimateurs, transmettant un rôle corrigé, en rapport
avec la construction d'un trottoir sur la rue
Notre Dame Est, dans le quartier Mercier.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est,
Résolu: D'autoriser le Président du Bureau des Estimateurs
à faire audit rôle le changement nécessaire, et de
charger à la Ville une somme de \$16.50.

Soumis le dossier concernant la vente d'un certain
nombre de voitures, que la Ville n'utilise pas.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est,
Résolu: Que la résolution du bureau, en date du 1er
septembre, à l'effet de donner instructions au
surintendant des achats et des ventes de rendre à
l'encherre les voitures en question, soit reconsiderée et
annulée.

Soumis le dossier, concernant la cession des rues
traversant la propriété de la Montreal City Land
dans le quartier Mercier.

Considération différée à l'assemblée de lundi, le 2
octobre, à 10.30 heures. A. M.

La séance est adjournée à 10.30 hrs. à mardi le 2
octobre.

Adjournement.
M. Martineau

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires
Tenue le 2 octobre 1916. A.M.

Résolu.

Son Honneur le Maire M. Martel, Pres.
M. M. le Commissaire Rose.
Deny

Le secrétaire procéda à la lecture des minutes, au cours de laquelle M. le Commissaire Villeneuve prend son siège (page 670).

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Rose, il est
que les minutes soient amendées, en changeant dans
la résolution ne rapportant aux achats, page 670
les mots "en vertu d'un permis du Bureau des
Commissaires" par ceux de "en vertu d'un permis
de Son Honneur le Maire", et en enlevant dans
lesdites minutes la résolution de M. le Commissaire
Villeneuve sur la résolution concernant l'invocation
régie des travaux de passage sur rue Hadley
Magasin et Jacques Hétel, et que ces amendements
soient approuvés.

Résolu

À la suggestion de Son Honneur le Maire, il est
de communiquer l'état du budget, mardi le 3 du
courant à 8 h. à M. le député et à l'officier de chef du
département à l'exception des départements de Travaux
Publics, de la Police et de l'Incendie.

Soumission d'une communication de M. H. G. Buryin
au sujet du contrat interum entre Maxime
Buryin et la Cité, concernant l'achat d'un
vendeur de terrains.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Deny, il est
que l'officier du département en faveur de M. le Com-
missaire Villeneuve.

Soumission d'une communication de la Compagnie Drum-
mond Mc Call, au sujet de la commission reçue pour
l'achat de compétence.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve
Appuyé par M. le Commissaire Deny, il est
d'informer ladite compagnie que cette question est sous
considération.

Soumission d'une communication de M. J. Mc Connell, au
sujet de la fourniture de sable par M. J. Abram.
Déposée aux archives.

Soumission d'une communication de M. M. Thibault-Léonard
et Fils, au sujet des commissions reçues pour la
construction de Gouli-vaux et du pont Lacolle.
D'informations sur la question est sous considération.

Résolu

M. M.
et

Son Honneur le Maire tenu son siège, pour aller au
cabinet à son bureau M. Knobley Drummond.

Soumission d'un rapport de l'Architecte Payette, attirant l'atten-
tion du Bureau sur le fait qu'un porche, appartenant
à la Montreal Light Heat & Power Co. se trouve placé
au milieu du trottoir au coin de la rue Montcalm
et Sherbrooke.

Sur proposition de M. le Commissaire Deny,

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
que l'administration du Département de Travaux Pub-
liques de s'entretenir avec la compagnie pour qu'elle
mette un porche dans la chaussée du trottoir.

Soumission d'une communication de M. Louis Macdonald,
demandant la construction d'un trottoir sur la rue
Derlog.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Deny, il est
que l'officier de l'ingénierie en chef, fasse rapport.

Soumission d'une communication de M. H. F. Tye au sujet
des renouvellements des ordres par le ingénieur, con-
cernant l'Aqueduc.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
Résolu De donner instruction à l'Ingénieur en Chef de
fourrir les renseignements demandés immédiatement.

Souvenir une communication de M. W. Barthkley, se-
mandant le droit de faire des recherches sur la voie Drolet.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est.

Résolu De faire à l'Ingénieur en Chef pour rapport.

Souvenir une communication de M. George J. Van-
hill, offrant ses services en rapport avec le tracé
de l'Aqueduc.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu De faire à M. le Commissaire Côté.

Souvenir une enveloppe fermée, marquée comme suivant pour
l'installation d'un autre itinéraire.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Résolu D'autoriser Sébastien à ouvrir cette enveloppe
et à renvoyer le chèque de dépôt, si il y en a, au
commissariat.

Souvenir une communication de M. W. Chan Thao,
qui offre ses services, comme ingénieur, pour
la construction de ponts.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Résolu De faire à M. le Commissaire Amy, il est
De faire à M. le Commissaire Côté.

Souvenir une communication de la corporation des
Hygiénistes du District de Montréal, en faveur de M.
Louis Bertrand.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
De faire au Trésorier de la Ville.

Souvenir une requête de citoyen, en faveur de la no-
mination de M. Louis D. Caron au poste de contre-

moitié.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
Résolu De faire à l'Ingénieur en Chef.

Souvenir une communication de M. W. B. Barthke, se-
mandant de fourrir l'avis aux résidents de Bonneuil
Rivière.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
Résolu De faire à l'Ingénieur en Chef.

Souvenir une communication de M. D. Robillard, au
 sujet de l'exploitation des itaux à poisson, du Ma-
ché Saint-Jean-Baptiste.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy.

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
Résolu De faire au Directeur des Marchés, pour rapport.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
Résolu D'approuver la régularisation suivante :

Vous - Div. Est	Nos 148
Egriffs do do	59
Wouri do Nord	311
Egouts do Ouest	111-112
Egouts do Nord	60.
Agoudre	533-534-535-536-537-538-539-540-541
	542-543-544-545-546-547-548.

Prix Prix Lafontaine 228.

Souvenir de mandat, vérifié par le Contrôleur et Auditeur
de la Ville, au montant total de 19,362 \$²⁵, suivant
liste ci-jointe.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
Résolu De faire au Trésorier le paiement.

Don Vendredi à 10h au grand jury.

Souvenir une communication du Greffe Paroissial de

paroisse du Saint-Enfant-Jésus demandant l'incinération de la salle de l'ancien hôtel de Ville de la Ville Saint-Louis pour y donner de nouveau d'locations.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
D'informer que la question est sous considération.

Soumis une communication de M. Louis Marchand demandant la construction d'un trottoir sur le boulevard Baby.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
De faire à l'Ingénieur en Chef pour rapport.

Le Contrôleur et Administrateur de la Côte soumet au Bureau que l'Ingénieur en Chef a refusé d'approuver un compte de \$ 2160. 07 de la Valley Quarry Co. pour fourniture de pierre et de roche à moindre prix et pour ce faire.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Rose, il est
D'autoriser le paiement du dit mandat.

Soumis un rapport de l'Architecte de la Ville, en réponse à une lettre de M. J. A. Vealey, concernant la construction d'une salle adjacente à la bibliothèque St. Barthélemy.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
De transmettre copie deudit rapport à M. Vealey.

Soumis un compte de l'Allemand Moncada de Montréal, au montant de \$ 200.00 pour services fournis au Rue Lafontaine.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
De faire au Secrétaire du Conseil pour rapport.

Soumis un rapport du Directeur-Ingénieur en Chef recommandant la construction d'un trottoir en arrière sur le côté sud de la rue Beaubien, entre la rue St. Ambroise et le Rocher, au coût, total de \$ 2 755. 12 pa-

ysols moins par la Cité et moins par les propriétaires, proportion de M. le Commissaire Amy.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Rose, il est

De recommander au Conseil la votation de ladite somme pour la fin ci-dessous.

Soumis un rapport du Secrétaire du Ach de la Chambre, recommandant la vente à l'encher du local No. 253 du Département de l'Instruction, qui est impropre au service.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
D'approuver ledit rapport.

Soumis une demande d'emploi de M. Raoul Dupuis comme conservateur à la Bibliothèque.

Dépourvu de dossier de demande d'emploi à la bibliothèque.

Soumis une demande d'emploi de M. A. Godin, comme bûcheron.

Dépourvu de dossier de demande d'emploi.

Interpellation

de M. le Commissaire Villeneuve.

M. le Commissaire Amy demande à M. le Secrétaire du Bureau la suggestion que il a faite aux réunions du Bureau de Commission, le mardi le 21 septembre et vendredi le 29 relativement aux conditions d'un embauchement de franchir à la Montreal Tramway Company, représentant la demande ou suggestion que doit formuler le Conseil des Métiers et du Travail dont il fait partie, ou bien si, en réponse à la question que lui a été faite, le Conseil doit représenter d'autre suggestion ou ce sujet.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Rose, il est
que le Secrétaire du Bureau reçoive instruction d'ici midi de l'après-midi avec Ville suivante : Detroit, Cleveland, Buffalo, Boston, Cincinnati, St. Louis

Pittsburgh, Battlement, St. Paul, Winnipeg,
Minneapolis, pour savoir quel pourcentage la
ville percevra des compagnies de tracteurs
qui operent dans leurs limites, si toutefois la
ville ne possied pas ces renseignements.

Resolu La proportion de M. le commissaire Villeneuve
Approuve par M. le commissaire Rose, il est
Demande au President du Bureau des Es-
timations de fournir au Bureau des Commis-
saires, pour le plus bref délai possible, la derniere es-
timation municipale de la propriete Grolez, situee
au coin nord-est de la rue Ormeaux et Loyer.
nous (cadastre Nos. 275-276-277).

M. le commissaire Villeneuve donne avis que le pro-
chain seance du Bureau, devant etre tenue mardi
le 3 Octobre courant, il proposera la motion sui-
vante:

"Attendu que l'affichage que je fait sur la maillie
des voies en vue d'obtenir commercialement quelque
a pour effet de暮re et embellissement et de
dépouiller son aspect en general

Attendu que cette tendance a revoi des voies
des maisons pour amonner les produits s'accen-
tue le jour.

Que le Comite de Legislation soit prié de passer
l'ordonnance a la charte prohibant ce mode d'embellissem-

M. le commissaire Amy donne avis que, lors de la prochaine
en consideration de la question du tramway, mardi
le 3 octobre, il proposera une motion a l'effet que
dans le contrat a intervenir entre la Ville et la compagnie
du Tramway, il soit intercale une clause a l'effet
que la dite Compagnie fera a la date, devant tenir
la periode de ce contrat, la preuve lundi de chaque
mois, le pourcentage renseigne sur la recette brute
provenant des taxes de transport payee par la compagnie
de transport de fuit, de taxes d'expres, de transport

des courses des automobilistes la ville, et de
toute autre source decoulant du trafic obtenu par
l'operation de ce ligne aussi:

Sur toute cette brute jusqu'a \$1000000. par ansi
8%.

Entre \$1000000. et \$1500000. 10%

" 1500000. et 2000000. 12%

" 2000000. et 3000000. 15%

Sur toute cette brute depassant \$3000000. 25%

M. le commissaire Amy donne avis que lors de la prochaine
en consideration de la question du tramway, mardi, le
3 octobre, il proposera une motion a l'effet que
dans le contrat a intervenir entre la Ville et la compagnie
du Tramway il soit intercale une clause stipulant
" Que aux fins de faciliter l'acquisition par la Ville de
tous les biens, ainsi que des immeubles et dependances
du material, des batiments et la compagnie et de tout
ce qui est necessaire a l'exploitation desdites voies
publiques, il est urgent de proceder immideatement a
une estimation par voie d'experts de proprietes pri-
vatives, pour en etablir le prix actuel, afin de permettre
qu'il n'y ait a ajouter et eviter, lors de la vente de
possessions par la Ville, au cas ou cette derniere per-
drat possession ou exproprierait, que la amelioration
faite a compte de la date de l'octroi de la nouvelle
franchise jusqu'a l'obtention de la permission.

M. le commissaire Amy donne avis que lors de la prochaine
en consideration de la question du tramway, mardi, le 3
octobre, il proposera que dans le contrat a intervenir
entre la Ville et la Compagnie, il soit intercale une
clause stipulant que la Ville regulierement la vente
du tramway. Ainsi la ville, l'approuvera le apprend
de partout, le presentant et le servir de tramway
et du motu a l'emploi par la compagnie
comptera et regulierement le transport de fuit dans
les rues et approuvera les taux de transport de fuit
et que les usagers decoulant de ce dernier seront ob-
ligés de verser dans la recette brute de la compagnie
un taux de la ville preuve son pourcentage d'apres

la condition fixée dans ce contrat.

M. le commissaire Amy donne avis que lors de la fin en considération de la question des tramways mardi, le 3 octobre, il proposera que dans le contrat à intervenir entre la Ville et la compagnie, la clause suivante soit intercalée:

Attendu que les franchises dont ont à la compagnie de Tramways l'usage des voies publiques de la Cité est le plus important actif et appartenant aux atouts la Cité courant et aura la propriété de tout sous-way, tunnel, et voie réseau, et le louera à la compagnie qui égiera le système de tramway. Donc au cas où, il ne sera pas possible à la compagnie d'égier la propriété de la surface d'une partie de la Cité, de toute structure érigée au-dessus d'une voie publique de la Cité l'administre ou sous-way constitut du dessous d'un ou de la Cité.

M. le commissaire Amy donne avis que lors de la fin en considération de la question des tramways, mardi, le 3 octobre, il proposera une motion à l'effet que le Bureau des Commissaires requiert immédiatement la révision de l'ordre pour l'asser sur le règlement de la question des tramways.

M. le commissaire Amy donne avis que lors de la fin en considération de la question des tramways, mardi, le 3 octobre, il proposera une motion à l'effet que le chef de département de la Cité soient priés de faire rapport distinct sur les difficultés qu'ils éprouvent actuellement en ce qui concerne leur département respectif à faire observer la disposition du règlement No. 210, de faire les suggestions qu'ils croient devoir faire à ce sujet.

M. le commissaire Amy donne avis que lors de la fin en considération de la question des tramways, mardi, le 3 octobre, il proposera que dans le contrat à intervenir entre la Ville et la compagnie des Tramways, il soit intercalé une clause stipulant que la compagnie devra

à surface et depuis, faire le passage et maintenir en bon état le passage de ces voies, entre voie et de 18 pouces de chaque côté de ces voies, sur toute la surface par un moyen ou moyen permanent, et ce, avec le matériel approuvé par la Cité et à la satisfaction de la Cité, que la Compagnie sera responsable de tout accident due à la faute de ses rails et de ses voies ou à la condition du passage des voies occupées par la ligne de tramways. Au cas où la Compagnie ne maintiendrait pas en bon état ses voies et le passage, la Cité aura le droit de faire ces travaux aux dépens de la compagnie.

Le coût de ces travaux sera déduit d'un dépôt de \$ 50,000⁰⁰ qui demeurera permanent entre les mains de la Cité, et chaque fois que ce dépôt sera ainsi réduit, il sera remis par la compagnie à son chiffre primitif.

M. le commissaire Amy donne avis que le prochain séance du Bureau devant être tenue mardi, le 3 octobre courant, il proposera la motion suivante: Que la révision du Bureau en date de 28 août et du 23 septembre, à l'effet de donner instruction et engagemens-mécaniques en charge des automobiles de faire mettre les armes de la Ville sur les voitures-automobiles de la Cité, soient annulées de façon à faire une exception pour les voitures affectées à l'usage du Superintendent de Police, du Superintendent des Parcs et du Superintendent du département de l'Eclairage.

Sous un rapport du département en Légi, en réponse à un communiqué de M. M. Brown Montgomery et M. Mc Michael, au sujet de la mise en cause par la compagnie des Attelages.

Sur la proposition de M. le commissaire Ross.

Appuyé par M. le commissaire Villeneuve, il est
d'abord demandé une copie du rapport du département en Légi à M. M. Brown, Montgomery et M. Mc Michael en le ayant qu'il jugement sera rendu bientôt par le Comté d'Appel sur le type d'interdiction pris contre le jugement rendu par le Comté de Recouvrance.

dans différents canaux contre la compagnie du Abs.
toir.

Sur proposition de M. le Commissaire Aunay.

Approuvée par M. le Commissaire Ross il est
Résolu que l'Ingenieur en Chef, ou la sur Châta-
briard, entre le mur Gontier et Jarry, est proposée
de la Ville, et qu'il ne sera pas opportun de faire pa-
rer cette portion de la sur Châtaubriard.

La séance est adjournée mardi le 3 octobre courant
à 10 h. à M. le

Gouvernement M. Martineau

Procès verbal d'une Séance Spéciale du Bureau
des Communiacées.

Tenu le 2 octobre, 1916. Proc.

Concernant la question des Tramways.

Sont présents :

Son Honour le Maire M. Martin Proc.
M. M. les Communiacées Aunay,
Villemaur
Ross.

Sont aussi présents,

M. M. le Maire Tremblay de Maisonneuve
Beaubien d'Outremont
Mc Gregor de Westmount
Bellaville, Montréal-Ouest
Boyer Montréal Nord
Bourreau Sainte-uc-Bergeret.
et Messieurs Wap. Seguin, Sheppard, membre du Com-
ité de Westmount et M. le chevalier M. enard.

Son Honour le Maire donne lecture d'un communica-
tion de M. enard de Westmount qui demande une
entrevue au Bureau, au sujet de la question des
tramway.

M. M. Versailles, maire de Montréal-Est et Manning
maire de Verdun entrent au cours de la réunion
qui suivent.

Chacun soumet ^{une} suggestion, et la majorité appuie

M. Martineau

699

700